

2019-2022

PROJET SOCIAL

**Centre Socioculturel
des Hauts du Lyonnais**

Sommaire général :

PREAMBULE

P.3

Carte d'identité du centre socioculturel des Hauts du Lyonnais.....	4
---	---

Un projet social construit collectivement	6
---	---

1. L'évaluation	6
2. Diagnostic de territoire et enjeux.....	7
3. Orientations et actions.....	8

PARTIE 1 : L'EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2018

P.10

I. La mise en œuvre du projet 2015-2018	11
---	----

1. Les acteurs du projet social : un projet collectif et partenarial.....	11
2. Constitution et évolution des instances de gouvernance et évolution de la participation	16
3. Une communication qui se développe mais à améliorer	19
4. Des finances qui se consolident, mais qui restent fragiles.....	20
5. Des publics fragiles qui trouvent leur place au sein des actions.....	22

II. Evaluation du projet.....	23
-------------------------------	----

1. Le projet social 2015-2018 : la plus-value d'une démarche de projet.....	23
2. Le projet associatif	25
3. Evaluation par secteur.....	26
4. Synthèse par axe	43

PARTIE 2 : DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

P.47

I. Le territoire des Monts du Lyonnais.....	48
---	----

1. Un territoire rural autonome	48
2. Une identité locale forte	48
3. Un territoire institutionnel en mouvement	49

II. L'évolution démographique.....	51
------------------------------------	----

1. Une démographie dynamique, contrastée selon les communes.....	51
2. Répartition par âge : des petites communes jeunes et des bourgs centres qui vieillissent	55

III. Les caractéristiques socioéconomiques du territoire	57
--	----

1. Un territoire d'emploi	57
2. Une structure sociale de la population qui évolue.....	58
3. Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale et des familles fragiles plus concentrées sur St-Symphorien-sur-Coise	59
4. Un niveau de formation plus bas que la moyenne du département, mais en progression.....	61

5. Le frein de la mobilité.....	62
IV. Les équipements et principaux acteurs	64
1. L'animation de la vie sociale	64
2. Les équipements petite enfance	66
3. Enfance	69
4. Jeunesse	70
5. Familles.....	72
6. Seniors	74
7. Les problématiques identifiées par les partenaires	76
V. Enjeux	80

PARTIE 3 : LE PROJET 2019-2022

P.82

Axe 1 : Accompagner l'ouverture à l'autre et l'épanouissement de chacun au sein de la société...	86
Axe 2 : Favoriser l'implication des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur vie sociale	91
Axe 3 : Renforcer les liens intergénérationnels et la mixité sociale.....	94
Mise en œuvre du projet	97
1. Echancier et focus annuels	97
2. Le budget prévisionnel du projet social	99
3. Un suivi et une évaluation « au fil de l'eau »	100

ANNEXES

P.102

Annexe 1 : Questions évaluatives	103
Annexe 2 : Liste des entretiens réalisés	104
Annexe 3 : Population par communes et évolutions	105
Annexe 4 : évolution solde migratoire et solde naturel par commune	105
Annexe 5 : Evolution du nombre de naissances par commune	106
Annexe 6 : Carte de la part des non diplômés dans la population communale	106
Annexe 7 : Répartition des établissements scolaires	107
Annexe 8 : enquête auprès des habitants : les jeunes de moins de 20 ans.....	108
Annexe 9 : Les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes, d'après l'enquête auprès des habitants.....	110
Annexe 10 : Enquête auprès des habitants : les seniors.....	111
Annexe 11 : Outil de suivi et d'évaluation du projet social.....	112



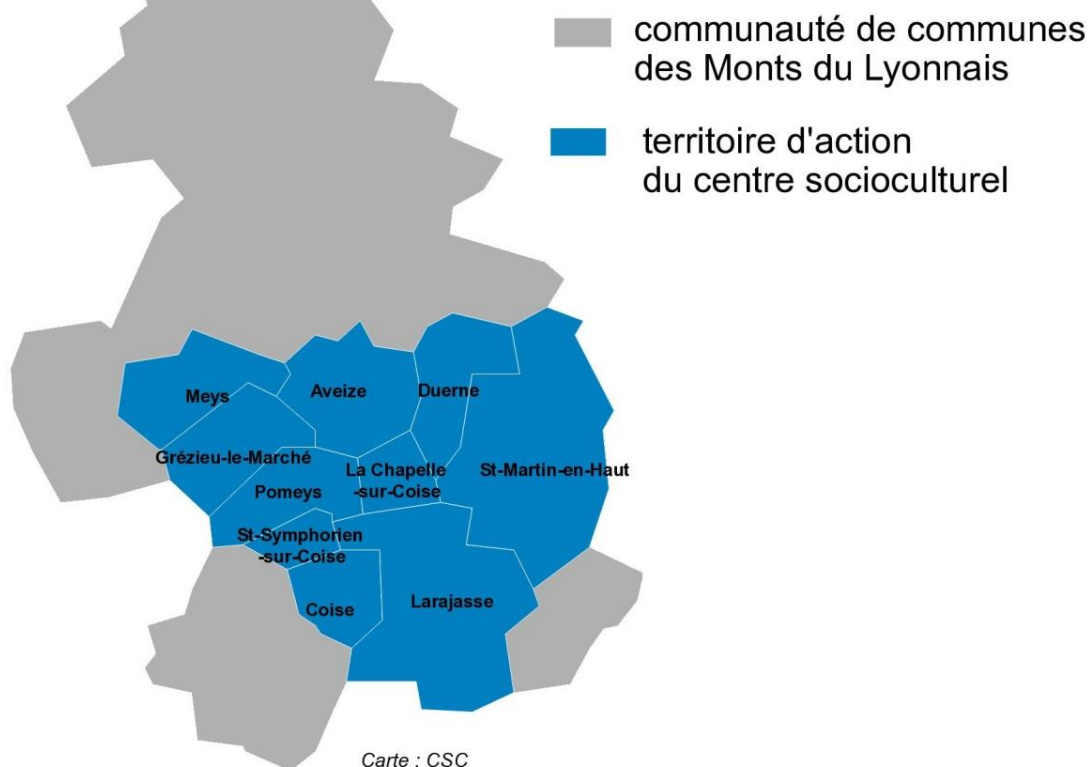
PREAMBULE

Carte d'identité du centre socioculturel des Hauts du Lyonnais



Nom du centre	Centre socioculturel des Hauts du Lyonnais
Coordonnées	57 rue des Tanneries – 69590 – St Symphorien-sur-Coise
Identité des co-présidentes	Irène GREGOIRE Jennifer MONNET Anne-Marie POIROT
Association	association loi 1901 créée le 12 juin 1985, n°0691020444. Statuts modifiés en 1996, en 2005 et en 2014
Conseil d'administration	Conseil d'Administration de 35 membres : 12 adhérents, 10 délégués de communes et 10 suppléants, 1 délégué CAF, 1 délégué du Conseil départemental du Rhône, 1 délégué de la communauté de communes
Effectif du personnel	24 salariées - 1 directrice (1 ETP) en CDI - 1 chargée d'accueil (0,8 ETP) en CDI - 1 comptable (0,6 ETP) en CDI - 1 référente familles (0,8 ETP) en CDI - 1 référente enfance-seniors (1 ETP) en CDI - 1 référente jeunesse (1 ETP) en CDI - 1 chargée d'insertion (0,7 ETP) en CDI - 1 co-responsable du multiaccueil infirmière puéricultrice (1 ETP) en CDI - 1 co-responsable du multiaccueil éducatrice de jeunes enfants (0,5 ETP) en CDI - 1 éducatrice de jeunes enfants (0,9 ETP) en CDI - 5 auxiliaires de puériculture (3,8 ETP) en CDI - 4 auxiliaires petite enfance (3,7 ETP) en CDI - 1 préparatrice de repas (0,62 ETP en CDI), dont un mi-temps thérapeutique remplacé par une salariée en CDD - 2 agents d'entretien (0,9 ETP) en CDI - 1 intervenante théâtre (0,02 ETP) en CDI + salariés en CEE pour les ALSH + 11 intervenants d'activité
Effectif bénévoles	95 bénévoles en 2019, et 35 membres du CA
Territoire	Zone de compétence : 10 communes de l'ancienne communauté de communes des Hauts du Lyonnais : Aveize, Coise, Duerne, Grézieu-le-Marché, La-Chapelle-sur-Coise, Larajasse, Meys, Pomeys, Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise Zone d'influence : territoire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais (32 communes) Territoire d'expérimentation non prioritaire : Nord de la communauté de communes (territoire non couvert par un centre socioculturel)

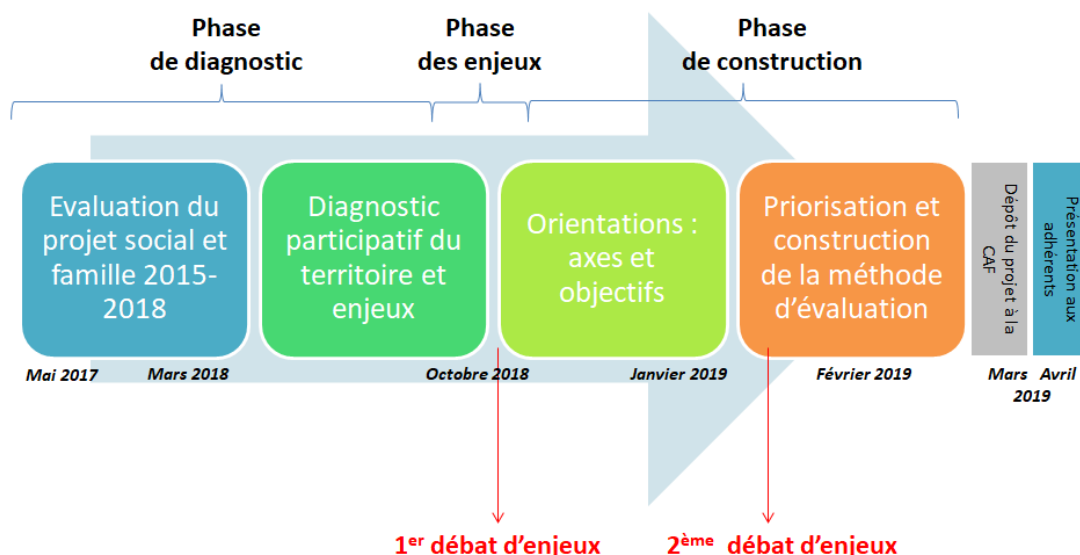
**Territoire de compétence
du centre socioculturel des Hauts du**



Un projet social construit collectivement

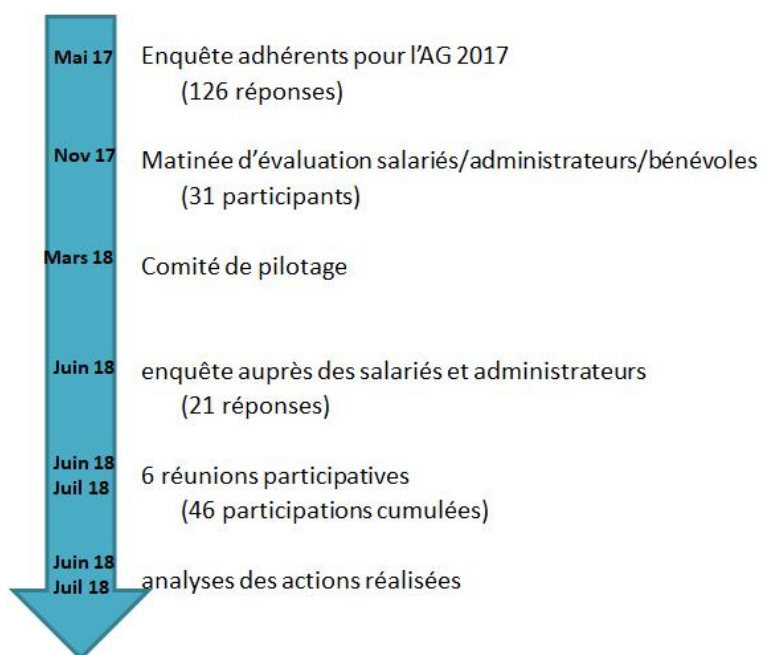


La démarche d'actualisation a été menée en étroite coopération avec les membres du CA (conseil d'administration), l'équipe salariée, les bénévoles et les familles.



1. L'évaluation

Evaluation :

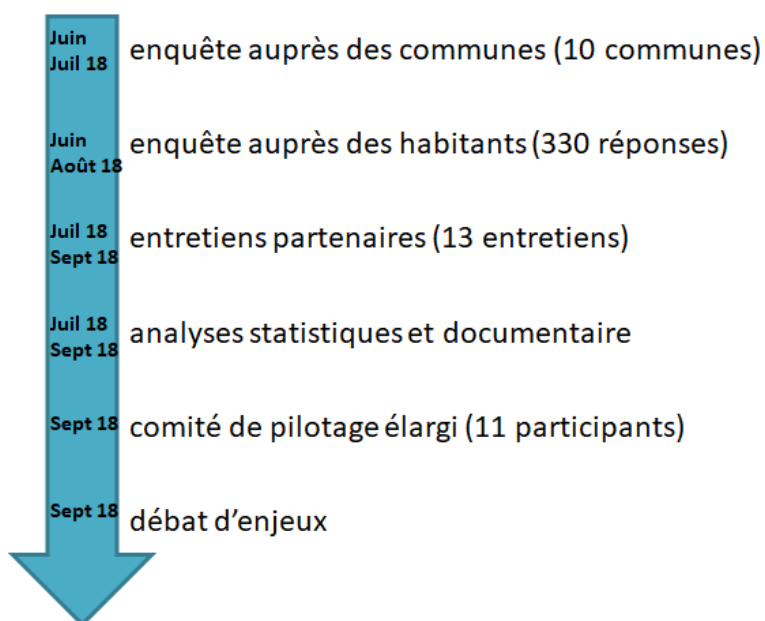


- Un premier travail collectif autour de l'évaluation a été entamé dès mai 2017 avec une enquête auprès de l'ensemble des adhérents, salariés et administrateurs sur les valeurs du centre et un travail par petits groupes lors de l'assemblée générale.

- Une journée administrateurs/salariés a également permis de travailler sur les actions mises en place lors du projet social, autour d'un travail de protolangage.
 - Début 2018, plusieurs outils ont été mis en place pour guider la démarche d'évaluation :
 - o des questions évaluatives : *cf. Annexe 1 : Questions évaluatives p.103*
 - o un référentiel de l'évaluation, reprenant l'ensemble des actions mises en place pendant la durée du projet social, ayant permis de réaliser une première analyse quantitative des actions réalisées (travail réalisé par les salariés).
 - Une enquête auprès des administrateurs et salariés, ayant recueilli 21 réponses, a permis d'évaluer la mise en œuvre du projet et son intérêt pour l'équipe.
 - 6 réunions participatives (salariés, administrateurs, usagers) ont été organisées entre juin et juillet autour de différentes thématiques (petite enfance, enfance, jeunesse, insertion, actions familles, activités culturelles et de bien-être). Ces réunions ont permis d'enrichir l'analyse quantitative réalisée par les salariés d'une approche plus qualitative. En moyenne, 8 personnes ont participé à chaque réunion.
 - Enfin, l'évaluation a été présentée en comité de pilotage et en CA.
- ⇒ L'ensemble de ce matériau a été utilisé pour réaliser l'évaluation, présentée dans ce rapport.

2. Diagnostic de territoire et enjeux

Diagnostic :



Le diagnostic a été conduit en parallèle de l'évaluation.

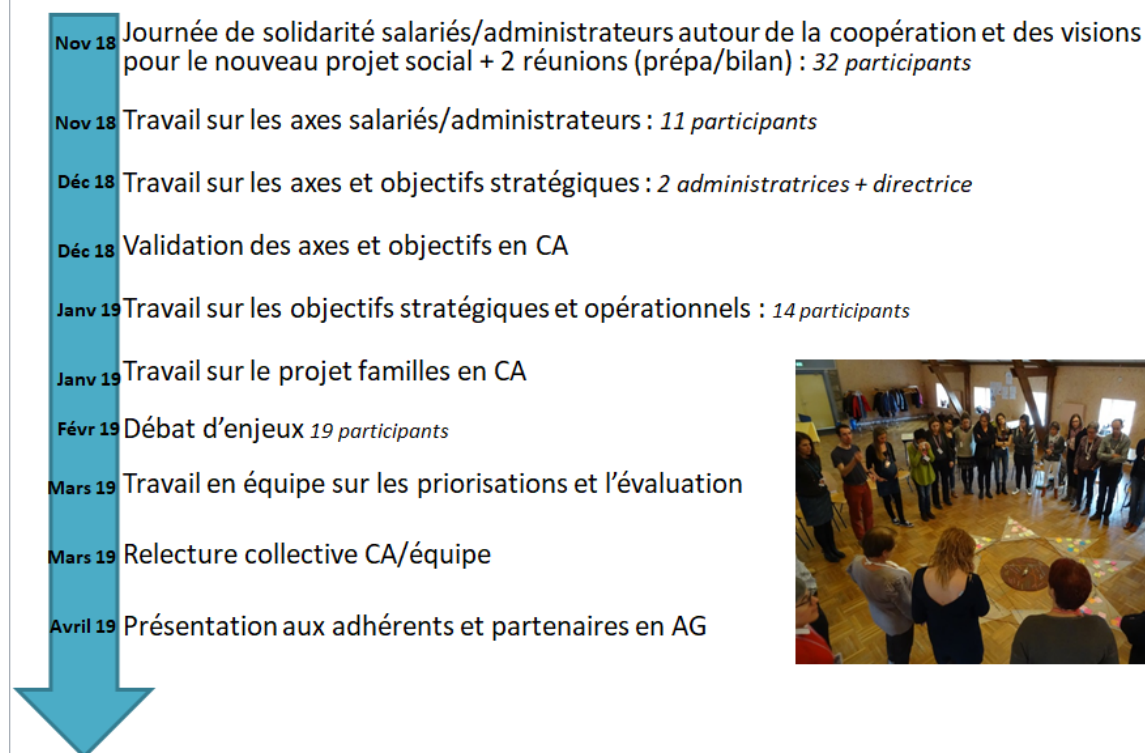
- Une enquête auprès des 10 communes du territoire a été réalisée, afin de recueillir leurs perceptions des élus sur les besoins des habitants. Certaines communes ont choisi de remplir collectivement l'enquête en conseil d'administration, sur d'autres communes, elle a été complétée par les administrateurs élus siégeant au CA, enfin, une commune a souhaité un rendez-vous avec la directrice pour répondre au questionnaire.
 - Une enquête auprès des habitants, largement diffusée (internet, réseaux sociaux, affichage, présence sur les marchés, entretiens ciblés réalisés par la référente famille...) a été mise en place. Elle a recueilli un bon taux de réponse : 330 répondants, pour un nombre 6233 ménages sur le territoire, ce qui représente un échantillon représentatif, avec une marge d'erreur de 5,28%¹. 80% des répondants sont des femmes. 59% ont des enfants. Des questions spécifiques ont été créées pour les jeunes, les seniors et les familles. Des questions ouvertes ont permis aux habitants de s'exprimer largement. Un rapport d'enquête composé de 20 pages détaille les résultats et est disponible sur demande (au regard du nombre de pages, il n'est pas annexé au projet social).
 - Une série d'entretiens avec les partenaires a été réalisée, en présence de la directrice, de la référente famille et pour certains, d'une co-présidente. 13 entretiens individuels ont été réalisés (17 personnes), ainsi qu'une réunion du conseil de développement du territoire des Monts du Lyonnais. Cf. *Annexe 2 : Liste des entretiens réalisés p.104*
 - Une analyse statistique (INSEE, CAF, MSA, etc.) réalisée quand cela était possible à l'échelle des 10 communes de notre territoire, et comparée avec les données Monts du Lyonnais et département.
 - Un comité de pilotage élargi a permis de dégager les principaux enjeux, au regard de l'évaluation et du diagnostic. Le diagnostic et les enjeux ont ensuite été débattus et validés en CA.
 - Ces éléments ont été présentés au cours du débat d'enjeux auquel ont été conviés les principaux partenaires financiers du centre, les administrateurs et salariés.
- ⇒ Ces différents éléments ont permis de croiser une approche quantitative, constituée de données « froides » avec une approche qualitative (ressenti des habitants, partenaires et élus).

3. Orientations et actions

La troisième phase a permis de définir collectivement les axes et objectifs à mettre en place pour les 4 prochaines années ainsi que les critères d'évaluation.

¹ La marge d'erreur représente le nombre positif ou négatif qui est généralement affiché dans des résultats des sondages d'opinion. Pour une marge d'erreur de 5%, si 47% des personnes interrogées donnent une certaine réponse, nous pouvons estimer que pour la même question posée à la population entière, entre 42% (47-5) et 52% (47+5) auraient donné la même réponse.

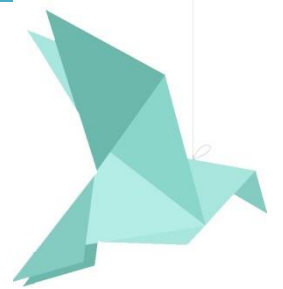
Construction / orientations :



- Une journée administrateurs/salariés, dédiée aux orientations du projet social autour de la coopération a permis de dégager les visions et grands objectifs pour les 4 prochaines années. La journée a été animée par des intervenants extérieurs (Caracol et Co et BIOM2), spécialisés dans la facilitation et la coopération.
- Un groupe de travail, composé de salariés et d'administrateurs s'est ensuite emparé des résultats de cette journée, pour affiner les axes et objectifs. Les travaux issus de cette réunion ont été retravaillés par une coprésidente, une administratrice et la directrice. Les axes et objectifs ont ensuite été discutés et validés en CA.
- Le groupe de travail a poursuivi la précision des objectifs et leur structuration, lors d'une deuxième réunion de travail.
- Un CA a ensuite travaillé sur la déclinaison famille de ces axes.
- L'ensemble de ces travaux a été présenté lors du deuxième débat d'enjeux avec les partenaires.
- Les objectifs opérationnels ont été priorisés en équipe et programmés par année, afin de dégager des thématiques « focus » pour les 4 années du projet.
- Le projet a été relu, corrigé et amendé par plusieurs membres du CA et de l'équipe.
- L'ensemble du projet social sera présenté aux adhérents et partenaires lors de l'Assemblée Générale d'avril 2019.



PARTIE 1 : EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2015-2018



I. La mise en œuvre du projet 2015-2018



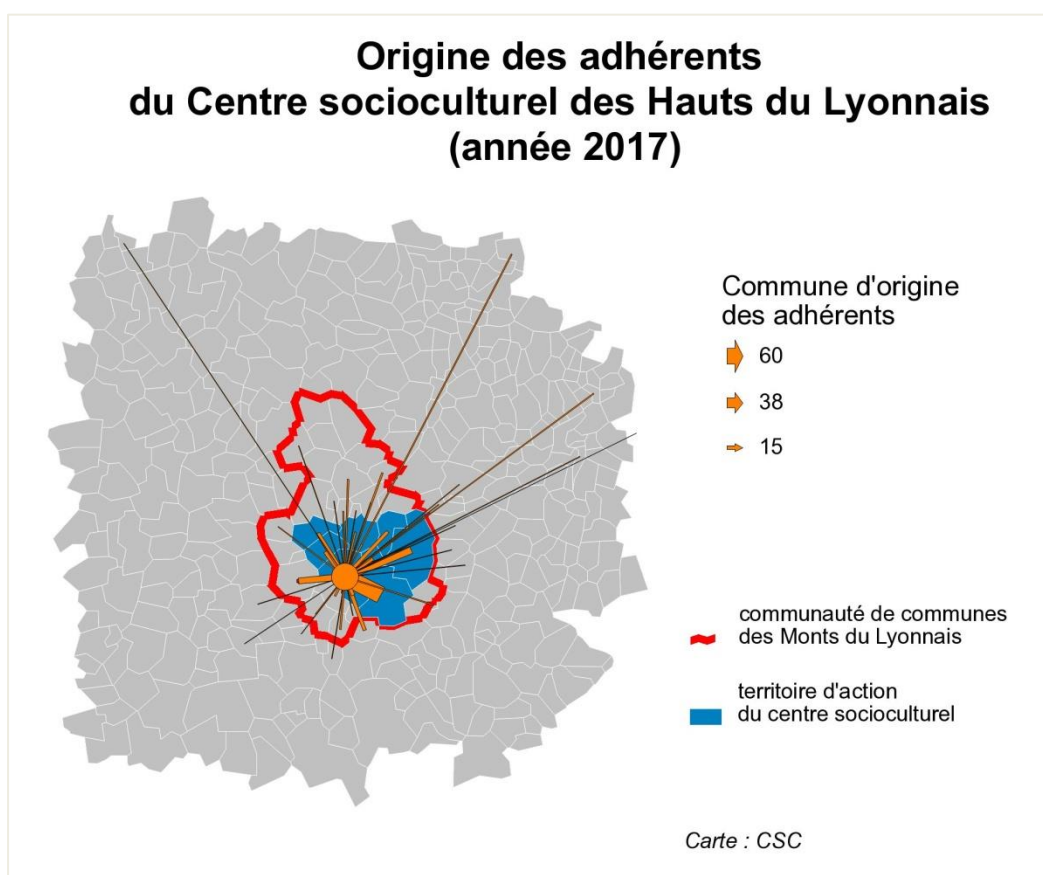
1. Les acteurs du projet social : un projet collectif et partenarial

Un nombre d'adhérents qui progresse

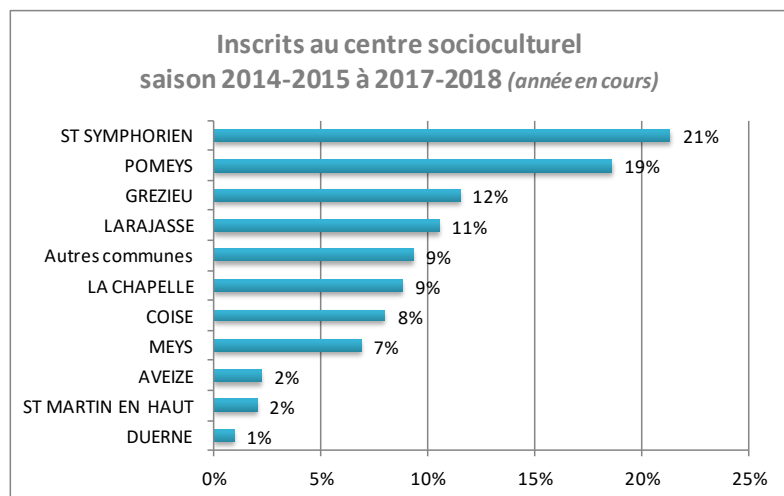
Le nombre d'adhérents a progressé au cours des 4 années de mise en œuvre du précédent projet social, passant de 424 familles à 710 en 2018.

Année	Nombre de familles	Nombre d'inscrits	Dont part de femmes
2015	424	517	70%
2016	661	905	62%
2017	697	992	61%
2018	710	1093	61%

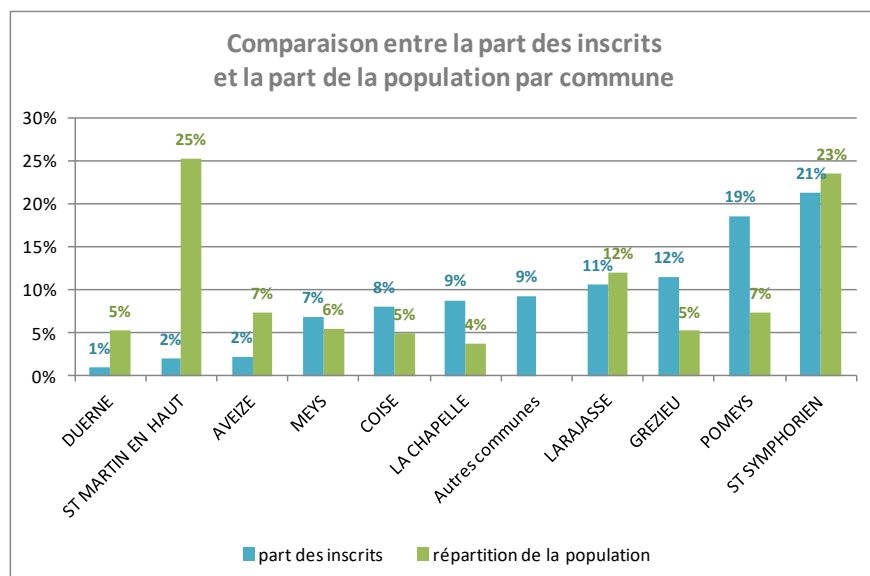
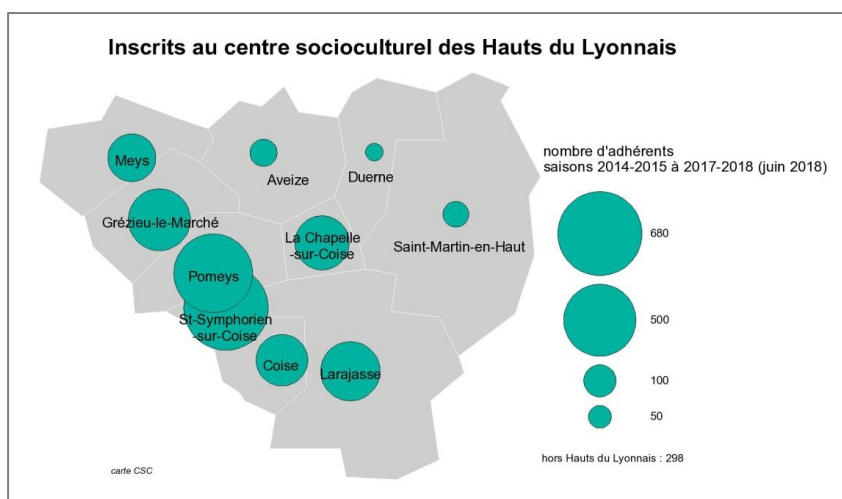
Des adhérents issus de l'ensemble du territoire



Les adhérents sont issus de l'ensemble des 10 communes du territoire, et au-delà, de l'ensemble des Monts du Lyonnais (à l'exception du Nord).



Entre les saisons 2014-2015 et 2017-2018 (saison en cours au moment de l'analyse), 21% des personnes inscrites aux actions du centre socioculturel résident à St Symphorien-sur-Coise, 19% à Pomeys et 12% à Grézieu-le-Marché². On note ainsi que malgré une localisation du siège à St-Symphorien-sur-Coise, les familles concernées par les actions du centre dépassent largement les frontières communales.

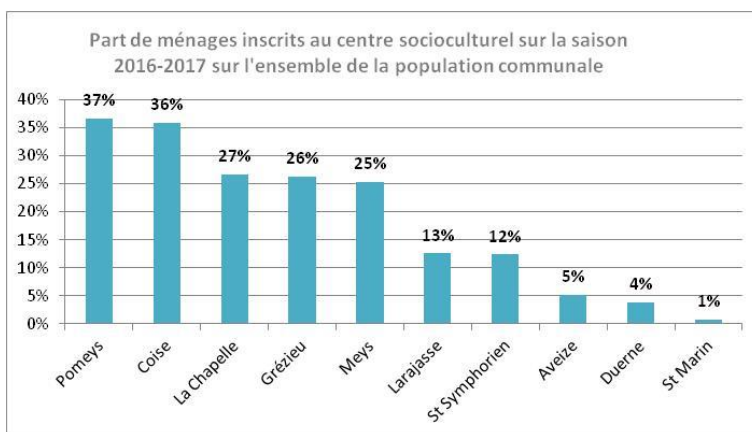


La répartition des inscrits correspond globalement à la répartition de la population, hormis pour la commune de Saint-Martin-en-Haut, qui concentre 25% de la population des 10 communes du territoire d'action du centre socioculturel, pour seulement 2% des inscrits³.

² Ces statistiques n'intègrent pas certaines actions pour lesquelles il n'y a ni adhésion, ni inscription demandée : PIJ, suivi des bénéficiaires du RSA, certaines animations familles, etc.

³ Ces chiffres ne tiennent pas compte des permanences PIJ réalisées au collège de St-Martin.

Si l'on rapporte le nombre d'inscrits au nombre de familles par commune, on constate que 5 communes (Pomeys, Coise, La Chapelle, Grézieu et Meys) comptent plus du quart des ménages qui ont participé à une action du centre sur l'année 2016-2017.



Tout au long du projet, le centre a en effet veillé à d'une part ouvrir ses actions à l'ensemble des communes du territoire, mais également à proposer des **actions « hors les murs »**. Citons notamment⁴ :

- Les centres de loisirs, organisés sur 5 villages (et 6 depuis cette analyse) : Pomeys, Meys, Larajasse, Coise et Grézieu-le-Marché.
- Jeu Marrette, qui accueille les familles dans les locaux des relais assistantes maternelles (RAM) de Aveize, St-Martin-en-Haut et Larajasse.
- Les temps d'accueil périscolaire (TAP), organisés dans les écoles de Pomeys, Meys et La-Chapelle-sur-Coise.
- Les conférences, organisées sur différentes communes du territoire,
- Etc.

Malgré ce constat, **la visibilité intercommunale de l'action du centre est encore difficile à faire reconnaître.**

Parole d'habitant issue de l'enquête :

« Plutôt efficace sur St-Symphorien-sur-Coise mais pas trop au-delà. Au même titre qu'une autre association le CSC propose une multitude de projets très intéressants mais je trouve dommage que le centre socio culturel n'ait pas une place plus marquée au sein de la communauté de communes, des missions spécifiques que l'on ne retrouve pas ailleurs. »

Des administrateurs représentatifs du territoire

Le conseil d'administration du centre est constitué de :

- Représentants des adhérents : 16 membres en 2015, 15 en 2016, 16 en 2017 et 13 en 2018.
 - Représentants des communes du territoire : 20 délégués (un titulaire et un suppléant).
 - Représentants de partenaires : 1 représentant de la CAF, 2 représentants de la communauté de communes, 1 représentant du Conseil départemental.
- ⇒ Soit entre 40 et 37 membres au Conseil d'Administration. Les membres représentants des adhérents ont diminué en 2018.

⁴ Depuis cette analyse, certaines actions ont été redéployées : ainsi, la commune de Duerne intègre désormais les ALSH et les actions jeunes, et la commune de St-Laurent-de-Chamousset le LAEP Jeu Marrette.

L'ensemble des communes du territoire couvert par le centre socioculturel est représenté au sein du conseil d'administration par 2 élus désignés au sein du conseil municipal. Il s'agit d'une indéniable richesse pour le centre, qui peut ainsi s'appuyer sur des relais locaux.

La participation des communes est toutefois inégale : certaines communes sont très assidues, d'autres participent plus ponctuellement (cf.p. 16).

Les représentants des adhérents sont issus de différents secteurs du centre : activités, parents de la crèche, activités familles... On constate une plus grande difficulté pour les parents issus des actions familles de s'impliquer sur le long terme et d'appréhender le centre dans sa dimension globale. Le renouvellement des membres représentant des adhérents est difficile.

Des bénévoles actifs

Le centre s'appuie sur une équipe de bénévoles actifs, qui s'impliquent à des degrés divers dans la mise en œuvre du projet social du centre :

- **De manière hebdomadaire ou plus** : bénévoles de l'accompagnement à la scolarité, de l'alphabétisation, de l'accompagnement adulte, de informatique, assistante cours d'anglais : environ 22 bénévoles en 2019 dont 3 au CA.
 - **De manière mensuelle environ** : bénévole suivant les jardins familiaux, groupe des p'tits déj de l'actu, bénévoles de Del Arte : environ 12 bénévoles, auxquels il convient d'ajouter les membres du bureau et du CA.
 - **Plusieurs fois dans l'année** : membres de fenêtre ouverte, conseil des parents, bénévoles des centres de loisirs, parents bénévoles des actions jeunes, bénévoles préparant carnaval, bénévoles des actions familles et du REAPP, chauffeurs bénévoles : environ 65 bénévoles dont 8 membres du CA.
 - **De manière ponctuelle, pour des « coups de pouce »** : pour de la mise sous pli, du découpage, une aide matérielle : environ 2 à 5 bénévoles.
- ⇒ **Ce qui représente une centaine de bénévoles qui participent à la mise en œuvre du projet.**

Toutefois, certains bénévoles n'ont pas réellement conscience d'être bénévoles pour une action du centre, en particulier :

- Les parents du conseil des parents du multiaccueil, qui pour certains ne font pas le lien avec le centre socioculturel.
- Les bénévoles des centres de loisirs, qui représentent leur association et considèrent parfois le centre comme un partenaire extérieur (à titre d'illustration, le centre n'est généralement pas invité aux AG des associations de parents).
- Les bénévoles du collectif Del Arte, qui communiquent sur le caractère indépendant de leur collectif et ne font pas nécessairement le lien avec le centre.

Une équipe salariée qui se stabilise et des ressources humaines restreintes

Le centre a connu une légère progression de son équipe salariée, entre 2015 et 2017, puis une diminution sur 2018 (en Equivalent Temps Plein) :

- 2015 : 23 salariés permanents - 43 salariés différents - 19.30 ETP
- 2016 : 21 salariés permanents - 55 salariés différents - 20.71 ETP
- 2017 : 22 salariés permanents - 48 salariés différents - 20.34 ETP
- 2018 : 23 salariés permanents - 47 salariés différents - 18.93 ETP

En 2018, avec l'arrêt des TAP, mais également la fin des contrats aidés (des emplois occupés par des contrats aidés, d'animation, animation famille et de secrétariat, ne sont pas renouvelés), l'équipe est plus réduite (en ETP).

Fin 2018, parmi les 23 salariés permanents, une grosse majorité est constituée par l'équipe du multiaccueil (13 salariées). La fonction « support » (direction, comptabilité, accueil/administration et entretien des locaux) représente 5 personnes. **Les projets de terrain, hors multiaccueil, sont ainsi essentiellement portés par seulement 3 salariées** : référente famille, coordinatrice enfance jeunesse et animatrice jeunesse qui ont des missions bien précises affectées. On peut également ajouter la chargée d'insertion, mais dont les missions sont quasi exclusivement fléchées sur l'accueil des bénéficiaires du RSA, ainsi que la chargée d'accueil, qui est également chargée du soutien aux groupes bénévoles et de l'accueil Jeu Marrette.

- ⇒ Ce constat est à prendre en compte dans l'évaluation du projet du centre socioculturel. En effet, **l'une des vocations du centre est sa proximité avec les habitants à travers une présence « hors les murs », en particulier sur les petites communes. Toutefois, au regard de la taille très réduite de l'équipe, cette ambition est particulièrement difficile à atteindre.**

Des intervenants partageant les valeurs du centre

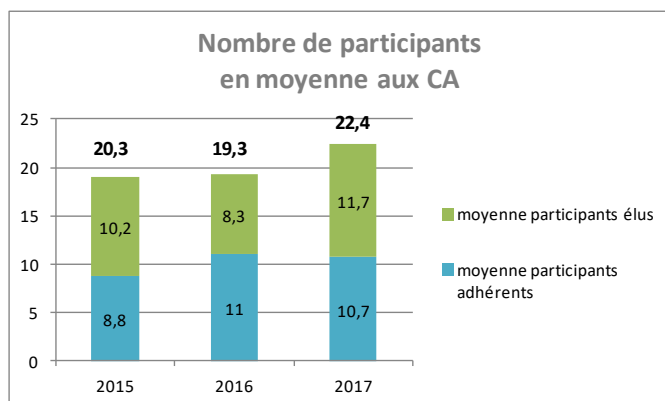
Le centre emploie également à l'année des intervenants d'activités de bien-être ou culturelles : yoga, Qi-Gong, relaxation, Pilâtes, Gym douce, écriture, anglais, espagnol, informatique... Chaque année, une dizaine d'intervenants sont ainsi rémunérés pour des activités à l'année.

Les intervenants partagent globalement les valeurs d'accueil et de vivre ensemble portées par le centre : ainsi, la plupart des cours se soldent en fin d'année par un repas partagé. Autre indicateur, les adhérents participant aux activités sont relativement fidélisés, retrouvant dans leurs loisirs une convivialité appréciable. La dimension des salles d'activités, ne permettant pas l'accueil de groupes importants, constitue également un élément important de cette qualité d'accueil (petits groupes).

2. Constitution et évolution des instances de gouvernance et évolution de la participation

Un conseil d'administration impliqué

Le conseil d'administration se réunit à fréquence régulière : 10 réunions sont organisées dans l'année, en soirée, sur des jours différents, sur chaque commune du territoire.

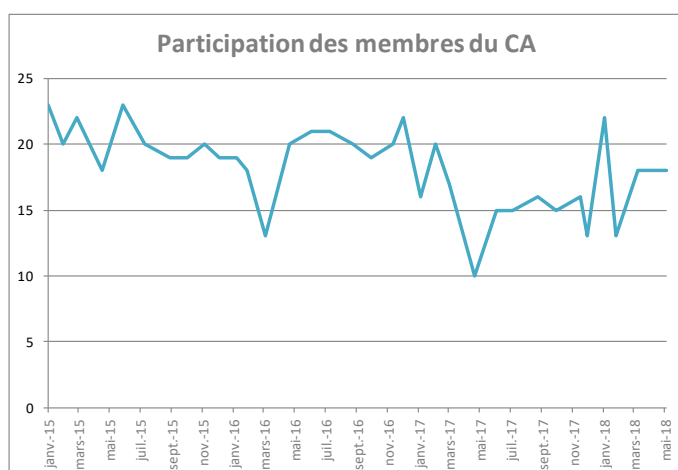


La participation au Conseil d'administration est en moyenne importante : plus d'une vingtaine de membres sont présents à chaque CA en moyenne (20,3 en 2015, 19,3 en 2016 et 22,4 en 2017).

Les élus sont légèrement majoritaires par rapport aux membres représentants des adhérents.

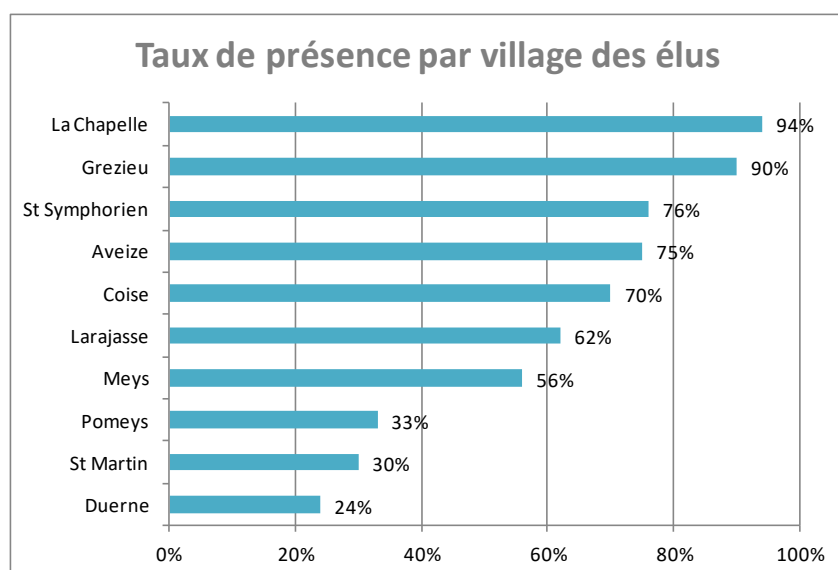
Avec une moyenne relativement importante de 11 représentants des adhérents par CA, ce constat ne constitue pas une réelle fragilité, mais témoigne plutôt de la bonne participation des élus au CA.

La CAF a été représentée de manière très régulière en 2015 et plus périodique en 2016 et 2017, avec les changements de représentants.



ponctuelles, en particulier en mars 2016 et en mai 2017.

La participation est globalement stable, même si on constate des chutes de participation



Les élus participent de manière inégale aux réunions du CA : certaines communes, comme La Chapelle, Grézieu-le-Marché, St-Symphorien-sur-Coise et Aveize participent très régulièrement.

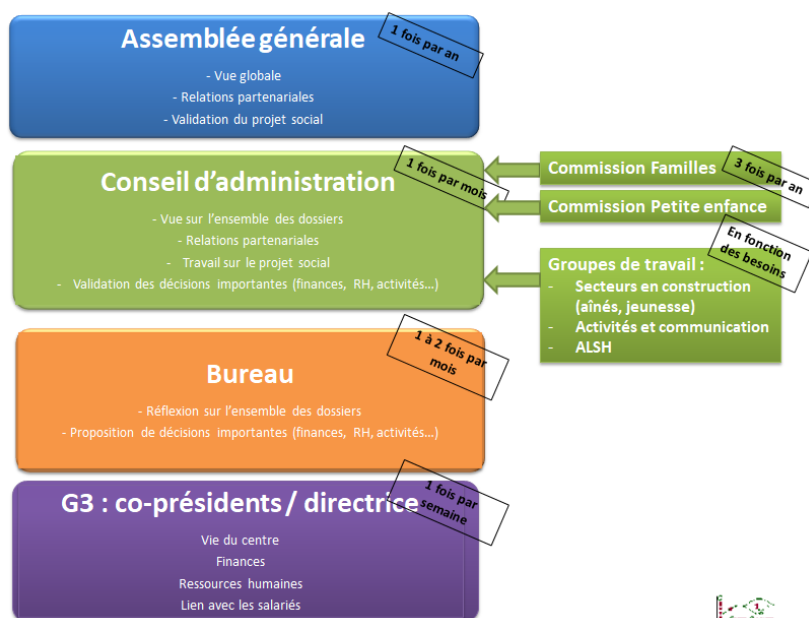
Les communes de Pomeys, St Martin et Duerne sont en revanche représentées à moins de 1 CA sur 2.

Des commissions qui ont eu du mal à trouver leur place

Dès 2015, plusieurs commissions sont créées : familles et info en particulier.

- **la commission info** : composée de représentants des communes du territoire, cette commission existe depuis la création du centre. Elle est chargée de faire le lien entre les villages et le centre social, en particulier dans le cadre du suivi de l'affiche du mois et de l'envie de sortir. Elle a également été très dynamique lors de la création de nouveaux outils de communication (site internet, page Facebook). Toutefois, depuis 2017, avec l'arrêt de l'affiche du mois et de l'envie de sortir (outils repris par l'office de tourisme), la commission a du mal à trouver sa vocation.
- **la commission famille** : composée de familles et de bénévoles du centre, la commission famille s'est réunie de manière irrégulière en 2015 et 2016. En 2015, la commission s'est essentiellement concentrée sur la rédaction du projet familles et de fiches actions. La commission a également rencontré une école Montessori. En 2016, la commission a de nouveau été réunie (sans les familles), afin de soutenir la référente famille dans ses choix et décisions, dans un contexte tendu avec certaines familles de Jeu Marrette. Les familles ont eu du mal à s'investir dans cette commission et à comprendre leur rôle, dans la mesure où d'autres espaces plus souples existent en parallèle pour faire des bilans et discuter de projets famille (bilans jeu marrette avec les familles, construction de projets à bulle de café, évaluation lors de la journée de solidarité, etc.).

En 2017, le CA a travaillé sur la formalisation de commissions (cf. graphique ci-contre). Toutefois, peu de membres se sont inscrits dans ces commissions, qui n'ont par conséquent pas été réactivées. En effet, les membres du CA ont pour la plupart souhaité conserver la vision transversale de l'action du centre. Ce constat questionne la représentativité des membres du CA : près de la moitié des membres sont membres de droits, en tant que représentants d'une commune du territoire et souhaitent par conséquent avoir une vision transversale, leur permettant de veiller au lien entre le CA et leur territoire.



D'autres groupes de travail existent, liés à des projets précis, mais ne constituent pas des commissions à proprement parler :

- **Les réunions de coordination des ALSH** : les parents bénévoles, ainsi que des membres du CA, les directrices des centres de loisirs, la directrice du centre, se réunissent 3 fois par an, afin de préparer l'organisation des centres de loisirs de l'été.
 - **Le conseil des parents de la crèche** : réuni environ 1 fois par trimestre, le conseil des parents est chargé de faire du lien entre l'équipe et les parents et intervient sur des projets qu'il propose, essentiellement liés à des temps de convivialité (fête de la crèche, instant thé, petit journal...).
 - **Le groupe de travail seniors** : 4 administrateurs se sont réunis 2 fois durant l'année 2017 avec la directrice et 2 fois en 2018 avec l'animatrice seniors pour esquisser les contours possibles du projet seniors et suivre l'avancement du projet.
 - **Des réunions de bilan ponctuelles** : réunion avec les parents de jeu marquette, rencontre des intervenants, réunions des bénévoles CLAS, etc.
 - **Le comité de pilotage « fenêtre ouverte »** : composé de bénévoles, le groupe se réunit plusieurs fois dans l'année, coordonné par la chargée d'accueil et d'activités, pour mettre en place des conférences. Le groupe est également inscrit dans le comité de pilotage de la « semaine de la tolérance » qui organise, en partenariat avec d'autres associations du territoire, cette semaine culturelle.
- ⇒ Dans le fonctionnement actuel du centre, **la mise en place de commissions « formelles » n'apparaît pas aujourd'hui comme pertinente**. Les administrateurs et bénévoles ont du mal à se projeter sur du long terme, mais répondent globalement présents pour des sollicitations plus ponctuelles. Une nouvelle organisation de la gouvernance, plus souple, sera très certainement à réinventer.

Un bureau dynamique

Le bureau du centre socioculturel se réunit une fois par mois en moyenne. Il suit l'ensemble des dossiers du centre, prépare les CA et valide certaines décisions.

Composition du bureau :

- 2015 : 9 membres dont 1 élue (St Martin-en-Haut)
- 2016 : 6 membres
- 2017 : 7 membres dont 2 élus (St Symphorien-sur-Coise et Pomeys)
- 2018 : 6 membres dont 1 élu (Pomeys). Depuis le CA de mai 2018, la présidence est collégiale. Les fonctions de secrétaire et trésorière ne sont plus spécifiquement attribuées à des membres du bureau, mais sont assurées par des référentes de la présidence collégiale. Cette nouvelle organisation a permis de partager les responsabilités inhérentes à la fonction de président.

3. Une communication qui se développe mais à améliorer

Un relais pris par d'autres structures pour la communication sur les événements du territoire

Le centre a progressivement abandonné les outils de communication à vocation territoriale :

- Fin de la piaillée en 2014.
 - Répertoire des activités initié par le centre socioculturel et repris par le SIMOLY pour mise en ligne : plus de mise à jour.
 - Affiches du mois : 12 mois x 30 = 360 affiches. Arrêt en septembre 2017.
 - Envie de sortir, réalisé en partenariat avec l'office du tourisme : 15 exemplaires par village soit 600 exemplaires environ. Arrêt en 2017 avec la fusion de l'office du tourisme avec le secteur nord de la communauté de communes, qui réalisait cette tâche.
- ⇒ Ces outils de communication ne trouvaient plus leur pertinence dans le cadre de ce projet social et surtout au regard de l'émergence de l'office du tourisme, dont la vocation est entre autre la promotion des manifestations locales, ou encore de la mise en place du Kalpin, agenda collaboratif ayant pour objet la promotion des événements du territoire.

Une communication qui s'est étoffée, mais un centre encore peu visible

Le centre dispose également d'outils de communication propre :

- La plaquette de qualité, réalisée par des professionnels : 1 par an distribuées à 1500 exemplaires environ.
- La newsletter : diffusée chaque mois aux adhérents depuis 2012.
- Le Site internet : en ligne depuis 2013.
- La Page Facebook : depuis janvier 2015, suivie par 425 personnes (mars 2019).
- Un compte Instagram depuis décembre 2018.

Malgré des efforts importants en termes de communication, le centre ne dispose pas de temps dédié. La communication régulière est assurée par la chargée d'accueil et d'activités. Les autres salariés alimentent également la page Facebook. **La relation presse est quasi inexistante.**

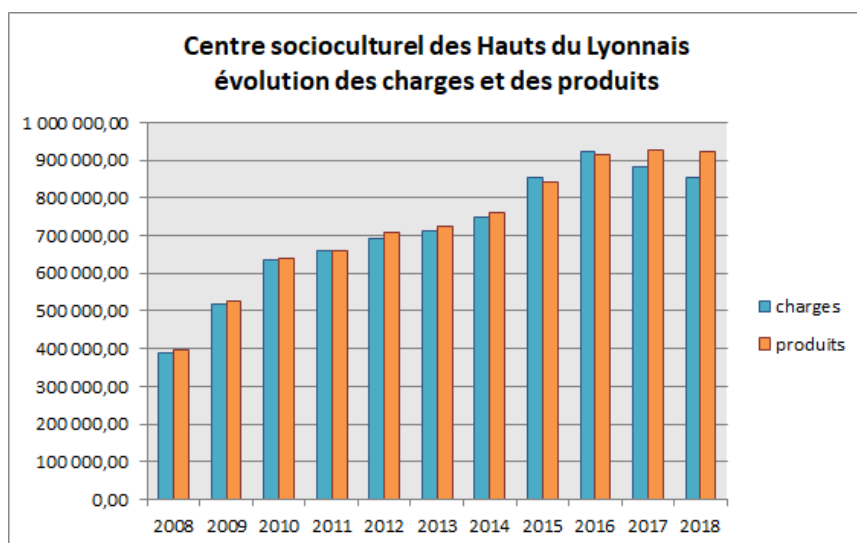
Il convient par ailleurs de noter que le multiaccueil n'étant pas situé à proximité du centre, **les familles n'ont globalement pas conscience du lien entre le centre et Pirouette.**

Enfin, **la visibilité géographique du centre socioculturel est faible** : absence de fléchage dans le centre bourg, absence d'indication sur la façade du bâtiment, situation peu visible...

4. Des finances qui se consolident, mais qui restent fragiles

En 2018, le centre socioculturel des Hauts du Lyonnais a dépensé 856.022 euros (charges) et perçu 918.366 euros (produits). Le budget est supérieur à la moyenne nationale (695 501 € en 2018), en raison des nombreux services proposés par le centre.

L'augmentation des charges et produits est constante jusqu'en 2016 (+39% entre 2011 et 2016). L'année 2017 marque une stabilisation du budget du centre socioculturel : les dépenses ont même diminué de 7% entre 2016 et 2018, tandis que les recettes sont stables.



Le résultat est ainsi excédentaire en 2017 et 2018, après 2 années de déficit.

Plusieurs éléments expliquent ces résultats :

- **des raisons conjoncturelles** (absences sur une période de salariées non remplacées immédiatement ayant généré des économies sur salaires).
- **mais aussi grâce à des économies réalisées** : nouveaux salariés avec des salaires inférieurs, dépenses de communication réduites, baisse d'activités (arrêt des formations BAFA, arrêt des séjours...). Par ailleurs, en 2017 et 2018, certains départs de salariés n'ont pas été remplacés (2 animateurs et 1 secrétaire).
- **des produits supplémentaires** : réorganisation de certains postes ayant eu un impact sur l'attribution de PS par la CAF, subvention départementale plus élevée pour le suivi d'un nombre plus important de bénéficiaire du RSA. Depuis 2017, un gros travail a été mené pour l'obtention d'appels à projet (ARS pour des actions sur l'alimentation, Conférence des financeurs et MSA pour des actions seniors, DILCRAH pour la semaine de la Tolérance, Jeunesse et sport pour la jeunesse, etc.). Ces appels à projet représentent en 2018 plus de 57000 €, soit **7% du budget global non acquis**.
- **et des activités qui ont bien fonctionné** : à titre d'exemple, les activités culturelles et de loisirs ont été bien remplies ces dernières années (une vigilance est apportée sur ce point, afin de ne pas mettre en place d'activités qui ne seraient pas autofinancées), ou encore le taux de remplissage important de la crèche, qui a permis de générer plus de recettes. Ce taux de remplissage élevé représente toutefois une pression pour les salariées de la crèche.

Cet excédent permet de reconstituer notre fond de roulement et notre réserve de trésorerie, qui étaient très insuffisants (moins de 1 mois et demi de fond de roulement en 2017) et

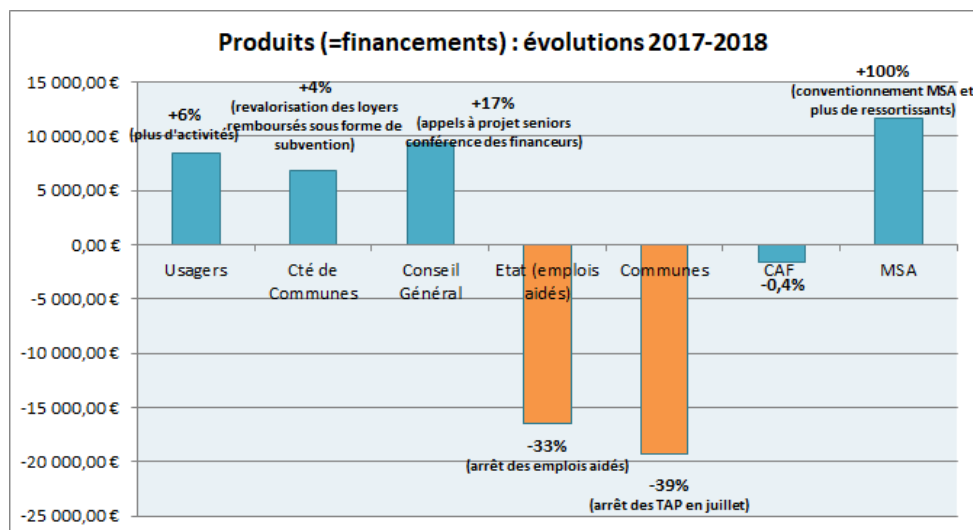
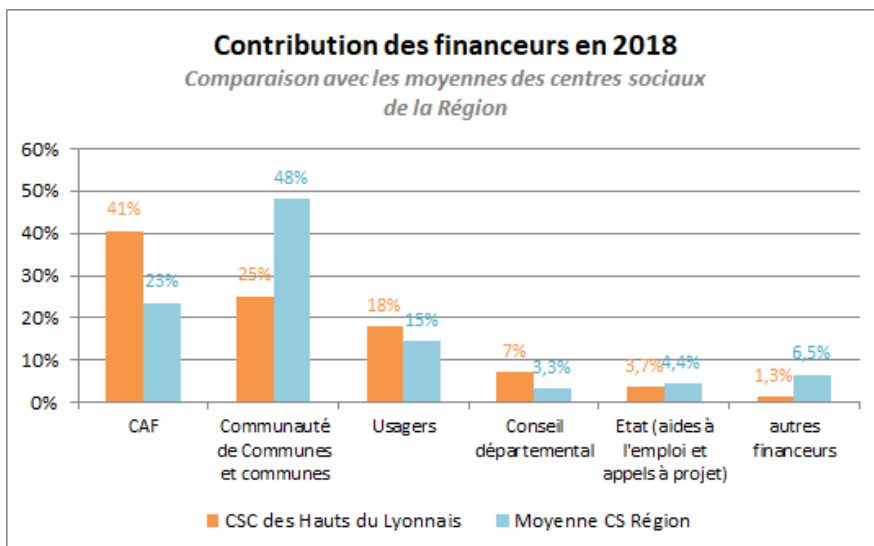
fragilisaient l'association. Il a également permis de provisionner les comptes épargne temps que certains salariés avaient constitué ainsi que les départs en retraite.

Le financement par appel à projets demande beaucoup de temps et donne peu de visibilité à long terme puisqu'il s'agit de subventions pour une année et pour un projet précis.

La CAF représente une part importante des financements du centre socioculturel (41% des financements en 2018 : subventions de fonctionnement global, action famille, prestations petite enfance et enfance...). Les collectivités locales (communauté de communes et communes pour les TAP) représentent 25% des financements.

Si l'on compare avec la moyenne régionale (cf. graphique ci-dessus), la participation de la CAF, mais également celle des usagers représente une part importante du financement, tandis que la contribution des collectivités locales reste moins forte (48% à l'échelle nationale, pour seulement 25% des financements du centre socioculturel, financements intégrant la participation des communes aux TAP).

En raison d'un contexte économique en tension, le centre recherche constamment à diversifier ses sources de financements.



Le graphique ci-contre présente les variations, positives et négatives, des financements du centre, entre 2017 et 2018.

5. Des publics fragiles qui trouvent leur place au sein des actions

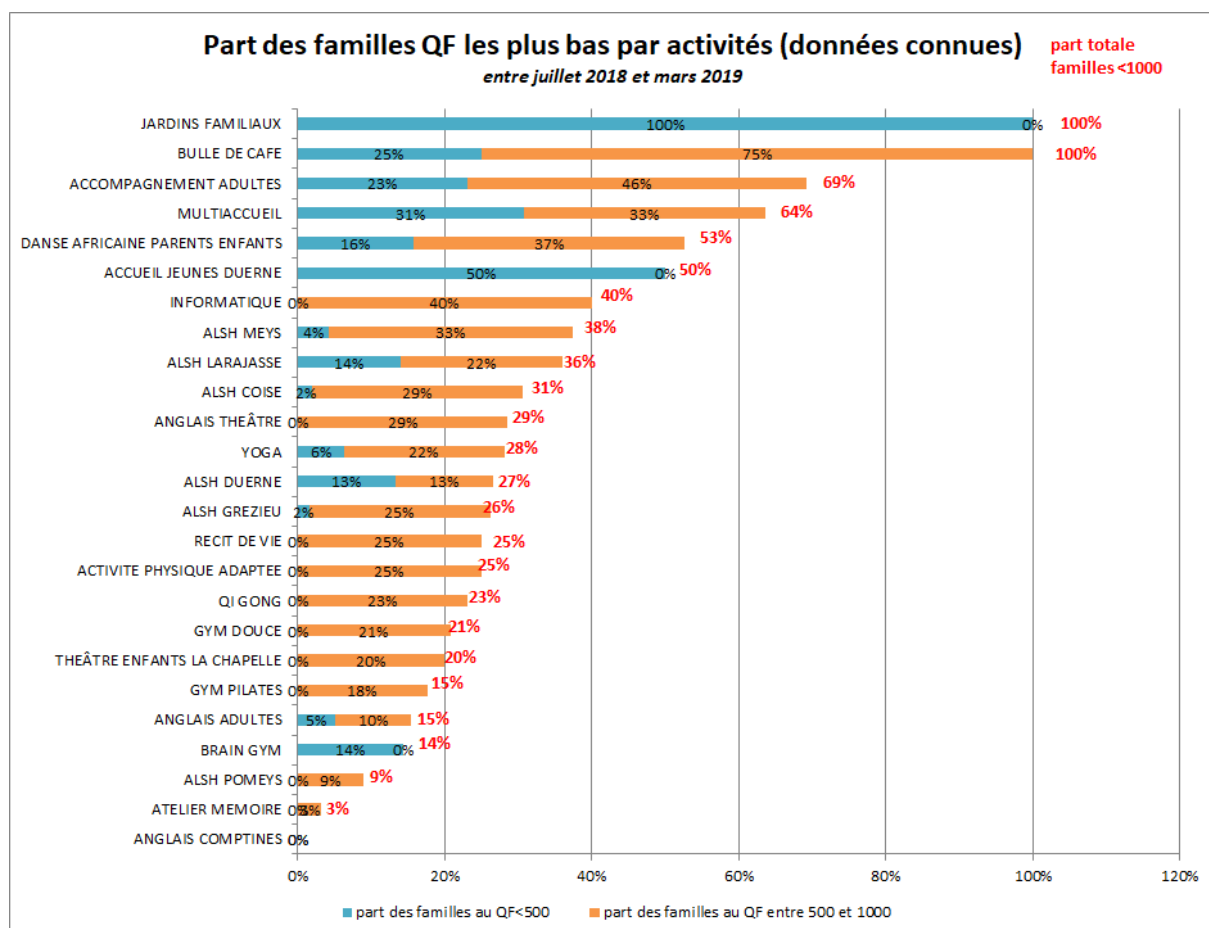
Il reste complexe d'extraire des données valables sur les revenus des publics accueillis :

- plusieurs activités, notamment celles accueillant le plus de publics fragiles, ne nécessitent pas d'inscription (RSA, PIJ, ateliers familles, etc.) ou ne complètent pas les données concernant les Quotient Familiaux (QF) (LEAP Jeu marquette, ateliers sociolinguistiques...).
- les QF ont été peu complétés par les adhérents avant la rentrée de septembre 2018, date à laquelle nous avons veillé à compléter au mieux ces données.
- les statistiques ne sont pas remplies de la même manière suivant les différents secteurs d'activité du centre (multiaccueil/activités) pour lesquelles les tranches de QF sont différentes. Seules les QF moins de 500 et moins de 1000 sont communs.

Une fois ces réserves levées, nous pouvons observer le graphique ci-dessous, représentant la part de familles avec un QF inférieur à 500 en bleu (très bas revenus) et inférieur à 1000 en orange (revenus bas à moyens).

Il ressort de cette analyse que certaines activités sont plus particulièrement fréquentées par les familles à bas QF (jardins familiaux, bulle de café, accompagnement adulte remise à niveau, multiaccueil) et ont ainsi une vocation sociale plus affirmée. Les ateliers hebdomadaires en revanche sont moins fréquentés par les familles à bas revenus (anglais, brain gym, pilâtes...). Il s'agit d'activités payantes pour lesquelles le public est davantage "consommateur" de son activité.

Au total, 7% des inscrits ont un QF inférieur à 500, taux comparable à la répartition des QF sur l'ensemble des Monts du Lyonnais (9% des familles ont un QF inférieur à 450).

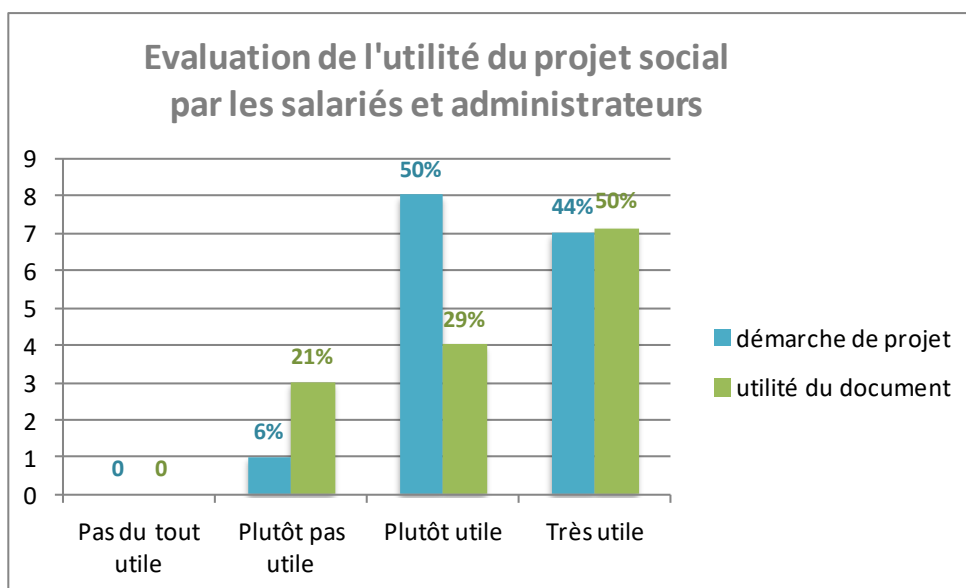


II. Evaluation du projet



1. Le projet social 2015-2018 : la plus-value d'une démarche de projet

72% des salariés et administrateurs du centre estiment connaître le projet social (56% plutôt et 17% tout à fait).



La grande majorité (94%) jugent la démarche de projet social utile ou très utile (élaboration du projet, précision d'objectifs sur plusieurs années...) :

- ⇒ Pour la remise en question et la prise de recul nécessaires à son élaboration :
« L'élaboration du projet oblige à réfléchir au sens qu'on donne aux actions menées, leur donne un cadre, limite le risque de tomber dans la routine. La précision des objectifs permet de passer de ces idées théoriques à des pratiques ou des actions concrètes. Le fait de réfléchir pour plusieurs années permet de laisser le temps de les développer dans la durée et de donner de la cohérence entre elles. Cette démarche oblige à se remettre en question et à s'interroger sur le sens des actions menées. »
- ⇒ Pour faire correspondre au mieux les actions aux besoins des habitants :
« Il permet de cibler et répondre aux besoins du territoire et de ses habitants et d'avoir une cohérence sur l'ensemble des actions proposées au centre. Il aiguille nos actions afin qu'elles soient le plus utile possible et en faveur des publics concernés. Il nous rappelle les axes importants à faire ressortir dans nos démarches. »
- ⇒ Pour le partage d'idées et de valeurs, au moment de l'élaboration participative du projet :
« Transmission des valeurs d'un CSC et de la nécessité de les incarner. »

Une personne note que l'énergie et le temps nécessaires à l'élaboration du projet sont toutefois trop importants, pour une durée relativement courte (seulement 4 ans). En 4 ans en effet, le territoire et les besoins des habitants n'ont pas connus de changements très impactant. Il est alors suggéré de réaliser une évaluation approfondie au bout de 4 ans, débouchant sur une actualisation du projet, plutôt qu'une refonte totale. Cette proposition est actuellement en réflexion au sein de la fédération des centres sociaux et de la CAF.

Comme on peut le constater à travers les réponses des salariés et administrateurs, l'intérêt premier du projet social réside dans son **élaboration collective, davantage que dans l'écrit qui en subsiste**. Ainsi, l'utilité du document est jugée utile par un nombre moins important de personnes (79%), même si ce taux reste important. Le document est essentiellement utilisé par les salariés pour ses grands axes et pour rédiger certains dossiers.

« C'est un document ressource qui nous permet de nous y référer lors de la création de nos actions afin qu'elle se rapproche le plus des buts de l'association. Il nous permet d'avoir une réflexion sur nos actions et parfois d'y ajouter des choses ou de les modifier grâce à l'inspiration que peut nous fournir ce document sur des points parfois oubliés. »

Par ailleurs, la structure du projet 2015-2018, découpant les grands axes par secteurs d'activité, est peu fluide (la visibilité des grands axes est réduite, en revanche, l'approche par secteur est sans doute plus aisée pour les salariés). En outre, certaines parties sont redondantes, ce qui rend la lecture fastidieuse.

2. Le projet associatif

Le projet associatif définit les valeurs et finalités de l'association, son fondement. Il reste valable malgré les changements de projet social.

3 finalités :

- ⇒ **Etre association ressource au service des collectivités, des associations ou établissements scolaires : Animation de la vie sociale du territoire.**
Nous rapprocher de la population et la jeunesse en particulier, des associations, des municipalités, des établissements scolaires pour être à l'écoute de leurs besoins
→ Travail en partenariat
- ⇒ **Etre une association d'accompagnement des personnes et des familles :**
Répondre aux difficultés, aux questionnements des familles et des individus, favoriser l'échange, lutter contre l'isolement et le repli sur soi.
→ Elaboration de projets éducatifs
- ⇒ **Etre une association d'éducation populaire :**
Rendre notre public acteur de ses propres actions, favoriser sa formation et son éducation.
→ Favoriser la participation et la prise de responsabilité de tous.

5 valeurs

- ✓ La solidarité
- ✓ La démocratie
- ✓ Les liens, le vivre ensemble
- ✓ L'ouverture culturelle
- ✓ L'engagement

D'après l'enquête réalisée en 2017 auprès des adhérents et administrateurs ayant recueilli 126 réponses, le vivre ensemble est la valeur la plus représentative du centre socioculturel (pour 58% des répondants).

Le projet social découle du projet associatif et décline ses valeurs en objectifs pour 4 ans.

3. Evaluation par secteur

Petite enfance :

nombre d'enfants différents

	2015	2016	2017	2018
0/4 ans	116	128	111	98
4/6 ans	10	9	13	3
TOTAL enfants	126	137	114	101

Le taux présenté ci-dessous est calculé en fonction de notre agrément 30 enfants une amplitude d'ouverture de 11 heures par jour.

Evolution du taux d'occupation de 2015 à 2018

	2015	2016	2017	2018
facturé	70.83%	83.26%	83.83%	82.42%
réalisé	66.82%	77.83%	79.72%	78.76%

1. Un accueil de qualité pour les familles et les enfants

Le multiaccueil Pirouette a veillé à proposer un accueil de qualité et individualisé, aux parents et leurs enfants, tout au long du projet.

- **Des locaux adaptés**, avec différents espaces identifiés et aménagés. La cloison entre l'espace bébé et l'espace des grands a en particulier amélioré la qualité d'accueil des enfants (espaces séparés, moins de bruit...)
- **Une équipe attentive à l'accueil des parents et des enfants** : des outils de transmission ont été mis en place, afin de faciliter l'individualisation de l'accueil et faciliter le lien avec les parents (carnet jusqu'à 1 an, tableau, fiche repas, trombinoscope de l'équipe,...). Il est à noter que la multiplication des outils peut prendre du temps à l'équipe et que l'affichage n'est parfois pas assez lisible pour les familles.

« On a pas mal d'info, c'est hyper agréable pour nous parents. »

source : parole de parents, réunion d'évaluation

- **Un temps d'adaptation des enfants** est organisé, afin de faciliter l'intégration des enfants et de rassurer les parents. Toutefois, le nombre important d'enfants accueillis ne permet pas toujours un accompagnement des adaptations dans les meilleures conditions.
- **Un taux d'encadrement conforté**, avec l'embauche depuis 2014 d'une auxiliaire petite enfance en surplus de l'équipe (en contrat aidé puis en CDI depuis 2018). Ce poste permet d'assurer les remplacements de l'équipe dans de meilleures conditions (éviter le recours trop fréquent à des salariés en remplacement, qui ne sont pas connus des enfants et des familles) et permettre un « surplus d'équipe » sur des temps plus chargés.

En revanche, plusieurs points rendent l'accueil parfois plus difficile :

- **Un turn-over important des enfants** : 4,5 enfants par place en moyenne, ce qui peut rendre plus difficile la relation au quotidien avec l'enfant. (beaucoup de passage, temps nécessaire pour l'organisation...).

126 enfants accueillis en 2015
137 enfants accueillis en 2016
114 enfants accueillis en 2017
101 enfants accueillis en 2018

- **Des locaux bruyants, sur les périodes d'accueil** (arrivée et départ des familles), même si la mise en place d'une cloison entre l'espace bébé et l'espace enfants a permis une nette amélioration de ce point. Par ailleurs, l'espace bébé reste relativement circulant (passage pour accéder à la cuisine).

2. Un équipement qui veille au bien-être, à l'autonomie et au développement des enfants, malgré un nombre d'enfants important

Le projet d'établissement du multiaccueil est centré sur le bien-être, l'autonomie et le développement des enfants.

- **Le principe de motricité libre**, qui consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance est en particulier central dans l'accueil des enfants à Pirouette : matériel pédagogique adapté (jeux de psychomotricité notamment), matériel freinant la motricité libre non utilisé (transat, cale-bébé, trotteur), formations régulières, individuelles ou collectives du personnel (psychomotricité, langue des signes...). Certains parents ont en revanche regretté, lors de la réunion d'évaluation, le fait que les sucettes et doudous soient à disposition des enfants.
- La structure s'organise également afin de **respecter au mieux le rythme de l'enfant** : sieste en fonction des besoins de l'enfant, etc. En revanche, la structure **manque de chambres**, pour pouvoir réellement s'adapter au rythme de sommeil de chaque enfant.

Des formations régulières en individuel ou en équipe autour de la pédagogie (des douces violences à la bientraitance, relaxation, le jeu, arts plastiques, formation musique, le sens de la sanction, estime de soi, etc.).

3. Un accompagnement des familles et un soutien à la fonction parentale

Le multiaccueil veille à accompagner les familles :

- Les parents reconnaissent ainsi trouver **un soutien important** auprès de l'équipe, à l'écoute de leurs questionnements et besoins (repères alimentaires, questionnements sur le sommeil et le bien-être de l'enfant...). La prise en charge des enfants est, dans la mesure du possible, individualisée et un point sur la journée de l'enfant est réalisée le soir auprès des parents.
« On fait équipe avec l'équipe, on est écoutés. » « On a toute confiance. » « Elles ont bien su nous rassurer. »
source : parole de parents, réunion d'évaluation
- La crèche participe, aux côtés du secteur famille, à **l'organisation de temps d'information** : soirées

Un accueil privilégié de familles fragiles :

- En 2017, 52 enfants inscrits au multiaccueil vivent sous le seuil de pauvreté soit 46% des enfants accueillis, taux en augmentation par rapport à 2016 (44%).
- Parents en recherche d'emploi : 20 en 2015, 12 en 2016, 4 en 2017
- Enfant qui dépend de la protection de l'enfance : entre 2 et 5 accueillis chaque année
- Familles suivies par les services de la PMI (accueil prioritaire) : entre 5 et 21 enfants par année.

parentalité organisées dans le cadre du REAAP, ateliers sur la santé des enfants, etc.

- Les directrices de la crèche **accueillent régulièrement les familles, notamment les plus fragiles**, afin de les accompagner sur divers questionnements (santé de l'enfant, développement, etc.). Un lien important a été mis en place au fil du temps avec les partenaires sociaux du territoire (assistantes sociales, CAMSP, CMP, etc.). La suspicion de handicap de plusieurs enfants a ainsi été repérée et les familles orientées vers les professionnels compétents. En outre, entre 1 et 2 enfants en situation de handicap sont accueillis chaque année.
- ⇒ Le multiaccueil est **un équipement ouvert sur l'extérieur et particulièrement impliqué dans les projets partenariaux** : organisation de conférences ou temps forts avec le centre socioculturel, co-organisation de la journée « livre et petite enfance », participation à la semaine de la petite enfance, actions intérogénérationnelles avec l'EPHAD, accueil régulier de stagiaires, etc.

4. Une transition vers l'école accompagnée, dans la mesure des moyens

L'accueil en crèche constitue un réel **accompagnement à la socialisation de l'enfant**. L'équipe du multiaccueil veille ainsi à l'adaptation des enfants à son groupe d'âge (le passage du groupe bébé au groupe enfant est accompagné et réalisé au moment opportun pour l'enfant : ainsi, un enfant qui ne serait pas assez mûre pour intégrer le groupe d'âge supérieur peut rester le temps nécessaire dans le groupe des bébés).

Une passerelle vers l'école publique Hubert Reeves est organisée, en partenariat avec la MJC de St-Symphorien-sur-Coise. Les familles sont satisfaites de cet accompagnement. Toutefois, l'équipe du multiaccueil constate que cette double collectivité (crèche / école) représente également une double séparation et une double adaptation pour l'enfant et peut constituer une angoisse supplémentaire pour certains enfants.

5. Une structure qui a renforcé son engagement en faveur du développement durable, mais un projet de cuisine sur place qui n'a pas encore abouti

Le multiaccueil est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de développement durable. Toutefois, ce projet social a permis d'**affirmer cette spécificité et d'avancer encore dans les principes du développement durable** : achat de produits d'entretiens écologiques (cette démarche représente un réel surcoût pour la structure), activités organisées à partir de matériaux de récupération, jeux durables (le multiaccueil privilégie les jeux solides et durables en produits recyclables et recyclés), recyclage et tri, etc.

En revanche, **le projet de cuisine sur place, à partir de produits locaux et biologiques n'a pas encore abouti**. Malgré l'acquisition de matériel de cuisine et les formations engagées en ce sens, le multiaccueil n'a pas encore pu finaliser le projet (le personnel en place en préparation de repas n'est pas favorable à cette transition et le centre socioculturel a traversé des années de difficultés économiques qui ont conduit à ralentir la mise en place de nouveaux projets).

6. L'engagement des parents et l'implication dans la vie de la structure encouragés

Le multiaccueil a mis en **place plusieurs projets permettant l'implication des parents** dans la vie de la crèche.

Sur la base du volontariat, un **conseil des parents** est constitué chaque année. Celui-ci s'autosaisit de sujets liés à la crèche sur lequel il souhaite s'investir. Ainsi, le conseil des parents a participé à l'organisation de la fête de Noël, de la fête de la crèche, à l'animation d'instantés thé, à la rédaction d'un petit journal de la crèche...

Le dynamisme du conseil des parents est fluctuant, en fonction des années et de l'intérêt des parents. A noter, une maman issue du conseil des parents est aujourd'hui co-présidente du centre socioculturel.

Le lien entre le multiaccueil et le centre socioculturel reste encore peu visible, en particulier pour les parents, qui n'ont souvent pas conscience d'être adhérents à l'association et de bénéficier de services proposés par le centre socioculturel.

Enfance :

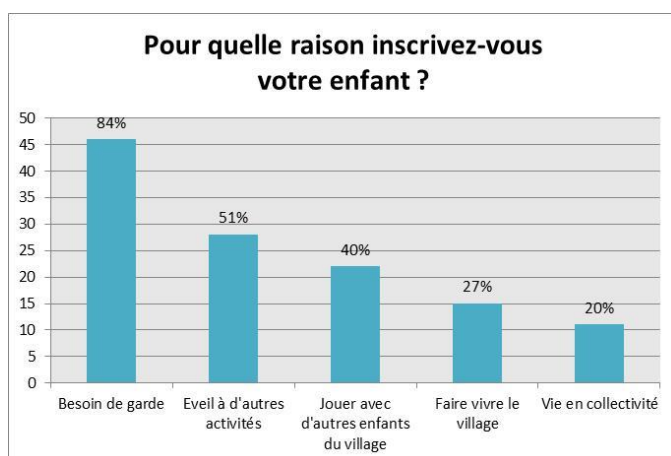
1. Un accueil de proximité des enfants grâce à un partenariat avec les villages :

Le centre socioculturel a développé des partenariats avec les villages :

- **Coordination des Temps d'accueil périscolaire sur les villages de Pomeys, La Chapelle-sur-Coise et Meys** depuis l'année scolaire 2014-2015. Cette action a permis au centre socioculturel d'être présent sur ces 3 villages, de développer un partenariat avec les mairies et les associations des villages. La fin des TAP à la rentrée 2018 marque l'arrêt de ce partenariat. Toutefois, ces actions ont permis de déboucher sur de nouveaux partenariats avec les villages : projets jeunes et activité théâtre à La Chapelle en particulier.
- **Coordination des Centres de loisirs (ALSH) sur 6 villages au total** : Pomeys, Larajasse, Coise, Grézieu-le-Marché, Meys et depuis 2018, Duerne.

ALSH :

222 enfants accueillis en 2015
189 enfants accueillis en 2016
226 enfants accueillis en 2017
230 enfants accueillis en 2018



D'après une enquête réalisée auprès des parents en 2017, (98 réponses représentant 223 enfants), 27% des parents inscrivent leur enfant au centre de loisirs pour faire vivre le village et 40% pour que leur enfant joue avec d'autres enfants du village. Les centres de loisirs sont un service de garde avant tout, mais **l'objectif d'éveil des enfants et de participation à la vie du village sont également importants pour les familles.**

Toutefois, si l'itinérance des centres de loisirs constitue une réelle richesse (proximité, implication des parents, réponse à un besoin de garde, etc.), la qualité de l'accueil des enfants est parfois limitée par le **manque d'adaptation de certains locaux** (plusieurs centres étant réalisés dans des salles des fêtes par exemple).



Enfin, **l'accueil des enfants porteurs de handicap** ou d'enfants à besoins spécifiques reste complexe dans le cadre de la collectivité : il est ainsi difficile de prendre en charge ces enfants dans le groupe, sans avoir les moyens de dégager spécifiquement un animateur.

Au cours de ce projet social, le secteur enfance a ainsi travaillé à la **coordination étroite avec les villages, mais également avec les différents partenaires du territoire** : la mise en place des PEDT (projet éducatif territorial) ont ainsi permis de renforcer ces partenariats (avec les élus, les DDEN, les associations de parents d'élèves), même si l'on peut regretter que les partenariats avec les enseignants n'aient pas toujours été suffisamment développés.

⇒ **Avec l'arrêt des TAP à la rentrée 2018, il conviendra de veiller à maintenir et renforcer ce partenariat et cette proximité avec les villages et les partenaires.**

2. Un accueil des enfants privilégiant le bien-être, l'autonomie et le développement de l'enfant

Dans le cadre de ce projet social, **les objectifs pédagogiques ont été réaffirmés** et guident réellement les actions : les animateurs accueillant les enfants dans le cadre des TAP ou des ALSH reçoivent une formation des directrices sur ces objectifs. Des temps de réunions réguliers sont organisés, afin de veiller à leur prise en compte.

La **mise en place des temps globalisés** a été expérimentée dans le cadre des TAP et des ALSH depuis 2017, suite à une formation spécifique sur l'accueil d'enfants en difficulté. Ces temps ont permis de **respecter aux mieux le rythme de l'enfant**. Toutefois, ces temps ont été difficiles à mettre en place sur certains villages, l'équipe d'assistantes maternelles n'ayant pas adhéré aux objectifs. Un **manque de communication** sur l'intérêt de cette pédagogie pour les enfants a également suscité une incompréhension de la part de certains parents, davantage en attente de résultats et de productions de la part de leurs enfants.



La parole et les besoins des enfants sont au cœur du projet du centre socioculturel : des **outils ont été mis en place afin de faciliter l'expression des enfants** : boîte à idées, petit journal, temps d'évaluation, temps de discussion...

Dans le cadre des centres de loisirs, les animateurs ont également travaillé à la **responsabilisation** des plus grands envers les plus petits et expérimentés des jeux et

outils de **coopération**. A cet effet, une formation des animateurs sur la coopération a été proposée en 2017. Cette formation a été ouverte aux équipes des MJC de St-Symphorien-sur-Coise et de Chazelles-sur-Lyon.

Depuis 2017, un stage d'anglais enfant sur 2 jours a également été initié, répondant à une réelle demande des familles (demande relayée par notre intervenante en anglais). 11 enfants ont été accueillis en 2017 et 15 en 2018. Ces stages ont permis de **familiariser les enfants à la langue**, mais également à la culture anglo-saxonne à travers une immersion totale pendant le stage. Ce stage a débouché en 2018 sur l'organisation d'ateliers hebdomadaires (anglais théâtralisé enfants et comptines en anglais pour les plus petits). Le temps de préparation et d'animation du stage est toutefois trop important et un recalibrage sera nécessaire courant 2019, après 2 années d'expérimentation.



3. Un accompagnement des associations du territoire et des projets construits en partenariat avec les familles

Les **ALSH sont construits en partenariat avec les parents bénévoles des villages**, depuis de nombreuses années. Le centre a progressivement pris une place plus importante dans ce partenariat et permis une **professionnalisation accrue de ces centres de loisirs**. Cette place est toutefois fréquemment questionnée par les parents bénévoles, qui ont parfois le sentiment d'être dépossédés.

Cependant, le partenariat s'est progressivement clarifié avec les associations des villages et les relations apaisées, notamment grâce à la Charte et aux clarifications apportées lors des réunions de coordination. Des bilans sont organisés chaque année, avec les parents bénévoles, mais également avec les enfants.

Les villages sont globalement satisfaits de la qualité des ALSH, mais les parents bénévoles restent frustrés par le **manque de budget** alloué aux activités et intervenants. Notons en effet que **les centres de loisirs ne bénéficient d'aucun soutien financier**, en dehors de la participation des parents et de la PS de la CAF, contrairement à la plupart des centres de loisirs du territoire (centre de loisirs intercommunal de St-Laurent-de-Chamousset, de Méli-Mélo à St Martin-en-Haut, de la MJC de St-Symphorien-sur-Coise en particulier).

Budget :

La coordination en amont de 4 centres de loisirs est intégrée dans notre convention globale avec la communauté de communes (mais pas chiffrée). Nous accompagnons actuellement 6 villages. Les communes ne participent pas financièrement en dehors de la mise à disposition de salles et les ALSH ne sont pas inscrits au CEJ.

Des **échanges entre parents bénévoles des différents villages** sont facilités par le biais des réunions collectives des ALSH. Toutefois, les partenariats entre les parents des différents villages restent limités à ces temps d'échange (peu d'échanges d'idées, d'intervenants ou de « bons plans »).

Notons également que la **visibilité du centre socioculturel dans les villages reste faible**, les associations de parents co-organisateurs ne valorisant souvent que peu l'apport du centre, qu'ils

vivent souvent comme un « prestataire ». Pour cette raison (et pour des raisons réglementaires), les enfants participant aux centres de loisirs doivent être adhérents au centre depuis l'été 2018.

4. Le développement durable intégré au projet pédagogique du secteur enfance

Des actions et pratiques développement durable sont proposées, dans le cadre des TAP et des ALSH : sur la **thématique** (sensibilisations...) ou sur la **pratique** (covoiturage, récupération, sorties et intervenants de proximité privilégiés, cuisine locale...). Les animateurs sont sensibilisés au développement durable lors des journées de préparation.

Toutefois, toutes les activités ne peuvent répondre aux principes du développement durable et de nombreux déplacements sont réalisés, en raison du caractère rural du territoire.

Jeunesse :

1. Un repositionnement du secteur jeunesse au cours du projet social, vers plus de proximité avec les jeunes des villages

Le projet social actuel a impulsé un **tournant dans l'accompagnement des jeunes sur le territoire**. En effet, le précédent projet social axait l'intervention auprès des jeunes sur des actions de prévention en partenariat avec les établissements scolaires (essentiellement de St-Symphorien-sur-Coise) et l'accompagnement à la mise en place d'inter-MJ.

En 2014, le CA s'est prononcé pour une évolution du projet jeunesse au regard de la montée en puissance de l'animation/prévention jeunesse sur la commune de St-Symphorien-sur-Coise en particulier avec les actions de la MJC, de plus en plus présente sur ces questions. L'objectif est alors de renforcer la présence de l'animation jeunesse dans les villages à travers un projet axé sur l'animation (sur les 8 communes du territoire ne bénéficiant pas de maisons des jeunes) :

- Public 12-17 ans : sorties et animations à la journée, séjours été et hiver, suivi de projets....
- Public 18-25 ans: accompagnement des associations Maisons des Jeunes (MJ'), des nouveaux Conseil d'Administrations et bureaux, organisation de journées communes aux MJ', mise en place d'un réseau d'échanges.....

Cette nouvelle organisation s'est accompagnée d'un changement d'animateur et expérimentée sur 2015-2016. Des rencontres avec les élus des communes ont permis de faire connaître l'offre du centre.



Plusieurs temps d'animation ont été proposés : mercredis de jouer, samedis de jouer, séjours... La participation des jeunes est toutefois restée relativement faible, malgré des efforts de communication.

Sur ce projet social, le centre s'est également désinvesti du partenariat autour de la formation BAFA (partenariat avec les MJC de l'Ouest Lyonnais), projet pertinent, mais très gourmand en temps. Par ailleurs, le centre socioculturel avait prévu le portage d'une session de formation BAFA sur l'été 2016, annulée par manque d'inscrits.

Courant 2017, le centre a redéfini de nouveau son positionnement jeunesse, avec l'arrivée d'une nouvelle animatrice « jeunes » (qui était alors seulement très partiellement positionnée sur la jeunesse, étant par ailleurs animatrice TAP et directrice ALSH l'été). L'objectif est de **s'appuyer sur le lien établi avec les enfants** dans le cadre des TAP et des ALSH, pour maintenir cette relation de confiance et proposer un **accompagnement de projets et des actions pour les « pré-ados »**, tranche d'âge sur laquelle rien n'existe (pas de centres de loisirs au-delà de 12 ans et pas de maisons de jeunes avant 14 ans). L'objectif est ainsi d'accompagner les jeunes dans leur autonomie et leur citoyenneté, pour une gestion plus citoyenne des Maisons des jeunes des villages, qui rencontrent fréquemment des difficultés. En 2019, des animations itinérantes dans les villages (mini MJ) sont expérimentées.

⇒ **Le centre socioculturel doit ainsi faire face au défi d'être reconnu en tant que professionnel de la jeunesse sur les villages sur lesquels nous ne sommes pas présents physiquement.**

Par ailleurs, le centre s'est progressivement retiré du réseau CRIJ et n'est plus labellisé PIJ (Point Info Jeunesse). Il s'agit pourtant du seul PIJ labellisé sur le sud des Monts du Lyonnais, historiquement porté par le centre socioculturel sur le territoire (1^{er} label du Rhône en 1986). Le PIJ a en effet été progressivement déconnecté des autres actions du centre et s'est essentiellement centré sur des actions d'orientation (permanences hebdomadaires au collège de St Martin et ponctuelles au lycée Jean Monnet).

PIJ :

25 RDV individuels en 2015
36 RDV individuels en 2016
42 RDV individuels en 2017
Un partenariat fort avec le collège de St Martin et le lycée Jean Monnet

⇒ **Il convient de s'interroger sur la place du PIJ dans la stratégie jeunesse du centre, afin de se positionner sur l'avenir de cette labellisation.**

2. Un accompagnement de projets qui se renforce

Le centre socioculturel veille à **accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie et à éveiller leur esprit citoyen** :

- Accompagnement des Maisons des jeunes, en fonction de leurs demandes. Cet accompagnement a été peu sollicité sur ce projet social, malgré les difficultés rencontrées sur certaines communes. Courant 2017, le centre a rencontré la présidente de la MJ de Meys pour des questionnements relatifs à ses statuts, ainsi que les élus de Pomeys, confrontés à des problèmes d'incivilités dans le cadre de leur maison des jeunes. La référente jeunesse du centre a accompagné le cheminement de la commune vers une réflexion sur l'animation de temps en amont de la Maison des jeunes. La commune s'est orientée vers une maman bénévole, qui a par la suite proposé 2 temps d'accueil des pré ados à la MJ. En 2019, la commune de Grézieu a également sollicité l'accompagnement de la référente jeunesse pour la réouverture de la MJ.
- Actions inter-MJ : en 2016, le centre a accompagné la mise en place d'une journée interMJ (olympiades). Le projet est relancé en 2018.

- Depuis 2016, le centre accompagne des projets portés par une classe de collégiens de Jean Monnet, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. L'objectif est de redonner confiance aux jeunes, à travers la construction d'un projet correspondant à leurs préoccupations et s'appuyant sur leurs compétences. 2 films ont été réalisés, l'un sur le « pakour » (discipline sportive en espace urbain) et l'autre sur le harcèlement.
- Accompagnement de projets de jeunes : la référente jeunesse accompagne depuis 2017 un groupe de jeunes, issus de 2 villages du territoire, dans la création d'une junior association. La junior association s'est impliquée dans plusieurs projets d'autofinancement, ainsi que sur différents projets du territoire : Carnaval, projet de création de Kamishibai, en partenariat avec la médiathèque de St Symphorien, Top chef des Monts, soirée théâtre avec le comité de fêtes de la Chapelle, etc. En 2019, un groupe de jeunes de Grézieu est également accompagné pour la réalisation d'un projet.
- En 2018, l'ouverture d'après-midi d'accueil jeunes (11 ans- 15 ans) sur les communes de Duerne et de Pomeys a été expérimentée et a rencontré un réel succès, poursuivi en 2019 en intégrant 2 autres communes.

⇒ **A noter que depuis 2017, l'action jeunesse du centre s'appuie davantage sur le relais effectué par les familles, ce qui a certainement été un facteur de succès de ce nouveau format d'action.**

3. Le développement durable : un axe peu abordé directement dans le cadre des actions jeunesse

Axe à part entière du projet social, le développement durable n'a pas été abordé directement dans le cadre d'actions jeunesse. Toutefois, cette préoccupation étant portée par les équipes, elle a été présente dans les façons d'agir (recyclage, lien avec les associations du territoire, etc.).

Depuis 2017, l'action jeunesse du centre s'axe sur le lien des jeunes avec leur territoire, en évitant les actions de « consommation » (top chef des Monts, projet médiathèque, junior association, etc.) et **en renforçant la connaissance et l'appropriation de leur territoire par les jeunes** (découverte radio modul, sorties sur le territoire, etc.).



Familles :

Ce projet social a connu l'émergence du secteur famille, avec le recrutement d'une référente famille et la mise en place de plusieurs outils qui ont pu être expérimentés sur ces 4 années.

1. Des actions support au développement d'actions au sein de la famille

Les actions familles du centre socioculturel sont de véritables **outils pour les services sociaux du territoire**, permettant de travailler sur les **liens intrafamiliaux**. *« Les actions famille et enfance du centre sont repérées et fonctionnent. La collaboration avec vous est un vrai outil de travail. » source : entretien partenaire*

Vacances Familles solidarités :
- 3 familles accompagnées chaque année pour leur départ en vacances.
- 3 à 4 sorties à la journée et un week-end chaque année

Les sorties et vacances familles constituent des **temps de répit en famille**. Lors de la réunion d'évaluation, les familles se déclarent ainsi *« contentes de vivre autre chose ailleurs, en étant déchargées de la logistique »*.

La mise en œuvre du dispositif VFS (Vacances Familles Solidarités) de la CAF, sur les sorties familiales et l'aide aux premiers départs en vacances a ainsi permis aux familles **d'accéder aux loisirs, de renforcer des liens sociaux mais également parentaux, voire intergénérationnels**. Il est à noter cependant que si les sorties dans les grands parcs sont plébiscitées par les familles et par certains partenaires du dispositif, celles-ci ne facilitent pas les échanges entre familles et sont plutôt génératrices de dispersion. Le centre recherche par conséquent l'équilibre entre ces sorties ressourçantes et ludiques pour les familles et les propositions plus propices aux liens entre familles (ferme, découvertes de la nature, musées, etc.).

Afin de faciliter la participation de l'ensemble des membres de la famille (notamment des pères), nous privilégions tant que possible d'organiser les sorties le samedi. Toutefois, de nombreuses structures ne sont pas ouvertes aux groupes le samedi.

Certaines familles ont par ailleurs accédé plus difficilement aux sorties familles : c'est le cas notamment des agriculteurs (nombreuses exploitations laitières sur le territoire : difficultés pour ces familles de laisser les bêtes) pour lesquels ce temps de répit pourrait pourtant être bénéfique.

Dans le cadre de **l'accompagnement à la scolarité**, une attention particulière est portée sur le lien aux parents. Toutefois, on note une attente différente entre les enfants (recherche de dialogue, d'écoute) et les parents (en attente de résultats scolaires).

2. Des actions qui ont contribué à lutter contre l'isolement et à mixer les publics

Le dispositif VFS (vacances familles solidarité) permet la réalisation d'actions correspondant aux valeurs défendues par le Centre Socioculturel : les sorties familiales sont organisées en partenariat avec d'autres associations ou institutions (Etais, MSA, MDR, Secours Catholique, Réseau d'Entraide Solidarité), des sorties à la journée et un week-end dans l'année, sont proposés pour **favoriser le vivre ensemble, rompre l'isolement, accéder à des loisirs** de qualité à prix réduits.

Ce partenariat permet de **mixer les publics** et d'accueillir également des personnes seules, qui peuvent ainsi rencontrer d'autres personnes. En revanche, la référente famille ne **dispose pas d'assez de temps pour accompagner au mieux les familles** pour le week-end, afin d'en faire un véritable dispositif d'accompagnement.

Les **ateliers sociolinguistiques** contribuent également à lutter contre l'isolement : ainsi, les personnes accompagnées peuvent non seulement acquérir les bases de la langue française, mais également rencontrer de nouvelles personnes.



Sur ce projet social, le centre a tenté de **développer l'itinérance de certaines actions**, pour aller au plus proche du public : itinérance de jeu marquette dans les petits villages, accompagnement à la scolarité dans les villages, etc. Cette expérimentation n'a pas été poursuivie : en effet, l'absence de locaux adaptés pour ces actions itinérantes n'a pas permis d'accueillir les familles dans de bonnes conditions (pour jeu marquette, l'accueil dans les salles des fêtes n'étant pas adapté, les familles n'ont pas adhéré, pour l'accompagnement à la scolarité, les bénévoles et les enfants se trouvaient isolés du reste du centre socioculturel et ne pouvaient pas bénéficier du suivi de la référente famille et des outils).

En revanche, Jeu Marquette, le lieu d'accueil enfants parents, poursuit l'itinérance sur les villages équipés de relais assistantes maternelles (St Symphorien-sur-Coise, Larajasse, St-Martin-en-Haut, Aveize et St-Laurent-de-Chamousset depuis 2018). Les conférences parentalité organisées dans le cadre du REAPP sont également organisées dans différentes communes du territoire.

3. Un accompagnement à la fonction parentale

Plusieurs outils ont été mis en place dans l'objectif d'accompagner la fonction parentale, en particulier :

- Jeu marquette, qui avait déjà été créé lors du précédent projet : le lieu d'accueil a connu une réelle professionnalisation. En septembre 2018, le lieu d'accueil a été labellisé LAEP et a développé son itinérance sur le secteur nord de la communauté de communes, afin de répondre à un besoin repéré par les familles et le RAM.
- Bulle de café, le café des parents : ces temps d'échanges entre parents ont été initiés en avril 2014. Un bénévole participe également à l'animation de ces séances. Celles-ci ont permis aux familles, à un rythme irrégulier en fonction des années et des envies des familles, de se retrouver, d'échanger sur des problématiques communes et de créer des projets, avec l'appui de la référente famille. Cet outil est très complémentaire au LAEP.
- Les conférences, organisées avec le soutien du dispositif REAPP. La référente famille du centre anime un collectif d'associations du territoire, qui organise chaque année 3 conférences/spectacles/débats autour de thèmes sélectionnés collectivement (petite enfance/enfance/jeunesse). Cette action connaît un réel succès et contribue non seulement à l'accompagnement à la fonction parentale, mais également à la coordination et aux partenariats des associations du territoire.

Conférences :
3 conférences par an qui accueillent entre 70 et 120 personnes en moyenne.

- Les ateliers parents enfants : ces ateliers de « faire ensemble » sont de réels outils pour faciliter les échanges et les liens entre parents et enfants et entre parents.
- ⇒ Ces différents outils complémentaires permettent d'une part **d'alimenter la réflexion des parents à travers l'intervention de professionnels (conférences, intervenants réguliers...), mais également de favoriser un savoir co-construit de façon horizontale (échanges entre parents).**

4. Des projets qui ont favorisé l'implication des parents

Les actions familles ont pour la plupart été réalisées en concertation avec les parents :

- Les familles sont conviées deux fois dans l'année à un temps d'évaluation de Jeu Marrette : Des familles ont souhaité que le centre initie la création d'un lieu d'accueil pour les parents et leurs enfants au-delà de 6 ans (« Jeu continue »). Ce projet n'a pas encore vu le jour et peut correspondre au fonctionnement d'une ludothèque avec un espace d'accueil et de jeux. Des ateliers parents enfants et sorties permettent toutefois de répondre partiellement à cette demande.
- Les parents participent à la programmation, voire à l'organisation et à l'animation des actions familles tout au long de l'année : les temps de « bulle de café » sont des espaces au cours desquels les parents peuvent proposer leurs idées et être accompagnés pour les mettre en place (découverte handi chien animé par une maman, atelier musical interactif avec 2 papas musiciens bénévoles, organisation d'un ciné Family, etc.).



5. Une place centrale à l'échelle du territoire sur le thème de la famille

Le centre social est de plus en plus **identifié et reconnu en tant qu'acteur et lieu ressource de la parentalité**, à travers la coordination du collectif REAPP, mais également la participation à différents temps forts sur le territoire (mise en place d'un espace parentalité lors du festival Mont en scène, co-organisation de la journée « histoire pour les p'tites oreilles » avec la médiathèque et le multiaccueil Pirouette, etc.).

- ⇒ **Un secteur en fort développement : défi de calibrer notre intervention en correspondance avec nos moyens.**

Insertion :

1. Un axe nouveau du projet social

L'axe insertion est également un axe nouveau de ce projet social, avec l'intégration de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA fin 2014, action auparavant portée par le CCML.

Le Conseil Départemental est chargé de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, mais le délègue pour partie à des structures externes. Parmi elles, dans le Rhône, deux centres sociaux seulement (celui de l'Orangerie à Tassin-la-Demi-Lune et le nôtre) sont missionnés par le Conseil Départemental pour un accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA.

L'action ayant été reprise alors que le précédent projet social avait déjà été écrit, celle-ci a été intégrée dans le projet, sans qu'une réelle réflexion ne soit menée en amont sur les spécificités centre social de cet accompagnement.

2. Un accompagnement global de personnes éloignées de l'emploi

Les Monts du Lyonnais sont un territoire bénéficiant d'un taux d'emploi relativement élevé. Aussi, les personnes qui restent éloignées de l'emploi sont pour beaucoup celles qui **cumulent les difficultés** contraintes familiales, faible niveau de qualification, manque d'expérience, absence de moyen de transport individuel,...). Les difficultés de mobilité sont aggravées par le manque de moyens de transports en commun, avec en particulier l'arrêt du transport à la demande sur le territoire. L'éloignement des services (de soins tels que le CMP en particulier, d'aide au retour à l'emploi tels que Pôle Emploi ou les organismes de formation...) constitue également un obstacle important pour les personnes accompagnées.

Bénéficiaires accompagnés :

Année	Nb de personnes	Dont accès à l'emploi ou la formation	Dont emploi durable
2015	75	40	15
2016	72	46	17
2017	73	48	21

En 2017, 53% des bénéficiaires accompagnés rencontraient des problèmes de santé et 45% de mobilité.

Les publics accompagnés sont en **situation de vulnérabilité et de précarité très forte** et les problématiques auxquelles ils sont confrontés constituent un frein à leur implication dans un parcours d'intégration dynamique et actif vers l'autonomie. Aussi, **un gros travail d'accompagnement est réalisé en amont de la recherche d'emploi** : accès aux droits, aux soins, accompagnement de démarches administratives, dossiers MDPH, sensibilisations à l'hygiène, etc.

L'action au sein d'un centre social comme le nôtre contribue à mettre en place cette approche globale des bénéficiaires, permettant de renouer avec le lien social : liens avec la crèche, avec les actions familles, avec les bénévoles du centre, avec l'alimentation solidaire, etc.

3. Mais un public qui accède difficilement aux autres actions du centre

La chargée d'insertion est seule au sein de la structure à exercer cette mission et couvre un grand territoire (qui dépasse les limites de la communauté de communes). En raison de son niveau de difficultés, le public accompagné le reste longtemps. Ainsi, en 2017, 52% des personnes accompagnées le sont depuis plus d'un an, dont 25% depuis plus de 2 ans. A l'échelle du département, cette proportion est de seulement 45%, dont 21% depuis plus de 2 ans.

Il reste par ailleurs difficile d'intégrer les bénéficiaires aux autres actions du centre : ce public est en situation de grande précarité, il pousse la porte du centre d'abord pour cet accompagnement spécifique, auquel il est contraint (alors que la participation aux autres actions relève d'un acte volontaire).

Compte tenu de la spécificité de notre structure et des difficultés supérieures à la moyenne du public accompagné, le Conseil Départemental va modifier la convention qui nous lie, en rattachant le centre socioculturel au groupe des référents sociaux et non plus socioprofessionnels à partir de 2019.

- ⇒ **Pour le prochain projet social, le défi sera d'intégrer plus fortement ce secteur à l'ensemble du centre socioculturel et de renforcer les liens avec les autres actions du centre.**

Seniors :

1. Un axe peu développé dans le projet social jusqu'en 2017

Relativement peu présent dans le projet social précédent, l'axe senior apparaît dans cet écrit essentiellement par le biais de la lutte contre l'isolement et du soutien à l'investissement bénévole des seniors au sein du centre socioculturel.

Le centre ne disposant d'aucun moyens humains et financiers sur cette thématique, relativement peu d'actions ont été menées jusqu'en 2017 : le centre s'est inscrit dans le projet de Charte territoriale des aînés à partir de 2016, piloté par la MSA et la communauté de communes. Plusieurs actions sont nées sur le territoire suite à cette réflexion : en particulier, le vendredi des aidants (action de formation et de soutien en direction des aidants), accueilli régulièrement au centre socioculturel. Toutefois, le partenariat s'est alors principalement centré sur des aspects logistiques.

En revanche, le soutien à l'implication de bénévoles reste un axe important du centre socioculturel. Toutefois, si l'investissement de bénévoles retraités est indispensable au bon fonctionnement de l'association, le renouvellement des bénévoles et administrateurs reste une problématique majeure. En effet, ces 5 dernières années, le turn-over des administrateurs encore dans la vie active a été important.

2. Une intervention qui se structure depuis 2017, grâce à divers appels à projet, autour de la prévention de l'isolement (social, numérique, générationnel...)

Courant 2017, plusieurs actions mises en place dans le cadre d'appels à projet ont permis d'initier des actions spécifiques en direction des seniors : les ateliers numériques seniors (CARSAT) en particulier ont apporté une réelle visibilité au centre socioculturel auprès du public senior. Depuis la mise en place de ces ateliers, ce public pousse fréquemment les portes du centre, en recherche d'actions précises ou tout simplement de lien social. Cette action permet ainsi de travailler sur l'e-inclusion des personnes âgées et également de renforcer leur lien de confiance avec le centre socioculturel et les actions de lien social qu'il développe.



2017, puis 2018 ont également permis d'expérimenter la mise en place d'actions intergénérationnelles mêlant les publics de la crèche et de l'EPHAD (appels à projet MSA et conférence des financeurs). Des actions spécifiques en direction des grands-



parents des enfants de la crèche ont également été initiées en parallèle, permettant ainsi d'inscrire cet axe senior au sein du projet famille (action autour de la grand-parentalité).

Des actions de liens social et convivialité ont également été menées avec la proposition de temps culturels autour du conte, de la musique et de la comédie (petits bonheurs du quotidien), en direction d'un public de personnes âgées isolées (avec l'association P'OSER à Larajasse), d'aidants aidés, en 2017 et tout public seniors en 2018.

Enfin, depuis 2018 et avec le soutien de la conférence des financeurs (appel à projet), une « bulle de café des seniors » a été initiée : à l'instar de la « bulle de café des parents », ce temps de rencontre et de partage permet aux seniors de se retrouver, d'échanger autour de thématiques et problématiques qu'ils rencontrent et faire remonter des envies, idées, voire de prévoir ensemble des actions à mettre en place : sont ainsi nées de ce groupe plusieurs projets, dont certains sont à présent autonomes (groupe tricot crochet, groupe échec intergénérationnel, ateliers mémoire, etc.).

- ⇒ L'offre de services est relativement importante pour les seniors « grand âge » et des initiatives émergent sur le territoire: association solidairaidants, P'OSER, SPASAD, Vendredi des aidants... Les actions spécifiques pour les « jeunes seniors », permettant de prévenir de l'isolement et de maintenir le lien social sont en revanche moins développées : c'est sur cet axe que le centre socioculturel a un rôle à jouer, en particulier pour les personnes les plus isolées socialement.
- ⇒ Il est à noter que certaines de ces actions avaient été tentées les années précédentes et n'avaient pas trouvé leur public. Dès lors que ces actions ont été proposées suite à l'impulsion d'habitants, elles ont connu un réel succès : c'est le cas des ateliers tricot par exemple.
- ⇒ Toutefois, ces dynamiques nécessitent du temps d'animation dédié pour impulser les réflexions et instaurer la relation de confiance et de proximité nécessaire à l'implication des seniors. Actuellement, ce temps d'animation n'est pas pérenne et soutenu dans le cadre d'appels à projet. Il conviendra pour les prochaines années de consolider cette animation de la vie sociale globale du centre (l'axe senior ayant ainsi un impact sur les actions transversales du centre).

Activités culturelles et de bien-être :

1. L'accompagnement dans la mise en œuvre de projets et l'autonomie des habitants

Le volet culturel du centre est l'un des secteurs mobilisant régulièrement des habitants bénévoles : ainsi, plusieurs groupes autonomes existent, naissent et meurent, au rythme des envies et de la mobilisation des habitants. Ainsi ce projet social a connu la mise en



sommeil de plusieurs groupes autonomes (groupe poésie, groupe mémoire d'Algérie), ainsi que la naissance d'autres initiatives (fenêtre ouverte sur, semaine de la tolérance, Carnaval...).

Ces groupes sont animés par **des valeurs partagées fortes** : désir d'ouvrir les habitants à la culture (groupe poésie, Del Arte), à la réflexion citoyenne (p'tit déj de l'actu, fenêtre ouverte sur, semaine de la tolérance), de favoriser les liens intergénérationnels et l'accessibilité financière (carnaval)...

Le centre socioculturel est également, de manière informelle et peu valorisée, une réelle « **pépinière** » de la **vie associative du territoire** : plusieurs collectifs sont nés avec l'appui du centre socioculturel (notamment l'association ALARM, qui œuvre pour le soutien des migrants) et de nombreuses associations trouvent au centre un soutien matériel et logistique important avec des prêts de matériel, de salles, en étant siège social, en accueillant régulièrement salariés et/ou activités dans nos locaux ou encore en accompagnant la rédaction de statuts (Pour une alimentation solidaire, Solidair'aidants, Les Petites Motsnotes, Graine d'école, les Cigales...).



- ⇒ Ce soutien aux dynamiques d'habitants ou de collectifs est essentiel dans le projet de centre socioculturel. Certains de ces groupes reposent sur un noyau restreint de bénévoles (p'tit déj de l'actu et fenêtre ouverte notamment) : il conviendra de veiller au renouvellement des bénévoles lors du prochain projet social.
- ⇒ Le rôle de soutien à la vie associative du territoire est peu valorisé, malgré le temps et l'investissement qu'il représente au final.

2. L'accès à des activités « ressourceuses »

Le centre socioculturel met en place des activités hebdomadaires. Afin d'éviter la concurrence avec les autres associations de la commune, en particulier la MJC, les activités ont été ciblées autour :

- du bien-être (Qi Gong, Yoga, relaxation, gym douce, pilâtes...).
- de la culture (anglais adulte et enfant, espagnol, récit de vie...).
- du lien parents enfants (yoga parents enfants, danse africaine parents enfants, communication gestuelle avec bébé...).
- des seniors (activité physique adaptée, brain gym, ateliers numériques seniors...).
- d'activités mises en place sur les villages, en fonction des demandes des habitants et en veillant à ne pas concurrencer les actions des associations du village (théâtre pour enfants à La Chapelle-sur-Coise).



La configuration des locaux permet **un accueil de qualité** au centre : salles confortables, en petit groupe... En revanche, la taille des salles contraint à accueillir des groupes restreints, ce qui implique des **coûts d'activités relativement élevés**, le tarif des intervenants étant amorti entre un petit nombre de participants. Ainsi, **malgré une tarification en fonction du Quotient familial, retravaillée au cours de ce projet social, certaines activités restent onéreuses.**

Les activités hebdomadaires proposées font **partie intégrante du modèle économique du centre** : en effet, afin de ne pas fragiliser la santé financière de la structure, voire de l'assainir, le choix a été fait de ne maintenir que les activités s'autofinçant (en intégrant une part de logistique pour l'amortissement des fluides, de l'accueil, de la plaquette etc.).



- ⇒ Un questionnaire des QF pourra être réalisé lors du prochain projet social, afin de faciliter l'accessibilité des activités aux plus bas revenus.
- ⇒ Les intervenants d'activité sont en statut d'autoentrepreneur ou de salarié de leur association. Ce fonctionnement constitue une fragilité juridique importante pour le centre, sur laquelle il conviendra de prendre position lors du prochain projet social.

Parole d'habitant issue de l'enquête : Qu'aimeriez-vous trouver au centre socioculturel ? *« Des espaces peut-être plus "militants" (accueil de migrants, travail avec les populations minorisées de la commune et peut être des environs), recul critique sur les actions menées sur le territoire, analyse des situations avec des outils innovants qui font apparaître les inégalités au lieu de les masquer. »*

3. L'accès à la culture pour tous, un axe à renforcer

L'un des objectifs opérationnels du précédent projet social était de « permettre l'accès à la culture pour tous », en particulier avec l'organisation de sorties culturelles (opéra, concerts, théâtre...), ou la valorisation d'expériences d'habitants (voyages, séjours humanitaires...). Cet objectif opérationnel n'a pas été réellement investi (coût des transports, manque de temps pour organiser ces actions...). Cette demande ressort de nouveau à travers l'enquête auprès des habitants.

Paroles d'habitants issues de l'enquête : Qu'aimeriez-vous trouver au centre socioculturel ?
« Sorties organisées, théâtre, spectacles, comédies musicales... »
« Retrouver sa dimension culturelle. »
« Des sorties culturelles style théâtre opéra. »

4. Synthèse par axe

Axe 1 : La fonction d'accueil, d'information et d'accompagnement

Objectif principal : porter et faire vivre les fonctions d'accueil, d'information et d'accompagnement quotidiennement auprès des publics et sur l'ensemble du territoire

– un accueil apprécié des usagers :

L'accueil est globalement très apprécié des usagers du centre socioculturel, qui peuvent y trouver un personnel discret et bienveillant. Les usagers apprécient en particulier ces relations bienveillantes, l'écoute, le rôle d'interface que joue parfois le centre social, d'orientation et d'accompagnement. La chargée d'accueil, soutenue par l'ensemble de l'équipe, apporte un soin particulier à fournir une réponse adaptée à chacun.

Toutes les tranches d'âge et toutes les communes sont concernées par une ou plusieurs actions du centre : ce projet social a particulièrement veillé à développer les actions itinérantes ou hors les murs (Jeu Marrette, ALSH, TAP, conférences, actions jeunes...).

Une vigilance particulière est portée à l'accueil du public fragile (multiaccueil, sorties familles, alpha, RSA, accompagnements, activités au QF, bulle de café seniors, etc.).

– des amplitudes horaires relativement larges :

L'accueil du centre est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (7h30-18h30 pour le multiaccueil Pirouette). La salariée chargée d'accueil assure des permanences le lundi matin et le mercredi matin, ainsi que tous les après-midi de 14h à 18h. Les centres de loisirs de l'été bénéficient également d'une amplitude relativement large. Le centre est ponctuellement ouvert le samedi, lorsque des ateliers sont proposés sur ce jour. Des activités sont également proposées en soirée les soirs de semaine. La permanence du samedi matin est supprimée depuis septembre 2013, en raison de la faible fréquentation ce jour-là, l'ensemble des bâtiments du pôle de services étant fermé le week-end.

– une configuration de l'espace d'accueil mal adaptée :

L'espace d'accueil est mal adapté à la circulation, avec un bureau positionné dès l'entrée, en recul par rapport à l'axe de passage. En outre, les « rideaux de fer » encadrant l'entrée de part et d'autre obscurcissent cet espace, déjà sombre. Par ailleurs, la surface relativement réduite ne permet pas de mettre en place un espace de convivialité (fauteuils, café, jeux, etc.), facilitant l'attente des usagers. Toutefois, l'équipe a mis en place depuis 2017 un espace d'accueil aménagé (tables, livres à disposition, jeux pour enfants, décorations thématiques suivant la saison), afin de rendre plus accueillante l'entrée au centre socioculturel. Une réflexion serait également à conduire sur le rangement et la lisibilité des informations à disposition du public.

Chaque semaine, une distribution de légumes par l'association « pour une alimentation solidaire » est organisée à l'accueil du centre. Là encore, l'exiguïté des locaux ne facilite pas la convivialité et l'attente des bénéficiaires.

En outre, le centre socioculturel ne dispose pas de cuisine, malgré la demande fréquente des habitants et le rôle central que tient cet équipement dans la plupart des centres sociaux.

Au multiaccueil également, les locaux sont mal adaptés : manque de chambres, espaces circulants, manque d'espaces de rangement, etc.

– **un souci de l'accueil partagé de tous :**

L'équipe du centre socioculturel est vigilante à l'accueil des usagers : en l'absence de la chargée d'accueil, une permanence, téléphonique et physique, est organisée, partagée entre les différents salariés. Cette préoccupation permet d'une part d'accueillir au mieux les usagers, mais également de maintenir chacun dans le souci du partage de l'information et de la connaissance des différentes actions du centre.

Sur certaines actions particulières, la notion d'accueil a plus particulièrement été travaillée : au multiaccueil, dans le cadre de la labellisation de Jeu Marquette en tant que Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) (formations d'accueillante, formation à l'écoute active, etc.)...

– **Mais des actions qui ne sont pas encore accessibles à tous :**

Le tarif de certaines activités reste encore trop élevé pour les familles les plus démunies.

Les horaires et jours d'activités ne sont pas toujours adaptés à la participation de certaines catégories d'habitants (agriculteurs, personnes ayant un emploi...).

La problématique de déplacement reste un frein majeur.

Le centre manque de moyens pour être au plus proche des publics (pas de minibus⁵, peu de personnel...).

Enjeux :

- Améliorer l'agencement de l'espace accueil (aux Tanneries et au multiaccueil), afin de favoriser la convivialité, le lien et le bien-être des usagers.
- Renforcer la visibilité des spécificités du centre socioculturel, en particulier de son projet social.
- Organiser l'information pour une meilleure lisibilité.

Paroles d'habitants issues de l'enquête :

« J'apprécie le professionnalisme et la bienveillance de tous les intervenants et personnels, les bonnes conditions d'hygiène et les locaux accueillants. Les petits mots scotchés pour des consignes de mieux vivre ensemble ou qui montrent qu'on répond à nos questions. »

« Un accueil plus convivial, moins sombre, avec une machine à café (possibilité de faire un don). »

⁵ Un minibus a été acquis fin 2018.

Axe 2 : Le développement durable

Objectif principal : engager le centre socioculturel dans une démarche de développement durable, dans le fonctionnement, les postures et les actions

- **Des avancées en matière de développement durable :**
 - Une préoccupation affirmée prise en compte dans les méthodes de travail : un axe du projet social, partie intégrante des projets pédagogiques, participation à la journée de la mobilité...
 - Des actions concrètes et ateliers : semaine du DD, utilisation de produits écologiques et récupération, sensibilisation des enfants, covoiturage solidaire de proximité, etc.
 - Mais des actions qui n'ont pas pu être réalisées (Projet de cuisine sur place au multiaccueil).
- **Et les spécificités de l'espace rural qui rendent parfois difficile l'application stricte des principes du DD :** déplacements nombreux.

Le projet social 2014-2018 a permis de faire reconnaître le développement durable en tant que préoccupation majeure du centre socioculturel, en l'affirmant en tant qu'axe 2.

A posteriori, ce choix peut être discuté, le développement durable relevant davantage d'un moyen et d'un principe d'action transversal, que d'une orientation spécifique du centre. Mais il a toutefois permis d'ancrer cette préoccupation dans les pratiques du centre.

Enjeu :

- Faire vivre cette préoccupation au quotidien, dans l'ensemble des actions du centre et de manière transversale.

Axe 3 : Le vivre ensemble et la convivialité

Objectif principal : positionner le centre socioculturel comme un lieu de citoyenneté, de démocratie et de participation

- **Des espaces de rencontres et d'échanges :** sorties familles, fêtes de la crèche, conférences, activités, projets seniors, alphabétisation, etc.
- **Une transversalité des actions et publics :** lien entre RSA et autres actions, suivi de familles de la petite enfance à l'adolescence, etc.
- **Une lutte contre l'isolement :** actions parentalité, sorties familles, actions seniors, etc.
 - Mais des problématiques de mobilité importantes, et des initiatives qui ont du mal à aboutir (itinérance, covoiturage solidaire, etc.)
- **Une forte implication des habitants :** CA, bénévoles, conseil des parents, etc.
 - Mais une visibilité à améliorer, et un renouvellement associatif à dynamiser.

- **Des partenariats qui se renforcent et qui facilitent la réalisation des actions** : dans le cadre du REAAP, des ALSH, du carnaval, etc.
 - ➔ Un appui important pour la vie associative du territoire (coordination, émergence d’actions, prêts de salles, de matériel...).

Enjeux :

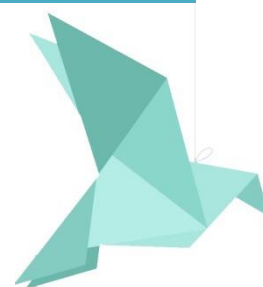
- Renforcer la mixité des publics accueillis et les échanges.
- Valoriser le rôle d’appui du centre socioculturel à la vie associative du territoire.
- Améliorer la communication et la visibilité des actions du centre, y compris dans les actions pour lequel le centre est porteur d’un collectif (REAAP, semaine de la tolérance, Del Arte, etc.).

Parole d’habitant issue de l’enquête :

« Continuez à bien communiquer, trop de gens vous connaissent mal. »
« Centre peu connu. Peut-être le côté communication à améliorer ? »

PARTIE 2 :

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE



I. Le territoire des Monts du Lyonnais



1. Un territoire rural autonome

Le territoire des Monts du Lyonnais est un territoire rural de moyenne montagne, situé sur deux départements différents (Loire et Rhône), entre **trois pôles urbains importants** : Lyon, St Etienne et Roanne. Toutefois, l'éloignement des villes, de leurs équipements et emplois ont conduit le territoire à développer une certaine autonomie : les Monts du Lyonnais sont ainsi relativement bien équipés et pourvus d'emplois.

L'éloignement des services et surtout la faible desserte en transports collectifs, en dehors de la ligne 2ex qui permet de rejoindre Lyon ou St-Etienne et constitue l'artère principale de déplacements, conduisent à une forte dépendance à l'automobile.

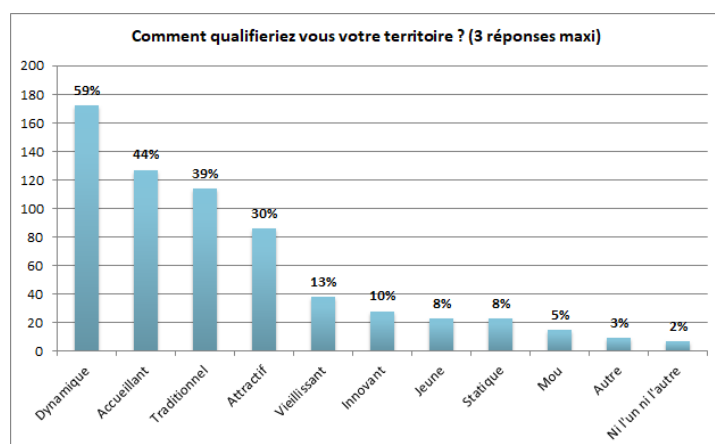
Les déplacements transversaux, entre villages en particulier, sont impossibles sans véhicule individuel (en dehors des solutions de covoiturage, d'autostop ou des lignes de transport scolaire).

2. Une identité locale forte

Le territoire d'action du centre socioculturel est marqué par une forte identité rurale et un sentiment d'appartenance relativement présent. L'attachement au territoire, voire même à la commune, est fort, comme en témoigne l'enquête auprès des habitants :

La vision des habitants sur leur territoire est globalement très positive : le premier qualificatif mentionné par les habitants est celui d'un territoire « dynamique » (59% soit plus de la moitié des habitants). 44% des habitants jugent le territoire accueillant soit un peu moins de la moitié des répondants. Enfin, le troisième qualificatif le plus employé est celui de territoire « traditionnel » (39%).

Les jeunes ayant répondu à l'enquête sont attachés à leur territoire : ils sont 76% à vouloir rester vivre sur l'une des communes du territoire plus tard (48% si possible et 28% tout à fait).

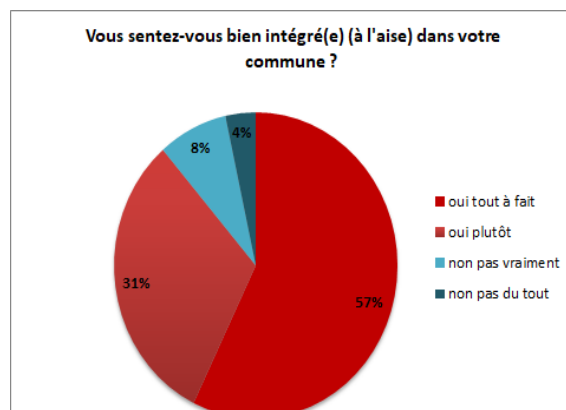


L'enquête montre également que **l'intégration de nouveaux habitants**, sur ce territoire attractif sur lequel la population augmente, est parfois difficile.

Ainsi, si 89% des habitants se sentent bien intégrés sur leur commune, 12% ne se sentent pas vraiment ou pas du tout intégrés. Ceux-ci citent en premier lieu la difficulté pour les nouveaux arrivants à s'intégrer en arrivant de l'extérieur (12 citations). « Difficile quand on vient de l'extérieur de se faire des amis...les locaux ont leur réseau familial et amical et ne sont pas très ouverts à de nouvelles amitiés... des rencontres oui, mais pas plus. »

Plusieurs habitants notent également une difficulté si l'on n'a pas ou plus d'enfant scolarisé sur la commune (4 citations). « Enfants non scolarisés sur la commune, peu de rencontres dans le village. »

L'éloignement du centre bourg est également cité par quelques habitants en tant que frein à l'intégration dans la commune.



La vie associative constitue a contrario un facteur important d'intégration des nouveaux habitants sur leur commune et leur territoire.

D'après l'enquête auprès des communes, on compte 270 associations actives sur les 10 communes du territoire soit 1 association active pour 57 habitants.

3. Un territoire institutionnel en mouvement

Le territoire institutionnel des Monts du Lyonnais a connu des évolutions profondes :

- 3 cantons puis 3 EPCI, fédérés par un Syndicat mixte ;
- une seule intercommunalité avec la fusion des Hauts du Lyonnais et de Chamousset en Lyonnais au 1^{er} janvier 2017 et l'arrivée de 7 communes de la Loire et de Ste-Catherine au 1^{er} janvier 2018.

Au sein même de cette nouvelle communauté de communes, les pratiques sont différentes, en raison de l'histoire des territoires :

- Création de 3 centres sociaux par le Comité de coordination des Monts du Lyonnais (CCML) en 1985. L'ensemble du territoire est alors couvert par des dynamiques d'animation de la vie sociale.

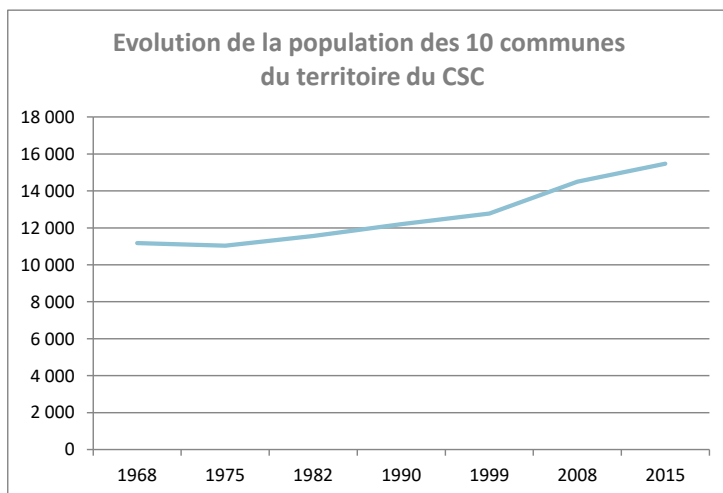
- Fermeture du centre social de St Laurent de Chamousset (en 2008) : Côté Nord, de nombreux services, qui étaient portés par le centre social, sont repris par la communauté de communes. Cette dissolution a alors un réel impact sur cette partie du territoire, en raison du lien avec le tissu associatif de Chamousset en Lyonnais et des dynamiques d'habitants portées par le centre social. La cessation d'activité du centre social intercommunal conduit la communauté de communes du Chamousset en Lyonnais à s'interroger sur son positionnement et à prendre la compétence Action sociale et créer un centre intercommunal d'action sociale (CIAS), élargi cette année 2019 au territoire de l'actuelle communauté de communes des Monts du Lyonnais.
 - Les anciennes communautés de communes de Chamousset-en-Lyonnais au Nord et des Hauts du Lyonnais au sud avaient des compétences et des modes de fonctionnement différents, qui, avec la fusion, sont encore en cours d'harmonisation.
- ➔ sur le sud, de nombreux services à vocation communale ou intercommunale sont portés par des associations, tandis que la plupart d'entre eux sont portés par la collectivité côté Nord : centres de loisirs, activités numériques, sportives, écoles de musique...

II.L'évolution démographique



1. Une démographie dynamique, contrastée selon les communes

Une hausse de la population plus marquée sur les petites communes

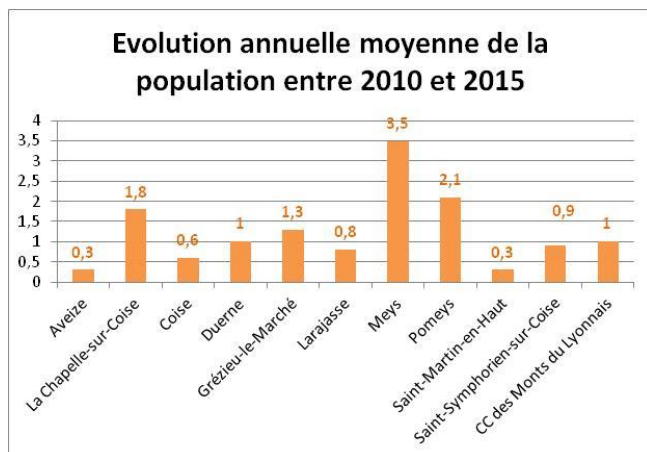


La population du territoire augmente régulièrement et de manière plus marquée depuis les années 1999.

Entre 2008 et 2015, la population a progressé de 7%, soit près de 1000 habitants supplémentaires (966). Cette augmentation se constate également à l'échelle du département (+8%).

Cf. Annexe 3 : Population par communes et évolutions p.105

On compte sur les 10 communes du territoire du centre socioculturel **15468 habitants** au dernier recensement (2015) et **6233 ménages**.



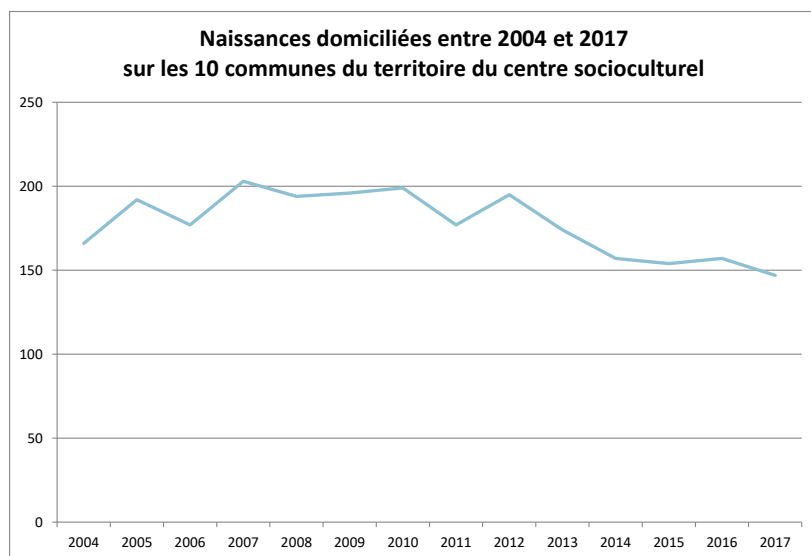
Entre 2009 et 2014, la population est globalement en hausse sur le territoire.

Les petites communes enregistrent globalement une hausse plus forte que les bourgs centre : Meys en particulier a connu une croissance moyenne de sa population de +3,5% par an, La-Chapelle +1,8%

Cf. Annexe 4 : évolution solde migratoire et solde naturel par commune p.105

Ces évolutions sont dues à un solde naturel globalement positif (plus de naissances que de décès) sur toutes les communes, sauf St-Symphorien-sur-Coise (-0,2%), mais également à un solde migratoire positif (plus d'arrivées sur la commune que de départs), notamment sur Meys qui a connu une période de construction de lotissements ayant attiré de nouveaux habitants. On constate en revanche que les communes d'Aveize et de Coise ont un solde migratoire de 0.

Une diminution du nombre de naissances

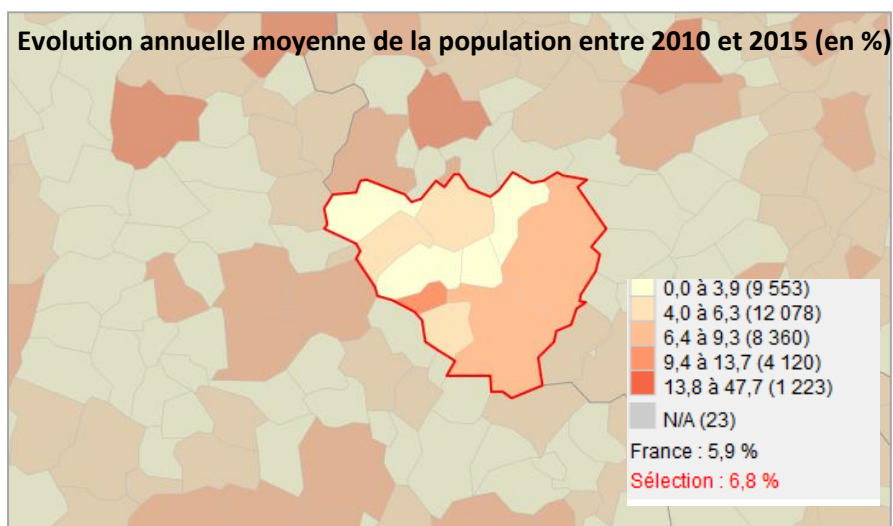


Sur les dernières années, le **nombre de naissances est en diminution.**

En 5 ans, le nombre de naissances sur le territoire a diminué du quart (-25%).

Cf. Annexe 5 : Evolution du nombre de naissances par commune p.106

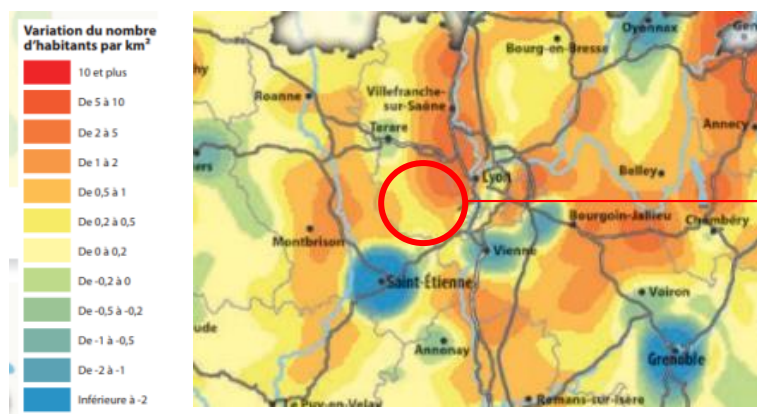
Un phénomène de desserrement urbain



On constate une évolution globalement positive sur l'ensemble du territoire, avec une croissance plus marquée sur la frange est. Le desserrement urbain se poursuit : les communes de la 1^{ère} couronne (Coteaux du Lyonnais : Thurins, Messimy, Rontalon, etc.) connaissent un ralentissement de leur

croissance. Ce sont à présent les communes de l'ouest de notre territoire (St-Martin, Larajasse) qui enregistrent la hausse la plus forte.

Variation du nombre d'habitants par km² entre 2007 et 2012 due au solde migratoire



**Monts du
Lyonnais**

Projets d'aménagements répertoriés par les communes du territoire⁶ :

Commune	La commune a-t-elle des projets d'aménagement et de construction sur les prochaines années susceptibles de modifier de manière notable la composition de la population (arrivée de nouveaux habitants, modification des tranches d'âge...) ?
Coise	1 lotissement en construction
Meys	Logements sociaux
Aveize	Evolution normale avec constructions maîtrisées
Larajasse	non, voir SCOT
La-Chapelle-sur-Coise	De nombreux nouveaux habitants sont sur la commune depuis la création des lotissements mais plus de nouveaux projets (+ reventes) donc population rajeunie
Grézieu-le-Marché	L'objectif est de pointer les évolutions constatées sur la commune, ou risques d'aggravation qui pourraient représenter des enjeux futurs sur le territoire
St-Martin-en-Haut	Création de nouveaux logements avec répartition accession sociale, accession libre, locatif social et libre. Donc augmentation de la population tout en conservant un équilibre entre les générations et l'intégration des nouveaux arrivants.
Pomeys	Nouveau PLU, nouveau droit à construire
Duerne	Pas de modification notable, même évolution qu'auparavant
St-Symphorien-sur-Coise	oui : 2 lotissements en construction + pôle culturel, pôle sportif

Une diminution du nombre de familles avec de jeunes enfants

Le territoire compte 1559 familles avec enfants de moins de 18 ans. Parmi elles, 408 ont des enfants de moins de 3 ans et 698 des enfants de moins de 6 ans.

Entre 2014 et 2017, le nombre de familles a progressé de +9% sur le territoire des 10 communes des Hauts du Lyonnais. Sur cette même période, **le nombre de familles avec enfants de moins de 6 ans a diminué de 7,8%.**⁷

Nombre de familles avec des enfants de 0 à < 6 ans (allocataires CAF)	2014	2017	évolution 2014-2017
Aveize	54	59	9%
Coise	43	40	-7%
Duerne	47	49	4%
Larajasse	84	75	-11%
La Chapelle	33	31	-6%
Grézieu	47	37	-21%
Meys	53	38	-28%
Pomeys	58	59	2%
St Martin	155	132	-15%
St Symphorien	183	178	-3%
Total	757	698	-8%

⁶ Source : Enquête auprès des mairies, centre socioculturel, 2018

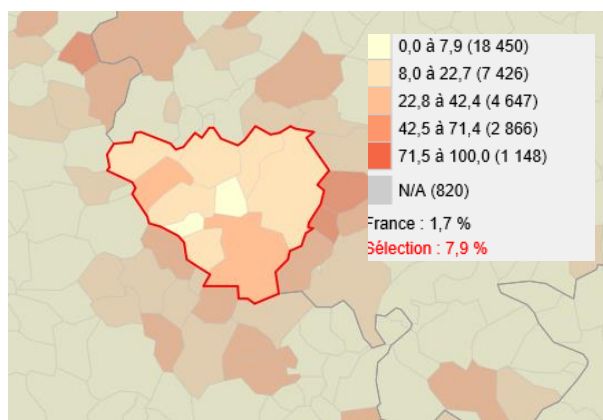
⁷ Ces données concernent les familles ressortissantes de la CAF.

Une population agricole encore importante

Le territoire du centre socioculturel reste marqué par une activité agricole encore relativement présente, malgré la forte diminution du poids de l'agriculture dans l'économie locale. Ainsi, **les agriculteurs exploitants représentent 7,9% des emplois** au lieu de travail sur le territoire (1,7% en France). Ce taux est comparable à celui observé sur l'ensemble des Monts du Lyonnais (8%). Les communes de Larajasse et de Grézieu sont celles sur lesquelles cette proportion est la plus forte (respectivement 28,9% et 23,9%).

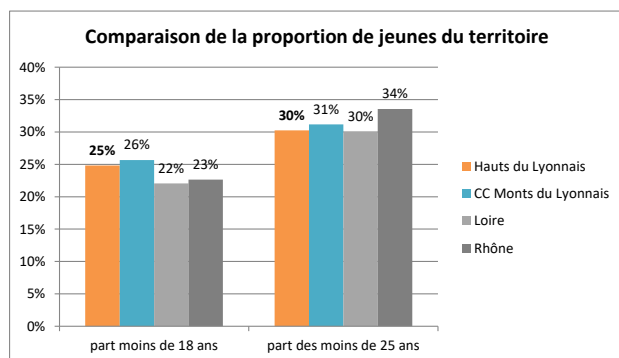
En 2016 Données MSA	CC Monts du Lyonnais (hors communes de la Loire et Ste Catherine)	10 communes du territoire du centre socioculturel
Taux de ressortissants du Régime agricole ouvrant droit aux prestations maladie	12,08%	13,45%
aux de ressortissants du Régime ouvrant droit aux prestations familiales	sur les 0 - 6 ans 2,10% et 0 - 17 ans : 2,37%	sur les 0 - 6ans 4,30% et 0 - 17 ans : 5,25%

Part des agriculteurs exploitants dans le nombre d'emplois au lieu de travail (%) 2015



2. Répartition par âge : des petites communes jeunes et des bourgs centres qui vieillissent

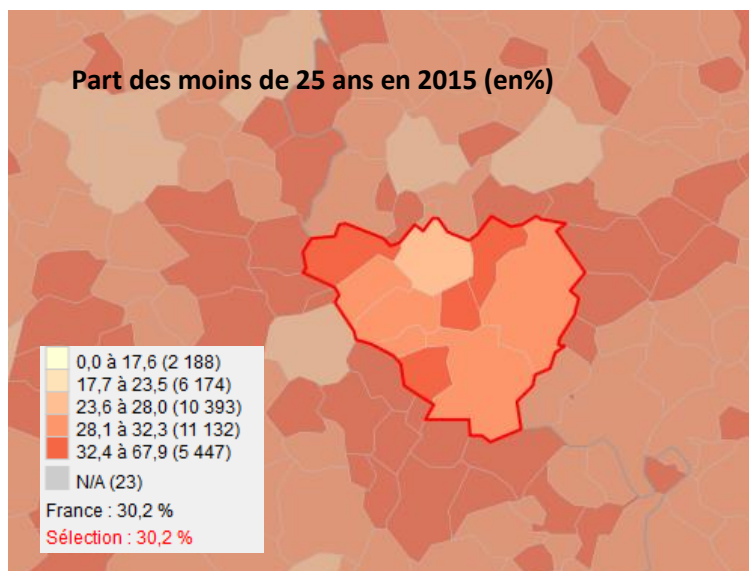
Un territoire jeune, surtout sur les petites communes



Le territoire est globalement jeune : 25% de sa population a moins de 18 ans et 30% moins de 25 ans. La proportion de moins de 18 ans est plus forte que sur l'ensemble du département du Rhône, tandis que la proportion de moins de 25 ans est moins importante.

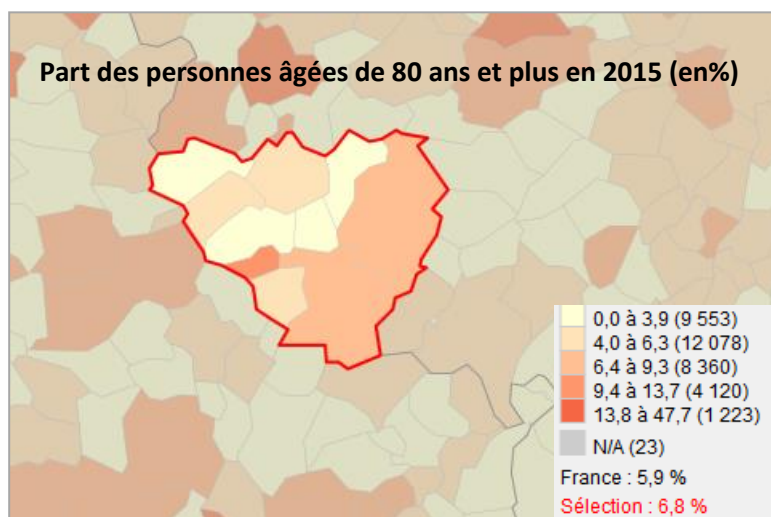
Un quart de la population a moins de 18 ans.

Les communes de Meys, La Chapelle, Duerne et Coise comptent toutes plus de 32% de population de moins de 25 ans. Les communes de St-Symphorien-sur-Coise et Aveize sont celles comptant la proportion de jeunes la moins forte.



Une part importante de personnes âgées, notamment sur St-Symphorien-sur-Coise

On compte 1051 personnes de plus de 80 ans sur le territoire au dernier recensement, soit 6,8% de la population, ce qui représente une proportion plus importante que sur l'ensemble de la communauté de communes (5,9% dans les Monts du Lyonnais et 5,3% dans le Rhône). On constate une forte concentration sur la commune de St-Symphorien-sur-Coise (10,7% de sa population soit 387 personnes), qui accueille une part importante des personnes âgées du



territoire, notamment des petites communes alentours, dans les établissements adaptés (3 sur la commune) ou dans des appartements, plus proches des commerces. Les communes de Larajasse et St-Martin-en-Haut, sur lesquelles sont également situés des établissements, ont également une proportion plus élevée de plus de 80 ans (respectivement 6,5% et 8,3% de la population). Meys, Pomeys, La-Chapelle-sur-Coise et Duerne en revanche comptent moins de 4% des personnes de plus de 80 ans.

Indice de vieillissement :
on compte 73,7 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Sur St-Symphorien-sur-Coise, ce taux est de 115,6.

51% des personnes de plus de 80 ans résident sur l'une des 10 communes des Hauts du Lyonnais, qui comptent seulement 44% de la population.

- ⇒ Cette répartition de la population, plus âgée dans les bourgs centre et plus jeune sur les petites communes périphériques, est classique des campagnes en voie de périurbanisation : les familles avec enfant s'installent dans des pavillons et maisons individuelles à la campagne, tandis que les logements des bourgs centres sont plutôt occupés par des personnes seules ou jeunes couples et des seniors. St-Symphorien-sur-Coise concentre également une part plus importante de logements sociaux.
- ⇒ Certaines petites communes tentent de proposer des offres d'hébergement adaptées au vieillissement de leur population. Toutefois, les populations des hameaux ont tendance à favoriser avec l'avancée en âge, l'installation dans les bourgs centres, mieux équipés en commerces.

En résumé :

- Une hausse de la population sur les petites communes.
- Un territoire jeune mais une diminution du nombre de naissances.
- Un phénomène de périurbanisation.
 - ➔ Enjeu de l'adaptation aux évolutions du territoire (disparition des services, nouveaux acteurs, mobilité, besoins des nouveaux habitants...).
 - ➔ Enjeu du vieillissement de la population (adaptation des services, maintien du lien social, mobilité...).
 - ➔ Enjeu de la jeunesse du territoire (besoin d'équipements et services spécifiques).

III. Les caractéristiques socioéconomiques du territoire



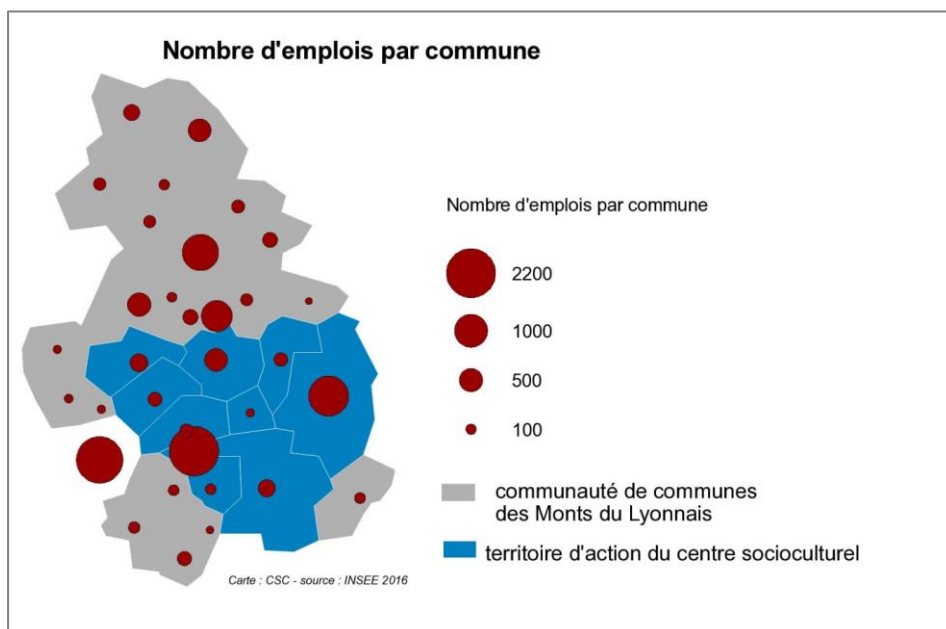
1. Un territoire d'emploi

Le taux d'emplois sur le territoire est relativement bon : 5114 emplois sur les 10 communes du territoire en 2015 pour 9241 actifs. On compte 81,1 emplois pour 100 actifs résidant sur le territoire, taux nettement supérieur à l'ensemble des Monts du Lyonnais (67,7) et particulièrement élevé pour un espace rural.

Le taux de chômage est de seulement 6,6% de chômeurs (selon la classification INSEE⁸, 7% chez les femmes et 6,3% chez les hommes), pour 13% dans le Rhône.

La dynamique de l'emploi est globalement positive (on enregistre une hausse de 6,6% des emplois entre 2010 et 2015). Toutefois, **le taux de chômage est en hausse** (il était de 5% en 2010).

Une partie de la population reste cependant **très éloignée de l'emploi** et cumule les difficultés : manque de mobilité, éloignement des services (santé notamment), ce qui rend encore plus difficile leur insertion sociale et professionnelle.

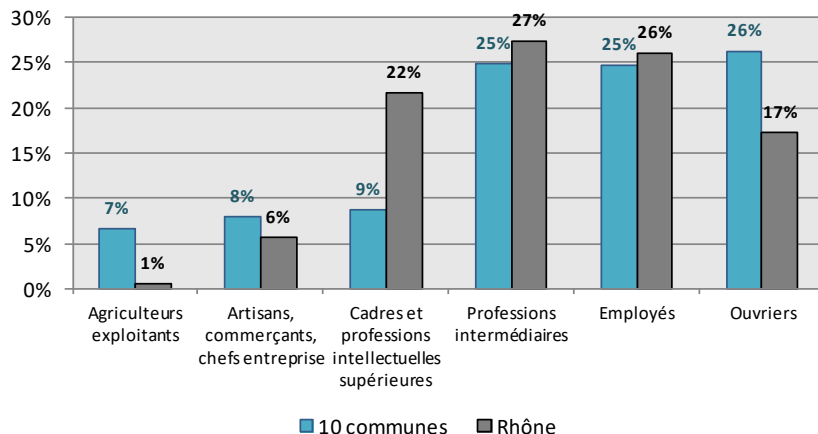


⁸ Source : RGP INSEE 2015

2. Une structure sociale de la population qui évolue

Catégorie socioprofessionnelle de la population active : comparaison territoire du CSC / Rhône

source : INSEE RGP 2015

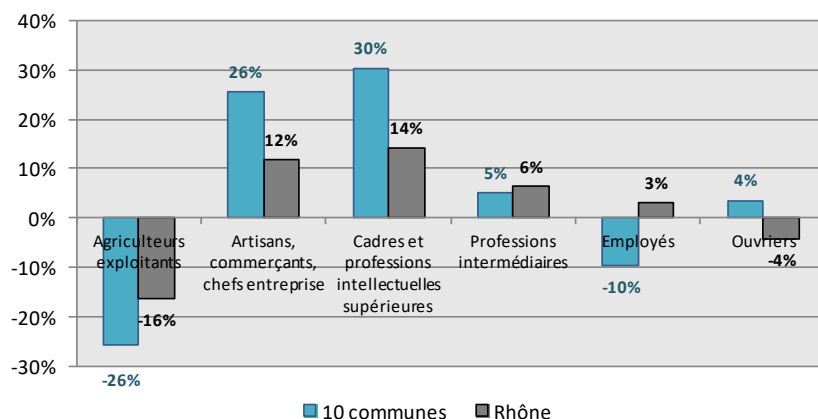


La population des 10 communes du territoire est composée en majorité d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires.

Les ouvriers, artisans commerçants et agriculteurs représentent une part nettement plus importante que sur l'ensemble du département. En revanche, les cadres sont très peu représentés sur le territoire (9% pour 22% dans le Rhône).

Evolution des Catégorie socioprofessionnelle entre 2010 et 2015: comparaison territoire du CSC / Rhône

source : INSEE RGP 2015



La structure de la population évolue : en 5 ans, le nombre d'agriculteurs a chuté de 26%, celui des ouvriers de 10%, tandis que les catégories artisans/commerçants et cadres/professions intellectuelles supérieures ont fortement augmenté (respectivement +26% et +30%).

3. Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale et des familles fragiles plus concentrées sur St-Symphorien-sur-Coise

On compte **11% de familles monoparentales sur les Monts du Lyonnais**, soit un taux moins élevé que sur l'ensemble du territoire du conseil départemental du Rhône (14%) : le taux est plus important sur St Martin-en-Haut (16%) et St-Symphorien-sur-Coise (13%). Sur le territoire des 10 communes du centre socioculturel, **le nombre de familles monoparentales a augmenté de 6,7% entre 2010 et 2015**. L'augmentation est toutefois nettement moins forte que sur l'ensemble du Rhône (+14%).

72% des allocataires CAF des Monts du Lyonnais ont un emploi, taux légèrement plus élevé que sur l'ensemble du territoire du conseil départemental du Rhône (70%). La commune de St-Symphorien-sur-Coise présente un taux moins favorable de seulement 61%.

20% des allocataires du territoire des Hauts du Lyonnais sont des foyers à bas revenus⁹. La proportion de bas revenus est particulièrement forte sur la commune de St-Symphorien-sur-Coise.

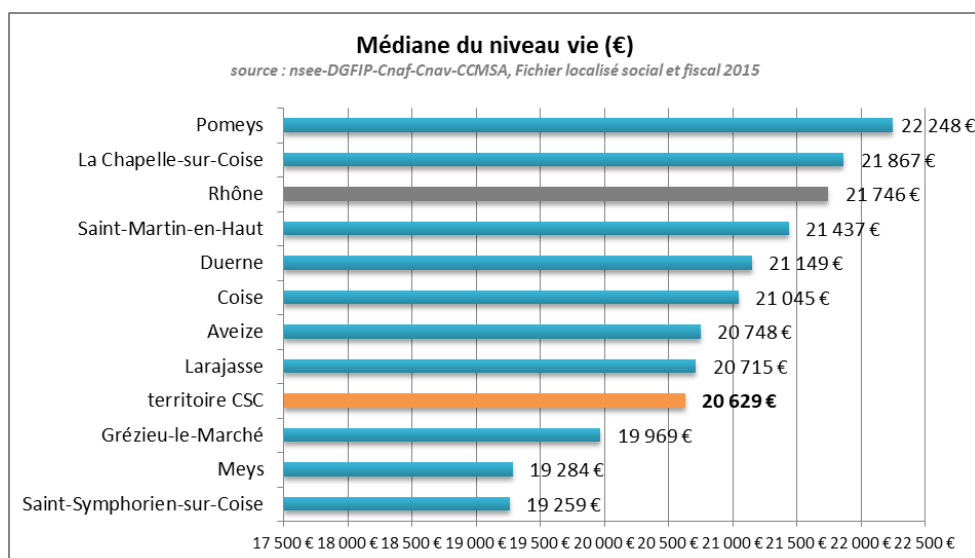
Données au 31/12/2017	Allocataires dans le champ RUC ¹⁰ (y compris ceux avec ressources non connues)	Allocataires à Bas Revenus	part d'allocataires à bas revenus
AVEIZE	128	21	16%
COISE	100	16	16%
DUERNE	117	16	14%
GREZIEU-LE-MARCHE	102	15	15%
LARAJASSE	218	39	18%
LA CHAPELLE-SUR-COISE	81	6	7%
MEYS	121	23	19%
POMEYS	144	17	12%
SAINT-MARTIN-EN-HAUT	495	94	19%
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	603	185	31%
Total CSCDHL	2 109	432	20%
CC Monts du Lyonnais	4124	891	22%
Total territoire métropole de Lyon	40350	68416	25%

Source : CAF du Rhône

⁹ On dit qu'une personne est « à bas revenus » si son RUC est inférieur à 60 % du RUC médian calculé par l'Insee.

¹⁰ RUC : Le revenu par unité de consommation (RUC) est égal au rapport entre le revenu mensuel disponible avant impôts et le nombre d'unités de consommation.

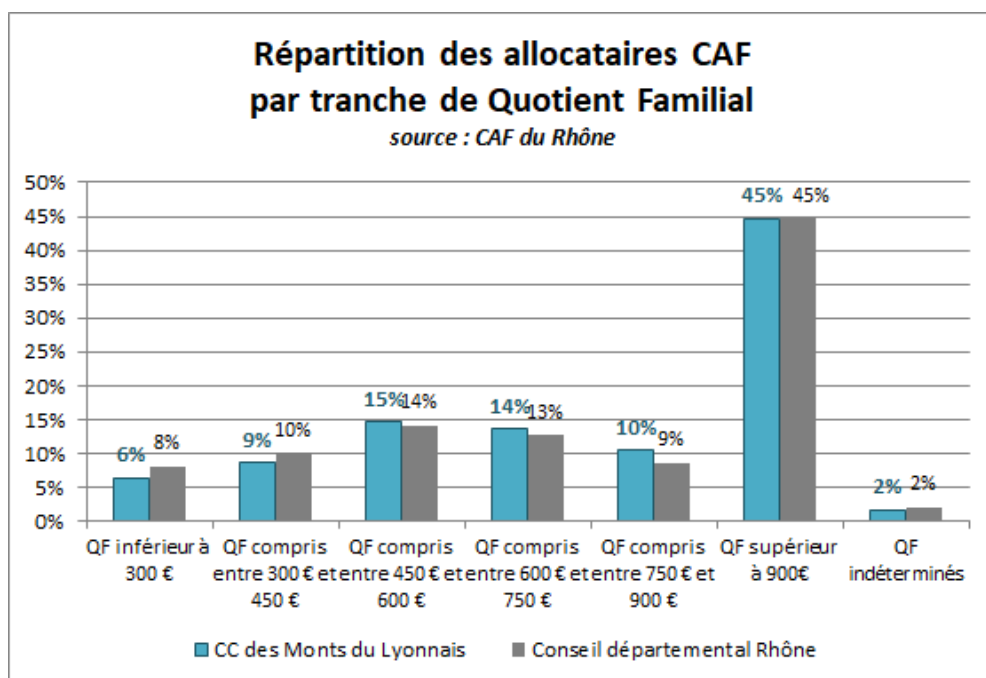
➔ **Le niveau de vie est globalement inférieur à la moyenne départementale :**



La médiane du niveau de vie¹¹ sur le territoire des 10 communes du centre est de 20 629 € par an, et est ainsi nettement moins élevé que la médiane de l'ensemble du département.

En outre, seulement 52,3% des foyers du territoire sont contre 60,2% dans le Rhône.

Toutefois, les inégalités sont moins fortes sur le territoire : les 10 % des salariés « les mieux payés » perçoivent un salaire annuel net au moins 2,6 fois plus élevé que les 10 % des salariés « les moins bien payés » (Rhône 3,7).



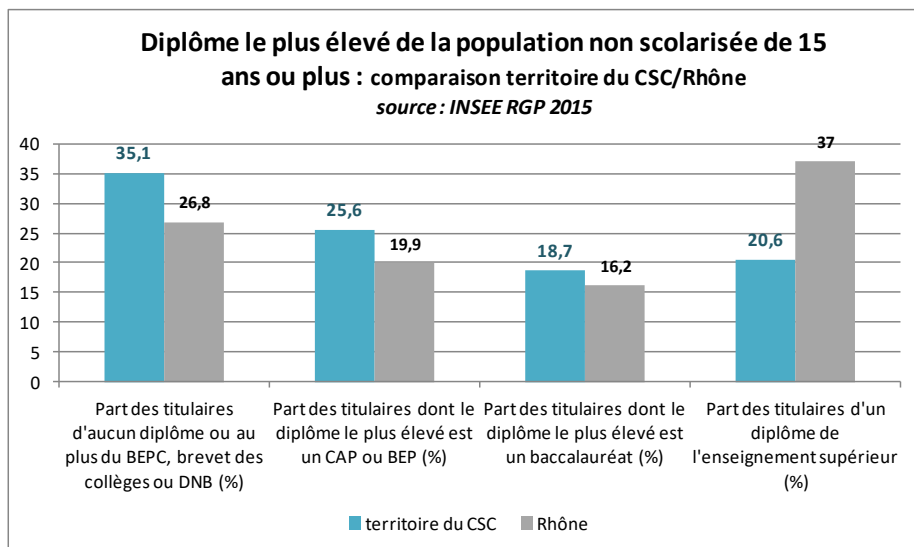
La répartition des familles selon leurs quotients familiaux est comparable à celle observée sur les territoires ruraux du Rhône. Il est à noter toutefois que ces données ne prennent pas en compte la population agricole, très représentée sur notre territoire et dont les revenus sont globalement bas.

¹¹ Le niveau de vie **médian** partage la population en deux : la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur.

4. Un niveau de formation plus bas que la moyenne du département, mais en progression

Une proportion élevée d'actifs peu diplômés : la part de non ou peu diplômés est forte sur le territoire : 35,1% des actifs sont non ou peu diplômés (30,5% en France). Aveize et Larajasse en particulier enregistrent une part plus importante de population faiblement qualifiée.

cf. Annexe 6 : Carte de la part des non diplômés dans la population communale p.106



Le niveau de diplôme est globalement inférieur sur le territoire du centre socioculturel : 35% de la population active n'a aucun diplôme (ou BEPC). Cette proportion est de 26,8% dans le Rhône. A l'inverse, seulement 20,6% des actifs sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (37% dans le Rhône).

En revanche, on note **une progression du niveau de diplôme** :

Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus					
Période	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus du BEPC, brevet des collèges ou DNB (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou BEP (%)	Part des titulaires dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat (%)	Part des titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%)
2010	10 625	35,9	29	15,3	19,7
2015	11 241	35,1	25,6	18,7	20,6

5. Le frein de la mobilité

Source : diagnostic CTG Monts du Lyonnais¹²

La population du territoire est très dépendante de la voiture individuelle, en raison de la faiblesse de l'offre en transports en commun et de l'inégalité d'accès aux services suivant le lieu d'habitation (desservi ou non par les transports publics, bourg-centre ou village ou hameaux) :

91% des habitants ont au moins une voiture (81% dans le Rhône).

- territoire rural, habitat diffus, à 40 km de Lyon / St Etienne / Roanne
- topographie et climat ne facilitant pas l'utilisation des modes doux (et absence d'axes sécurisés)
- traversée Nord - Sud du territoire difficile sans être motorisé (Vallée de la Brévenne «coupe » le territoire + les portes d'entrées sont situées à l'Est et à l'Ouest + aucun moyen de transport collectif sur la transversale)
- diminution des réponses de transport public (l'arrêt du transport à la demande et la diminution des fréquences de la ligne transport public 142, réduction du nombre d'arrêts de transport scolaire). 3 lignes de bus : 2 en direction de Lyon (dont 1 peu fréquente), 1 en direction de Saint-Etienne.
- gares les plus proches à Sain-Bel et Veauche, mais relativement peu utilisées par les habitants des Monts du Lyonnais

Malgré cela, on constate une augmentation des déplacements en général et des trajets pendulaires vers les agglomérations voisines (en 2008, 48% des habitants travaillent à l'extérieur, contre 39% en 1999) :

- un risque d'isolement pour les personnes peu mobiles (pour les plus précaires, les jeunes, les personnes âgées...)
- une forte vulnérabilité aux évolutions du prix de l'énergie
- impacts sur les services (ex : amplitudes horaires des modes de garde), sur l'implication dans la vie locale, sur le budget des ménages (45% des ménages possèdent plusieurs véhicules).
- amènent certains foyers sans véhicule à changer leur lieu d'habitation.
- difficulté pour les jeunes de relier les pôles de formation, à accéder à des pôles culturels, aux emplois d'été...

Des initiatives « solidaires » pour répondre aux besoins locaux :

- service de transport solidaire géré par la CCMDL depuis fin 2015 pour apporter une alternative aux personnes en insertion sociale et/ou professionnelle.
- dispositif de covoiturage solidaire de proximité : mise en relation, via 4 associations (réseau entr'aide solidarité, ETAIS, centres socioculturels des Hauts du Lyonnais et L'Equipage), de bénévoles covoitureurs avec des personnes sans solution de déplacement (coordination du dispositif par CCMDL et MSA). Mais une initiative qui peine à décoller...

¹² CTG : Convention Territoriale Globale. Cette convention est signée entre la communauté de communes et la CAF pour une durée de quatre ans et a pour objectif la mise en place d'une réflexion commune sur les actions sociales dans sa globalité et d'avoir une meilleure analyse des besoins sociaux du territoire afin d'y répondre.

En résumé :

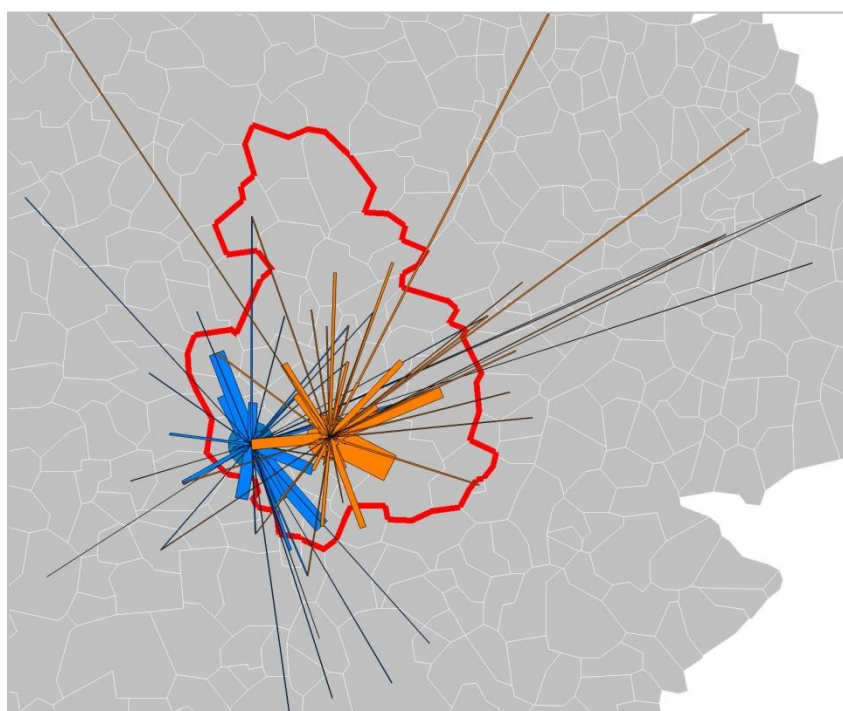
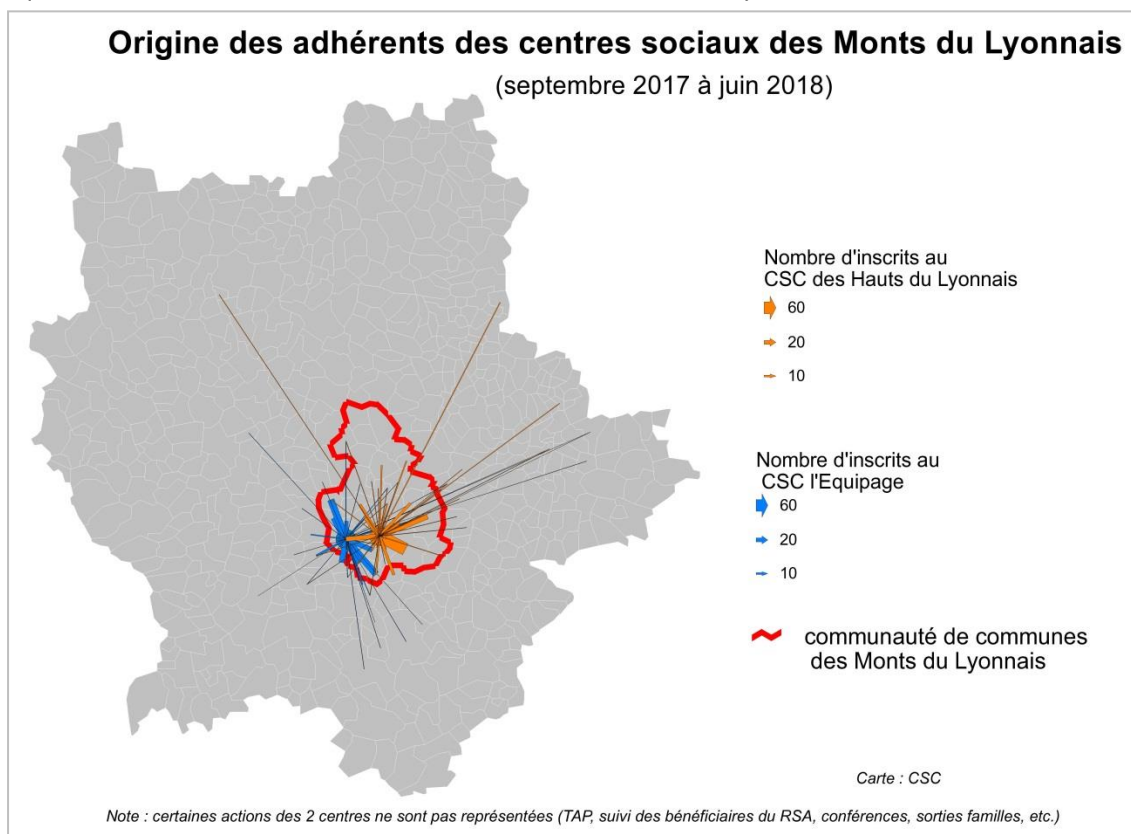
- Un taux de chômage relativement faible, mais les personnes qui restent éloignées de l'emploi cumulent les difficultés (psychologiques, addictions, manque d'ouverture...).
- Les difficultés de mobilité et l'éloignement des services (santé notamment) rendent encore plus difficile leur insertion sociale et professionnelle.
- Une évolution de la structure de la population : hausse du niveau de formation, croissance de la part de cadres, diminution de la part d'ouvriers...
 - ➔ Enjeu de l'inclusion des habitants, en particulier des familles fragiles et personnes isolées socialement.
 - ➔ Enjeu de la proximité et de l'itinérance des services ou l'itinérance des usagers (mobilité).
 - ➔ Enjeu de la lutte contre l'isolement social des familles : sorties, rencontres, accessibilité numérique...
 - ➔ Enjeu de l'accessibilité financière de nos actions.

IV. Les équipements et principaux acteurs



1. L'animation de la vie sociale

Le territoire des Monts du Lyonnais est couvert par 2 centres sociaux : celui des Hauts du Lyonnais qui couvre les 10 communes rhodaniennes du sud et celui de l'Équipage, basé à Chazelles-sur-Lyon, qui couvre les communes de la Loire de la CC des Monts du Lyonnais.



On constate sur la carte ci-contre une bonne **complémentarité territoriale des 2 centres sociaux**, qui couvrent chacun une partie du territoire. Les communes du Nord des Monts du Lyonnais en revanche, ne fréquentent aucun des 2 centres sociaux, trop éloignés géographiquement.

Il est toutefois à noter que l'ÉTAIS, association à vocation sociale, basée à St-Laurent-de-Chamousset est agréé depuis peu espace de vie sociale par la CAF et peut donc être fréquentée par

des habitants du Nord du territoire. L'offre de l'ETAIS s'adresse en particulier aux personnes isolées. Certaines actions sont d'ailleurs organisées en partenariat avec le centre socioculturel des Hauts du Lyonnais : sorties familles et vacances familles.

Plusieurs associations à vocation sociale interviennent également sur le territoire, en particulier le secours catholique à St Symphorien-sur-Coise et la croix-rouge à St Martin-en-Haut qui organisent des temps de convivialité (repas, sorties, café, jeux...) pour aider les personnes à sortir de l'isolement.

Globalement, le territoire sud, correspondant au secteur d'intervention du centre socioculturel, bénéficie **d'une vie associative très dynamique** et en perpétuel mouvement, avec l'arrivée de nouveaux collectifs porteurs, notamment à l'échelle intercommunale (La Fabrik, Collectif pas seul.e sur terre, Pour une alimentation solidaire, etc.).

Extrait du diagnostic de la CTG des Monts du Lyonnais¹³ :

Présence d'associations variées et nombreuses, dont le dynamisme se renouvelle mais qui reposent principalement sur le travail des bénévoles (seules 25% des associations ont des salariés) :

- Une offre structurante en matière d'animation de la vie sociale mais inégalement répartie (déficit sur le Nord) : Le centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais (partie Sud), le centre socio-culturel L'Equipage (partie ligérienne), les Maisons des Jeunes et de la Culture de St Symphorien / C et de St Martin en Haut (Sud).
- Diverses initiatives historiques autour des solidarités, de la citoyenneté et de la lutte contre l'isolement : Réseau Entraide Solidarité, Deprim'Espoir, Vie Libre, Secours catholique, Croix Rouge Française, resto du coeur, Solidarité paysans, Association des handicapés des Monts du Lyonnais, Système d'échange Local ...
- Complétées par des initiatives plus récentes à vocation d'implication des habitants : Pour une alimentation solidaire (fruits et légumes frais et locaux pour des personnes en difficultés), nouvel espace de vie sociale porté par l'ETAIS (depuis 2018), Autisme Brévenne, Groupe Monts du Lyonnais en transition issu du Conseil de développement, Graine d'Ecole à l'initiative de parents, P'OSER (lutte contre l'isolement des personnes âgées), La Fabrik (le Kalepin, agenda partagé des événements Monts du Lyonnais)
- Une richesse de propositions culturelles, de loisirs et sportives :
 - o 23 bibliothèques mais 2 BDP, un réseau interbibliothèque à l'échelle de la CCMDL depuis 2017 (mutualisation des ressources des bibliothèques)
 - o 2 cinémas, 1 cinéma itinérant, bibliothèques dans les communes (coordination inter-bibliothèques à l'échelle du territoire portée par la CCMDL)
 - o 2 piscines, de multiples terrains de sports dans les communes et associations sportives avec des propositions diversifiées pour tous les âges...
 - o Festival Mont'en scène, Festi'vaches, foires, comice intercommunal, fêtes de village, saisons culturelles dans plusieurs villages, festival Un mouton dans le ciel...
 - o Associations familiales, associations de jeunes, associations des aînés...
 - o Des projets jeunes accompagnés par les MJC et centres sociaux, projet de bourse initiative jeunes

Des difficultés traditionnellement rencontrées par le milieu associatif (essoufflement des bénévoles et difficultés financières) et une impression des associations de pallier à la réduction des réponses

¹³ CTG : Convention Territoriale Globale. Cette convention est signée entre la communauté de communes et la CAF pour une durée de quatre ans et a pour objectif la mise en place d'une réflexion commune sur les actions sociales dans sa globalité et d'avoir une meilleure analyse des besoins sociaux du territoire afin d'y répondre.

des services publics. Les centres sociaux sollicités en tant qu'appui à la vie associative : prêts de salle, de matériel, informations, communication...

De nombreux partenariats entre associations du territoire (ex : Les p'tits dèj' de l'actu, partenariat pour les sorties « Escapade » dans le cadre du dispositif « Vacances-Famille-Solidarité » de la CAF).

Développement de services en itinérance : RAM itinérant, LAEP itinérant, accueil de loisirs porté par le centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais... vecteurs d'animation de proximité et de mobilisation des familles.

Un territoire où l'engagement citoyen est important. Ex : Conseil de développement, initiatives associatives citoyennes (Monts du Lyonnais en transition, alimentation solidaire...).

2. Les équipements petite enfance

Les structures de garde collective

Le territoire est relativement bien pourvu en équipements petite enfance : sur l'ensemble des Monts du Lyonnais, on compte 9 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) dynamiques avec une capacité d'accueil stable de 166 berceaux. Un bon taux de fréquentation (75% d'occupation réelle) et une file d'attente globalement faible pour obtenir une place en crèche¹⁴.

Sur les 10 communes du territoire :

- Multiaccueil Pirouette géré par le centre socioculturel
- Multiaccueil Bout'chou à St Martin-en-Haut
- Microcrèche de Duerne (SPL).

Les modes d'accueil individuels

Les assistants maternels (AsMat) sont nombreux. Ils sont accompagnés par 3 Relais d'Assistants Maternels (RAM) sur les Monts du Lyonnais, dont un sur le territoire du centre socioculturel.

Évolution du nombre d'assistantes maternelles en activité

Source : bilans d'activité du RAM Sud	2014	2015	2016	2017
St Symphorien sur Coise		28	36	36
St Martin en Haut		38	29	30
Larajasse		17	12	16
Meys		13	7	12
Pomeys		11	11	11
Aveize		11	10	9
Coise		8	18	8
La Chapelle sur Coise		4	7	8
Duerne		13	7	7
Grézieu le Marché		7	9	6
Total	137	150	146	143

Leur nombre a relativement peu varié au cours des 3 dernières années. Le RAM constate des manques sur plusieurs communes : Duerne, La-Chapelle-sur-Coise, Coise, Pomeys et Aveize. En revanche, l'offre est supérieure à la demande sur St-Martin-en-Haut et St-Symphorien-sur-Coise. L'aide à domicile est relativement peu développée sur le territoire.

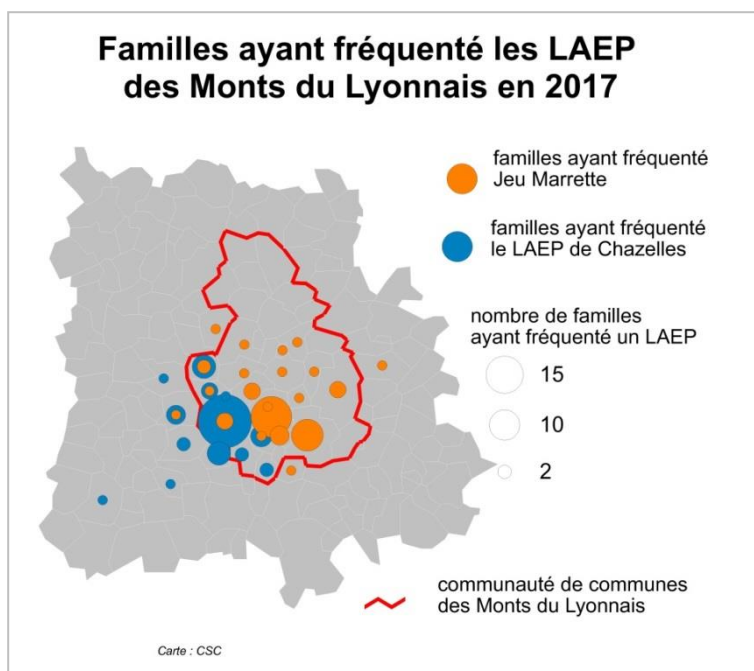
¹⁴ Source : Diagnostic CTG Monts du Lyonnais - 2018

A noter, depuis 2017, les dérogations sont refusées par la PMI : **les assistantes maternelles sont donc nombreuses à refuser la garde périscolaire. Les parents ont par conséquent tendance à se tourner vers les multiaccueils.**

Le diagnostic de la CTG des Monts du Lyonnais note un engouement des professionnels et des familles pour les MAM (Maison d'assistants maternels), singularité des Monts du Lyonnais : 5 Maisons d'Assistants Maternels (MAM) (Villechenève, Haute-Rivoire, Aveize, 2 à Brussieu) et une MAM qui vient de fermer. Ces structures sont fragiles, en particulier lorsqu'elles reposent sur l'association de 2 professionnelles seulement.

Les lieux d'accueil parents enfants

Le centre socioculturel gère un lieu d'accueil parents enfants (Jeu Marrette), labellisé LAEP depuis septembre 2018. Une expérimentation sur St Laurent-de-Chamousset est en cours, suite à la demande de familles et au besoin détecté par le RAM Nord.



Le besoins de garde

Des manques relevés par les communes :

⇒ 5 communes sur 10 relèvent un manque de garde sur leur commune ¹⁵:

Enquête auprès des mairies	Existe-t-il des manques en matière de garde d'enfants sur votre commune ?	Vous pouvez préciser ou quantifier (horaires décalés, inadaptation de l'offre existante, manques uniquement sur certains âges, etc.) :
Coise	oui tout à fait	manque d'assistantes maternelles, les parents emmènent leurs enfants à St-Sym
Meys	non pas vraiment/ non pas du tout	
Aveize	oui plutôt	Horaires décalés malgré l'ouverture d'une MAM en janvier 2018
Larajasse	non pas vraiment	
La-Chapelle-sur-Coise	oui tout à fait	manques d'assistantes maternelles
Grézieu le marché	non pas du tout	9 ass maternelles qui couvrent les besoins (peu de demande ces derniers temps)

¹⁵ Source : enquête auprès des communes centre socioculturel 2018

St-Martin-en-Haut	non pas vraiment	
Pomeys	oui tout à fait	nombre insuffisant d'assistantes maternelles
Duerne	oui plutôt	assistante maternelle pour 2 à temps plein en horaires décalés
St-Symphorien-sur-Coise	non pas vraiment	Pas de remontées de la part des familles

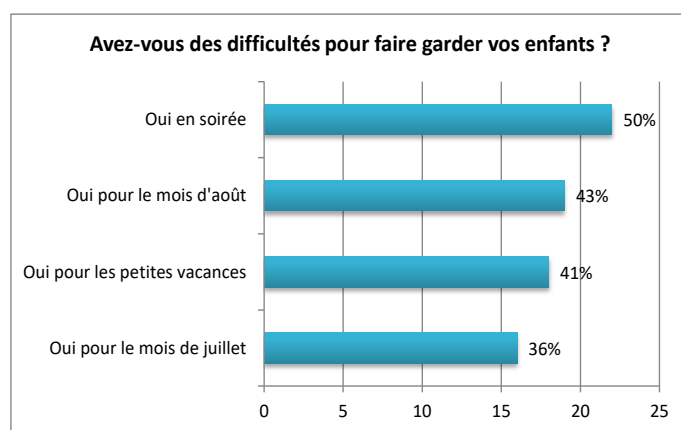
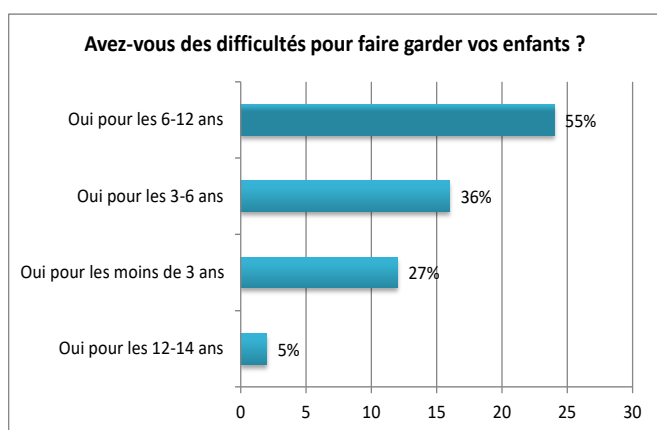
⇒ 3 projets d'ouverture de MAM selon les communes : Aveize (une MAM supplémentaire), Pomeys et Duerne. Ces dynamiques sont à accompagner pour garantir la qualité de l'accueil et la viabilité de la structure.

Des difficultés de garde relevées par les familles :

Notamment sur les créneaux moins couverts : soirée, août, petites vacances.

27% des parents d'enfants de moins de 3 ans déclarent rencontrer des difficultés pour faire garder leurs enfants.

1 parent sur 2 rencontre des difficultés pour faire garder ses enfants en soirée.



Pour 26% des parents de jeunes enfants, le manque de mode de garde est actuellement une difficulté pour trouver un emploi¹⁶.

66% des parents de jeunes enfants souhaiteraient que des passerelles soient organisées plus régulièrement entre leur moyen de garde et l'école. 31% d'entre eux habitent à St-Symphorien-sur-Coise, 10% à Pomeys et 7% à St-Martin-en-Haut.

En résumé :

- Un territoire bien équipé, avec une offre diversifiée (multiaccueils, ASMAT, RAM, LAEP...).
- De nombreuses demandes d'ouvertures de MAM.
- Et un besoin de mode de garde de proximité pour les parents et les élus.
- Un manque sur les temps périscolaires.
 - ➔ Enjeu de la réorganisation de la répartition de l'offre en mode de garde sur le territoire (équilibre entre proximité, viabilité des structures, professionnalisation des MAM...).
 - ➔ Enjeu de la garde sur les temps périscolaires et les soirées.

¹⁶ Source : enquête auprès des habitants, centre socioculturel des Hauts du Lyonnais, 2018

3. Enfance

Les accueils de loisirs

Les Monts du Lyonnais disposent également d'une bonne couverture en Accueil de loisirs extra-scolaire (AL), avec des modes de gestion et de fonctionnement très différents :

- 6 accueils de loisirs en gestion associative avec un nombre d'enfants accueillis stable et consolidé : AL de Grammond (66 enfants), AL de Virigneux et AL de Chevrières (44 enfants accueillis) en gestion Association Familles Rurales, Meli-mélo à St Martin en Haut (187 enfants accueillis), MJC de St Symphorien (314 enfants accueillis, y compris les 12/17 ans), AL porté par le centre socioculturel des Hauts du Lyonnais (itinérant sur 6 communes, 222 enfants accueillis, des demandes non contentées).
- 1 AL porté par la CCMDL à St Laurent de Chamousset (489 enfants accueillis). Activité en progression. Des demandes ne sont pas contentées en période estivale pour les 3/5 ans.

¹⁷

A noter, **seul l'accueil de loisirs itinérant co-organisé avec les parents, porté par le centre socioculturel n'est pas inscrit au CEJ, alors qu'il s'agit de l'un des ALSH accueillant le plus d'enfants sur le territoire** (après celui de St Laurent et de la MJC de St Symphorien). Ses moyens sont donc extrêmement limités, reposant exclusivement sur la participation des familles et les Prestations sociales de la CAF.

4 communes sur le territoire du CSC ont un conseil municipal d'enfants actuellement en place.

Cf. p.107 Annexe 7 : Répartition des établissements scolaires

En résumé :

- Un territoire bien équipé en offre d'accueil de loisirs.
- Et des modes d'accueil spécifiques suivant les gestionnaires : centre socioculturel, travail en proximité et en collaboration avec les parents.
- Mais un faible soutien financier des ALSH du centre socioculturel et une forte demande sur les petits villages.
➔ Enjeu de la pérennité de l'accueil de loisirs itinérant du centre socioculturel.

¹⁷ Source : Diagnostic CTG Monts du Lyonnais - 2018

4. Jeunesse

Equipements jeunesse

Les communes disposent toutes d'un local pour les jeunes (associations de Maisons des jeunes, autogérées dans les petits villages et MJC sur St-Symphorien-sur-Coise et St-Martin-en-Haut, disposant de professionnels). Le centre socioculturel accompagne les dynamiques dans les villages non pourvus en MJC professionnelles.

D'après l'enquête auprès des communes, 4 d'entre elles déclarent rencontrer des difficultés dans la gestion de leur maison des jeunes : Larajasse, Pomeys, Grézieu et Duerne : manque de dynamisme de l'association des jeunes, manque de respect des locaux et du matériel, pas d'accueil des plus jeunes...

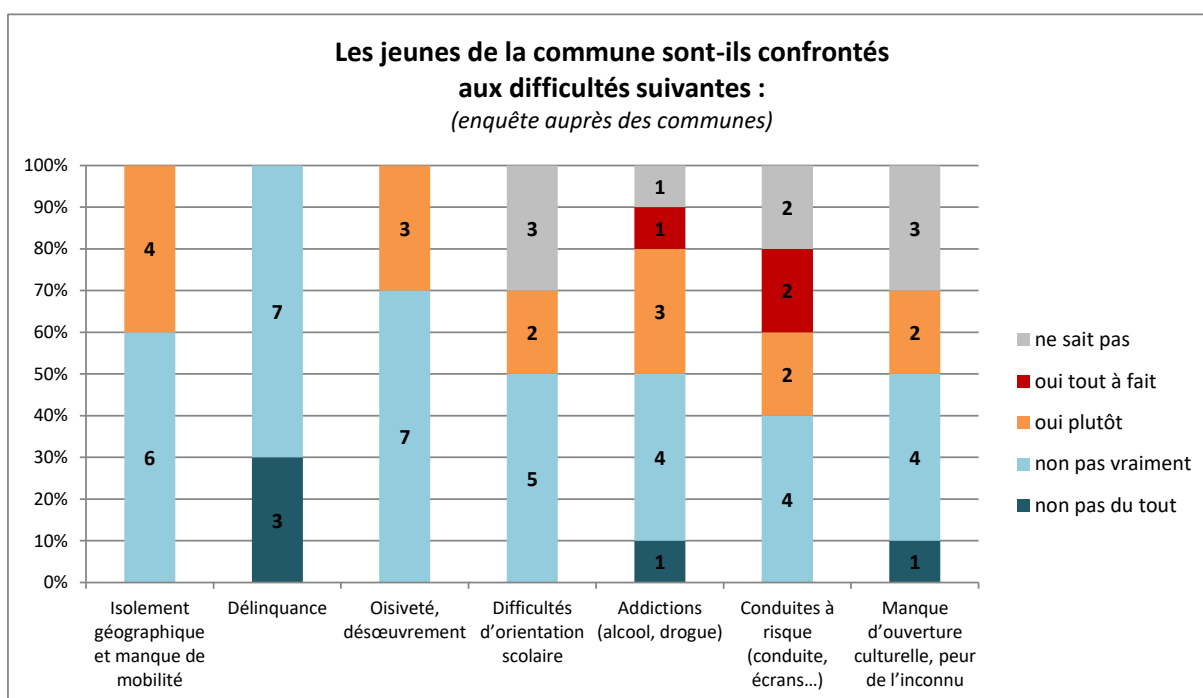
Sur les villages (hors St Symphorien et St Martin), peu d'actions sont proposées pour les 11-14 ans (trop âgés pour le centre de loisirs, trop jeunes pour les Maisons des jeunes). Le centre socioculturel développe depuis 2018 des actions itinérantes en direction de cette tranche d'âge, afin de faciliter leur entrée en Maisons des jeunes et les sensibiliser en amont à la citoyenneté et gestion associative.

Aucune commune du territoire n'a mis en place de conseil municipal de jeunes.

Les problématiques rencontrées par les jeunes :

D'après les élus, les problématiques les plus souvent rencontrées sont celles des conduites à risques (conduite, écrans...), des addictions (alcool) et de l'isolement géographique et du manque de mobilité. Ces constats sont également partagés par les jeunes et les familles.

⇒ Cf. Annexe 8 : enquête auprès des habitants : les jeunes de moins de 20 ans p.108 et Annexe 9 : Les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes, d'après l'enquête auprès des p.110



- ⇒ A l'entrée au collège, les jeunes, scolarisés jusqu'alors dans leur village, sont dispersés entre les différents collèges du territoire.
- ⇒ Des jeunes en difficultés difficilement repérables, qui ne sollicitent que très peu les relais locaux (trop de proximité, regard des autres, méfiance, méconnaissance).

Source : diagnostic CTG Monts du Lyonnais

En résumé :

- Des équipements jeunesse sur l'ensemble des communes, mais des besoins d'accompagnement sur les villages, pour les maisons des jeunes ne disposant pas de professionnels dédiés.
- Peu d'actions en direction des 11-14 ans.
 - ➔ Enjeu de l'accompagnement des jeunes dès le plus jeune âge pour anticiper la reprise et la gestion de leur maison des jeunes.
 - ➔ Enjeu du lien des jeunes entre les différents villages, de leur ouverture à l'autre, et du maintien de la dynamique au sein des villages.

5. Familles

Différentes associations proposent des actions autour de la parentalité. Parmi elles, le centre socioculturel dispose d'une place centrale, de par son agrément familles et par les actions qu'il coordonne (collectif REAPP, CLAS...).

L'association Graine d'école, à St-Martin-en-Haut, propose également des actions autour de la parentalité (formations, conférences...).

A l'échelle des Monts du Lyonnais, on compte 3 antennes PMI (St Laurent, St Symphorien, Chazelles) mais aucune consultation par un médecin PMI.

Le planning familial est actif sur le territoire, à travers des actions de prévention.

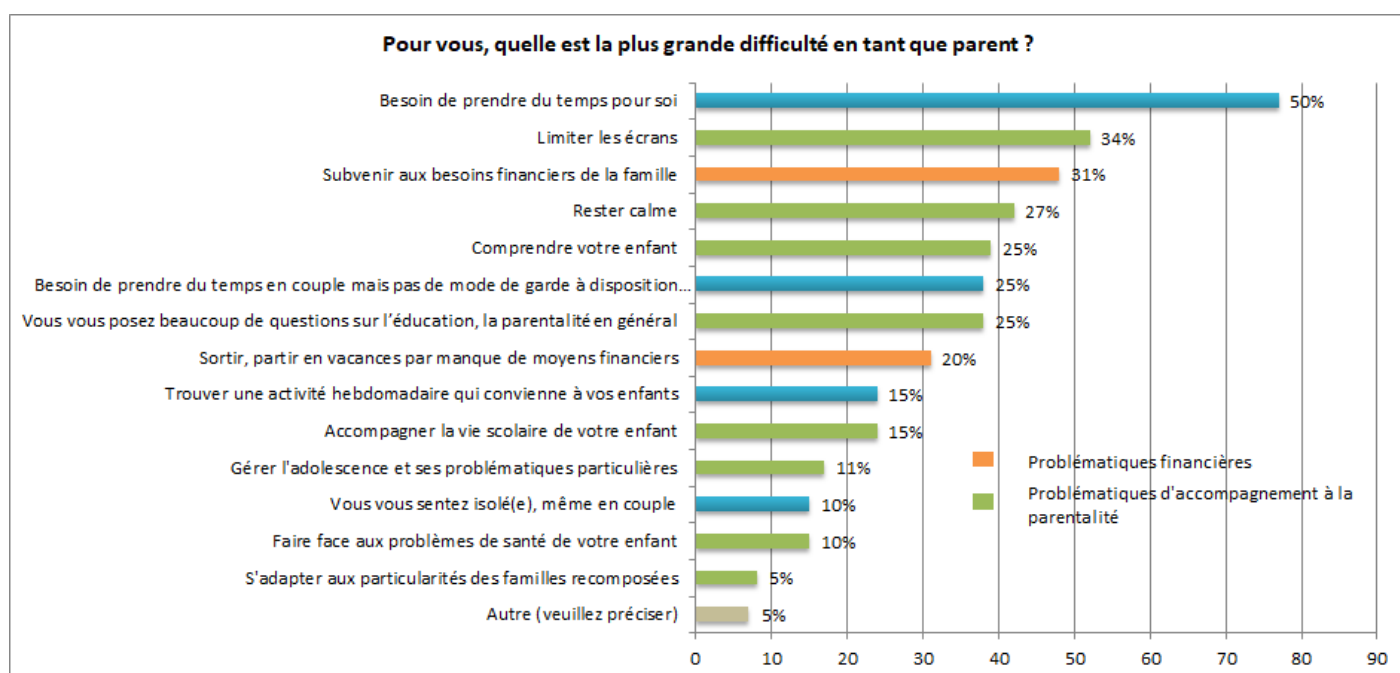
Malgré la présence d'un CMP enfant sur le territoire, l'accès aux consultations est long (manque de places).

Les problématiques rencontrées par les familles ¹⁸

D'après l'enquête auprès des habitants, près de la moitié des parents déclarent que **prendre du temps pour soi** est l'une des principales difficultés rencontrées. **Limiter les écrans** représente la 2nde difficulté (33%) : cette proportion est deux fois supérieure à celle des parents considérant que leur enfant souffre d'une addiction aux écrans. On note ici une préoccupation importante des parents.

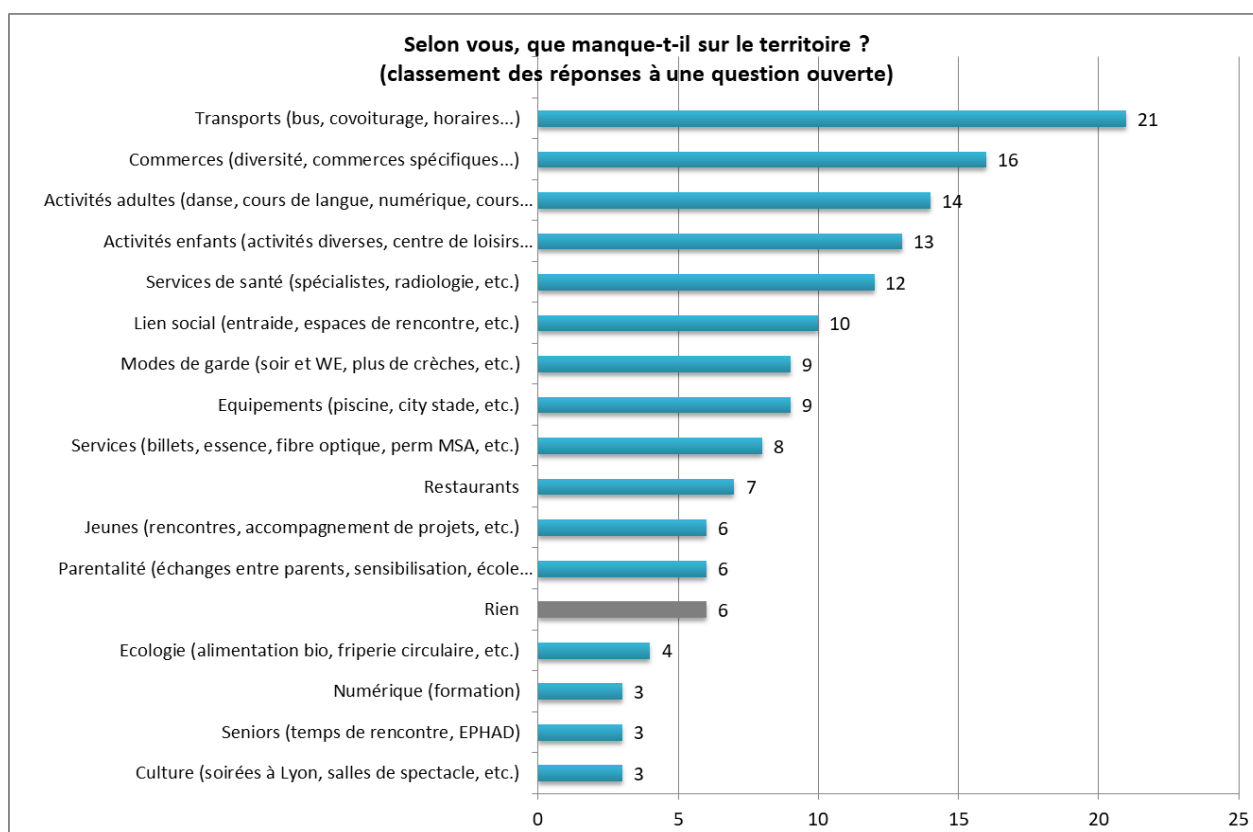
Subvenir aux besoins financiers de la famille est une difficulté pour 31% des familles (48% pour les familles recomposées).

38% des familles recomposées considèrent qu'une l'une des plus grandes difficultés en tant que parent est de s'adapter aux particularités des familles recomposées. Si ce taux est important, il montre toutefois que la majorité des familles recomposées ne considèrent pas cette situation comme une difficulté majeure.



On constate en revanche que les familles recomposées sont plus préoccupées par les aspects financiers (subvenir aux besoins financiers de la famille et sortir/partir en vacances par manque de moyens financiers). Les familles « classiques » font davantage remonter la difficulté de « rester calme » (30% des familles classiques pour 10% des familles monoparentales).

Les manques du territoire les plus cités par les habitants sont les transports, commerces, activités adultes et enfants, services de santé et lien social (question ouverte).



En résumé :

- Un accompagnement des familles important par l'intermédiaire des centres sociaux.
 - Une coordination et une mise en lien à travers le dispositif REAPP.
 - Des manques sur le territoire pour les consultations spécialisées.
- ➔ Enjeu de l'accompagnement des familles fragiles et de la prise en compte des problématiques repérées par les familles, élus et partenaires.

6. Seniors

Source : *diagnostic CTG Monts du Lyonnais, 2018*

On note un fort investissement des retraités dans la vie locale : territoire riche de sa vie associative qui offre une possibilité d'engagement.

L'offre de services aux plus de 60 ans est particulièrement fournie sur les Monts du Lyonnais :

- 2 Antennes MDR pour dossier APA (les +60ans représentent une majorité des accueils en MDR)
- 4 EHPAD : Larajasse, St Martin (gestion associative), centres hospitaliers St-Laurent et St Symphorien (publics)
- 3 foyers résidence : les Ollagnes, les Cèdres, les Balcons de la Brévenne
- 2 SSIAD
- 1 service de garde itinérante de nuit
- 1 ESAD
- Un SPASAD sur le Nord
- 2 MAIA de rattachement
- 5 structures de maintien aux domiciles
- association d'aidants : solidair'aidants
- association de lutte contre l'isolement : P'OSER,
- De multiples associations de retraités (environ 1 par commune)
- Activités sportives et culturelles : des propositions nombreuses et diversifiées (plus de 100 associations).
- Des CCAS actifs en direction des +60ans
- Des actions pour prévenir la perte d'autonomie : prévention des chutes / animations sports / motricité / santé (CCMDL, ETAIS, centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais, Les Ollagnes...), animations numériques (CCMDL, centre socio-culturel L'Equipage, centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais), animations culturelles (Centre socio-culturel des Hauts du Lyonnais), alimentation (ETAIS)...
- Des centres sociaux actifs : Pôle senior au centre socioculturel L'Equipage (café matin-plaisir, atelier créatif une fois par mois, repas partagé, sorties culturelles, groupe lecture...) + « bulle de café des seniors » au centre socio culturel des Hauts du Lyonnais
- Des actions qui font le lien entre les +60ans à domicile et en maison de retraite : atelier art floral à la maison de retraite de Larajasse ouvert aux retraités du territoire
- Aide au départ en vacances : centre socio-culturel L'Equipage, en projet au CSC des Hauts du Lyonnais
- Service de transport social à la demande majoritairement utilisé par des retraités (62% des usagers)
- Des médiathèques qui proposent des livres sonores (+ du portage de livres ponctuellement)

Mais :

- Une absence d'accueil familial et une absence d'accueil de jour
- Manque d'informations sur les aides possibles et un manque de connaissance sur les maladies liées au vieillissement
- Une problématique de mobilité.
- Une problématique d'accès aux soins.
- Isolement de la personne âgée sur le territoire malgré des solidarités de la famille, des voisins, des amis.

Les problématiques identifiées par les partenaires :

- Isolement social de certains seniors : Personnes qui n'ont pas d'enfants, ou fort caractère qui a entraîné un isolement social... Une étude récente des petits frères des pauvres, conduite à l'échelle nationale, montre également que l'isolement des personnes âgées reste important : entre 16 et 25% des personnes de plus de 60 ans se sentent isolées. Parmi elles, 6% vivent dans un isolement profond, c'est-à-dire qu'ils n'ont de relation ni avec leur famille ni avec leurs amis. D'après cette étude, le phénomène d'isolement profond est plus fort à la campagne.
- Prévention (chutes, nutrition...) : ces questions sont souvent abordées tardivement. Cette prévention devrait être faite avant que les difficultés n'arrivent.
- De nombreuses initiatives existent, à l'échelle des communes notamment, qui constituent le premier maillon de proximité.
- La solidarité entre habitants est encore bien présente dans nos villages. Pour autant, certaines personnes âgées sont encore isolées et en dehors des circuits traditionnels de solidarité.
- La question du repérage des personnes âgées isolées reste prégnante.

Cf. Annexe 10 : Enquête auprès des habitants : les seniors p.111

En résumé :

- Un vieillissement global de la population.
- Une concentration des personnes âgées dans les communes centres (cf. établissements d'accueil et habitat).
- Une offre de services importante et des initiatives émergentes sur le territoire pour les seniors « grand âge » : association solidairaidants, P'OSER, SPASAD, Vendredi des aidants...
- Des personnes âgées isolées socialement et géographiquement, malgré les solidarités locales.
- ➔ Enjeu du maintien du lien social et l'implication des seniors à l'arrivée de la retraite (prévention de l'isolement, e-inclusion...).
- ➔ Enjeu du soutien aux initiatives locales en faveur des personnes âgées isolées et des aidants/aidés.
- ➔ Enjeu du renforcement des liens intergénérationnels.

7. Les problématiques identifiées par les partenaires

Ci-dessous, quelques problématiques identifiées par les partenaires lors des entretiens réalisés dans le cadre du projet social (liste non exhaustive).

*** :

- Handicap : parents qui ont du mal à accepter le handicap de leur enfant, adultes isolés handicapés. Gros délais d'attente pour les enfants avec troubles du comportement (qui relèvent d'un ITEP ou IME (restent à la maison ou le parent arrête de travailler).
- Grosse problématique de manque de transport (plus fort chez les personnes handicapées que les personnes âgées). Familles qui accèdent à un logement social, qui ne sont pas issues du territoire et pensent venir s'installer en banlieue lyonnaise.
- Isolement et précarité des familles : nécessité d'accompagner ses familles pour qu'elles restent dans du lien social.
- Manque au niveau du soin psychiatrique adulte et même enfant (liste d'attente). Possible dans le privé, mais coût.

*** :

- Manque de mobilité et de solutions de transport.
- Peu de choses faites pour l'emploi des jeunes sur le territoire, on ne valorise pas assez les jeunes.
- Bas niveaux de qualification.
- Pas de débouchés pour les jeunes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), notamment pour trouver des stages (différent du milieu urbain sur lequel des entreprises peuvent les accueillir).
- Peu de problématiques d'addictions, quelques jeunes mères mais pas plus qu'ailleurs.

*** :

- Problèmes de mobilité : beaucoup de personnes sans emploi depuis longtemps, avec problématiques psychologiques et addictions (plus concentré sur notre territoire, on a une moins grande diversité de public que sur Tassin).
- Le taux de chômage est bas, donc ceux qui restent sont ceux qui sont vraiment éloignés de l'emploi et cumulent les difficultés et sont d'autant plus éloignés qu'il y a des difficultés de mobilité.
- Des fratries avec un enfant qui est resté pour s'occuper des parents, surtout des femmes qui n'ont pas suivi de formation, n'ont pas construit de famille...
- Parmi les bénéficiaires du RSA, une proportion de jeunes qui ont des problèmes de comportement, manquent de savoir-être.
- Surtout un public qui vient de l'extérieur car places dans les logements sociaux mais qui ont des problèmes d'intégration, ou suite à un divorce.
- Des parents qui ont des difficultés à être parents, à assumer leurs tâches éducatives, plus marqué qu'ailleurs. Pas forcément repéré par la maison du Rhône.
- Plus de problématiques d'hygiène chez les bénéficiaires suivis.

*** :

- Agriculteurs : des problématiques d'épuisement professionnel, maladies, accidents du travail...
- Difficile d'orienter les familles sur les sorties familiales : pour les exploitations laitières, difficile de laisser les animaux et traite journalière, pour les exploitations maraîchères, pas disponibles l'été... Ce sont surtout les salariés et les retraités qui peuvent y participer. → dispositif « partir pour rebondir » de la MSA.
Nécessité de proposer des actions sur les périodes creuses (périodes hivernales).
- Beaucoup de nouvelles installations de jeunes agriculteurs hors cadre familial, avec des conversions en bio ou diversification. Beaucoup de déçus qui n'avaient pas identifié les changements induits par cette reconversion professionnelle (notamment personnels). De plus en plus de séparations.
- Comment amener les familles à prendre du temps pour elles ? Il existe une entraide entre familles.
- Seniors : ceux qui avaient l'habitude du collectif et des syndicats continuent de s'investir. Mais certains restent isolés. Les seniors qui installent leurs enfants continuent à travailler.
- Familles : difficultés à fonder une famille pour certains, célibat important (des « vieux garçons » qui vivaient avec leurs parents et vivent encore dans des conditions vétustes).

*** :

- Isolement : les personnes isolées sont difficiles à identifier et à toucher : jeunes ménages seuls, précarité, violences, personnes en marge (repérées par les CCAS)
- Seniors isolés : des seniors qui ne vont pas au club, n'osent pas ou ne se retrouvent pas dans l'offre d'activité.
- Familles fragiles : besoins vêtements/repas (cf. secours catholique)
- Précarité et petits revenus
- Mobilité

*** :

- Manque de « réseau » des structures en espace rural, qui se trouvent souvent éloignées des informations, des opportunités de financements (appels à projet de dernière minute, ouverture de lignes budgétaires...).
- Difficulté pour les parents de rentrer dans une procédure de soutien financier pour les jeunes : pour la petite enfance, les démarches se font assez naturellement pour bénéficier d'un soutien pour les modes de garde. En revanche, les activités des adolescents paraissent moins prioritaires aux parents qui ont plus de difficultés à prendre contact avec la MDR.
- Méconnaissance de la politique sociale et culturelle de la commune (et de la communauté de communes). Manque de lien avec les élus communautaires.
- Difficultés sociales et financières plus marquées sur la commune de St Symphorien-sur-Coise.

*** :

- Des familles en difficulté financière, en particulier des agriculteurs.
- Mobilité suite à l'arrêt du transport à la demande qui était un vrai plus pour la mobilité interne des jeunes.
- Turn-over des animateurs jeunes : difficulté pour les animateurs qui ne sont pas issus du territoire (pas de réseau) et besoin d'être plus sur de l'animation sociale que de l'accueil de loisirs.
- Des jeunes décrocheurs sortis des réseaux (une dizaine de jeunes sur St Martin). Manque d'animateurs de proximité.

*** :

- Des besoins non couverts, en particulier le public porteur de handicap.
- Des problématiques de manque de mobilité.
- L'expérience des visiteurs de proximité n'a pas fonctionné.
- Pour les sorties familles, pas assez d'accès pour les personnes seules.

*** :

- Précarité financière.
- Problématique de mobilité importante (le nombre de bénéficiaires de l'alimentation solidaire dépend du lieu de distribution).
- Isolement social, en particulier de retraités isolés.

*** :

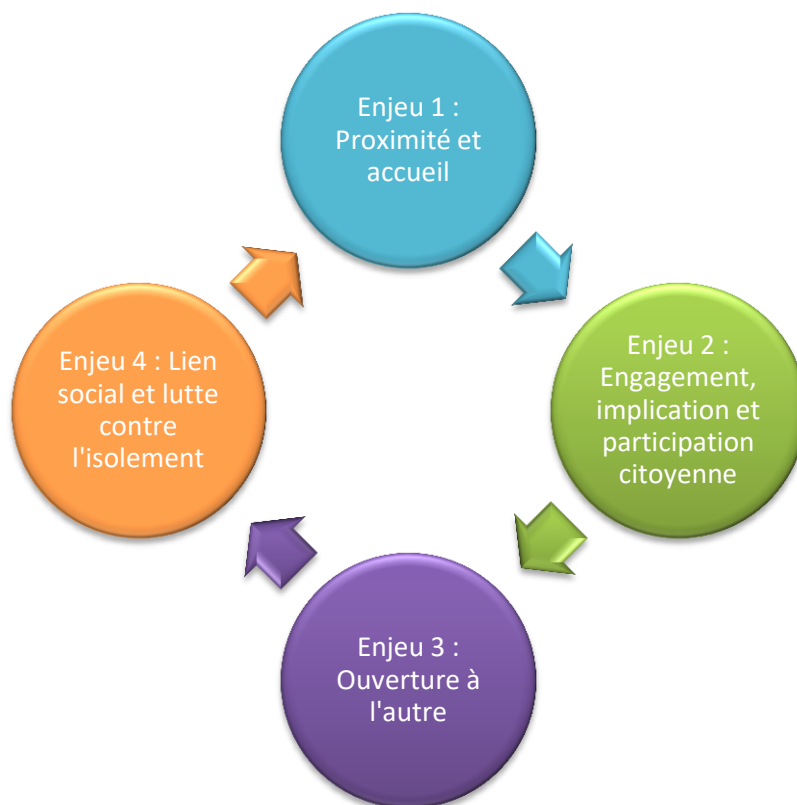
- ADMR des Monts du Lyonnais : 86% de leur public est celui des personnes âgées, essentiellement orientées par le service social des hôpitaux et également par les CCAS. L'ADMR dispose d'un réseau de bénévoles sur les communes (une ou deux personnes par commune), qui est chargé de réaliser la visite annuelle permettant de faire le point sur la prise en charge des personnes (manque de bénévoles sur Larajasse et Meys). Il s'agit de la plus grosse ADMR du Rhône.
- Sur notre territoire, les déplacements sont particulièrement nombreux et lourds pour l'association. L'ADMR rencontre quelques difficultés pour recruter des salariés formés (mais cette difficulté est beaucoup plus importante sur le bassin de St-Laurent-de-Chamousset).
- Isolement social : en particulier seniors qui n'ont pas d'enfants, voire qui se sont brouillés avec leur famille.
- les associations (ADMR, centre socioculturel, Mission Locale...) sont souvent amenées à dépasser leur champ d'action pour accompagner leurs bénéficiaires dans des démarches administratives.

*** :

- Manque d'asmat sur certaines communes, mais trop d'offre sur St Symphorien et St Martin.

- Peu de longues carrières : métier souvent temporaire, le temps d'élever son enfant ou en raison de mutations du conjoint. Beaucoup d'asmat seules (divorces...), situation complexe car le travail est fluctuant.
- Les familles en difficulté sociale vont plus à Pirouette.
- Mode de garde concurrencé par la garde familiale (grands parents), le télétravail, les temps partiels.
- La PMI refuse les dérogations : les asmat acceptent peu de périscolaires (manque une garderie périscolaire).

V. Enjeux



Contexte :

- *un territoire en mouvement, avec un accroissement de la population et l'arrivée de nouvelles familles (population jeune avec des besoins importants et vieillissement de la population).*
- *avec l'évolution du périmètre institutionnel et l'agrandissement de la communauté de communes, le centre socioculturel représente un espace intermédiaire entre les habitants et les élus. Le centre socioculturel peut ainsi être un facilitateur de lien entre les élus et les citoyens qui vont vouloir s'investir sur le territoire.*
- *une vie associative facilitant l'intégration de nouveaux habitants et des personnes fragiles.*
- *L'éloignement de certains services, qui conduisent les associations et le centre socioculturel en particulier, à orienter et accompagner les habitants vers le bon interlocuteur.*

Enjeu ① Proximité et accueil : Contribuer à l'accueil des familles sur l'ensemble du territoire et apporter des solutions au plus proche des habitants.

Contexte :

- *Une vie associative particulièrement dynamique et un secteur associatif porteur de nombreux services.*
- *Des associations qui contribuent à l'intégration des habitants et au lien social.*
- *Mais un essoufflement du bénévolat, comme partout en France et un engagement et un esprit citoyen qui se construisent dès le plus jeune âge.*

Enjeu ② Engagement, implication et participation citoyenne : Soutenir l'implication des habitants en favorisant leur pouvoir d'agir afin de renforcer l'intégration et la cohésion sociale.

Contexte :

- *Un territoire sur lequel on peut naître, vivre, travailler, consommer, sans avoir besoin de le quitter et auquel les habitants sont très attachés.*
- *Un manque de mobilité, physique, mais également psychologique, qui peut conduire à des difficultés à s'ouvrir à des formations hors territoires, à d'autres cultures, des difficultés à se détacher de son enfant, etc.*

Enjeu ③ Ouverture à l'autre : Renforcer l'ouverture à l'autre et l'ouverture culturelle des habitants du territoire.

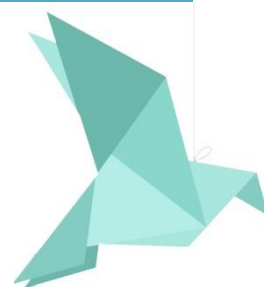
Contexte :

- *Un niveau de vie inférieur à la moyenne départementale.*
- *Un territoire d'emploi, mais des populations qui restent éloignées de l'emploi.*
- *Des difficultés de mobilité et un éloignement des services : un isolement de certaines catégories de population.*

Enjeu ④ Lien social et lutte contre l'isolement : Favoriser le lien social, le vivre ensemble et lutter contre l'isolement.

PARTIE 3 :

LE PROJET 2019-2022



« La créativité, c'est inventer, expérimenter, grandir, prendre des risques, briser les règles, faire des erreurs et s'amuser. » Mary Lou Cook

PROJET SOCIAL

2019-2022

Axe 1 :
Accompagnement et
ouverture à l'autre



Axe 2 :
Citoyenneté et
participation



Axe 3 :
Vivre ensemble
et lien social



Un projet transversal

Nous avons fait le choix de construire le projet social 2019-2022 de manière transversale. Le projet famille peut se décliner à partir des grands axes et des objectifs stratégiques du projet. C'est également le cas pour les autres secteurs d'activité du centre : petite enfance, enfance, jeunesse, seniors, insertion, culture et bien-être. En effet, l'accompagnement des individus ne peut être que global et décloisonné et nous souhaitons renforcer la transversalité de nos approches.

Un projet progressif

Sous chaque axe, des objectifs stratégiques sont déclinés. Ceux-ci suivent une logique progressive, de l'individuel, au collectif et territorial. L'accompagnement des familles et des adhérents suit également cette même logique (d'un adhérent consommateur, vers un adhérent engagé).

Des principes transversaux

Trois principes apparaissent comme transversaux à l'ensemble du projet et seront à prendre en compte dans l'ensemble des actions menées :

➡ La proximité avec les villages, les associations et les habitants

Le centre socioculturel est un équipement de proximité, avec les habitants, les associations et les villages. Ce principe est d'autant plus important que notre territoire est relativement étendu, et que les mouvements institutionnels (agrandissement de la communauté de communes qui entraîne l'éloignement des centres de décision, diminution du nombre de conseillers communautaires) font du centre un espace intermédiaire de proximité, facilitateur de liens entre les habitants et les élus.

Ce principe nous poussera donc à renforcer nos liens avec les communes et associations locales et à développer autant que possible l'itinérance de nos actions.

➡ L'accueil et l'écoute des habitants

La fonction accueil et écoute constitue un principe essentiel des centres sociaux. Axe à part entière du précédent projet social, nous avons fait le choix de l'inscrire en tant que principe transversal, valable pour toutes les actions du centre et porté collectivement par l'ensemble de l'équipe. L'accueil et l'écoute devront ainsi faire l'objet d'un projet à part entière, décliné tout au long de la vie du projet social (quels objectifs se donne-t-on ? de quels outils se doter ?...).

➡ Le développement durable

Au même titre que l'accueil, le développement durable faisait l'objet d'un axe spécifique lors du précédent projet social. Nous souhaitons désormais aborder le développement durable en tant que préoccupation majeure de l'ensemble de nos actions.

Des moyens

➔ Renforcer et améliorer la communication et la visibilité du centre et de ses actions

La communication du centre, autour de ses actions, projets et valeurs est très insuffisante. Aucun moyen spécifique dédié, peu d'outils mis en place, absence de ressources humaines... Il en résulte un manque de visibilité très important, y compris sur des actions majeures, pour lesquelles les habitants ignorent parfois l'intervention du centre (centres de loisirs, REAPP, multiaccueil, LAEP...). La communication n'est pas un objectif en soi, mais elle constitue bien un moyen au service du projet. Ainsi, il s'agira de promouvoir les valeurs, projets et actions du centre, en amont de leur mise en œuvre et une fois la réalisation effectuée.

- Notre visibilité sur les media traditionnels devra être renforcée (articles de presse, site internet, newsletter, Facebook).
- Nous devons également développer notre présence sur les nouveaux réseaux sociaux afin de toucher un public plus large et plus jeune (instagram, snapchat...).
- Enfin, nous pourrions inventer et expérimenter de nouvelles formes de communication adaptées à notre public et à la population du territoire (faire des usagers du CSC le relais de communication de nos actions, imaginer des outils itinérants de communication, etc.).

➔ Développer la coopération entre habitants, entre salariés et entre adhérents

La construction du projet social a été l'occasion de découvrir les outils coopératifs. Nous souhaitons poursuivre cette approche en tant que moyen de réalisation de notre projet social, pour enrichir nos actions et permettre à chacun de trouver sa place.



➔ Renforcer le partenariat pour co-construire les projets

L'évaluation du précédent projet social a démontré la pertinence du partenariat : la portée de nos actions est décuplée, les projets sont enrichis. Nous souhaitons poursuivre et renforcer les partenariats avec les différents acteurs du territoire dans le cadre de nos actions. Ainsi, ce projet a renforcé l'approche territoriale des actions (lien avec les autres associations, lien entre les communes, etc.).

Axe 1 : Accompagner l'ouverture à l'autre et l'épanouissement de chacun au sein de la société

« Le centre socioculturel, terreau de l'épanouissement et du bien-être des habitants... »

Ce premier axe s'intéresse spécifiquement à l'accompagnement individuel des habitants, quel que soit leur situation sociale ou leur âge. Il s'agira ainsi d'accompagner les parcours de vie des habitants.



1.1 Prévenir l'isolement des personnes et les comportements ou situations à risques

Constats : Moins visible et moins concentrée qu'en espaces urbains, la précarité dans les Hauts du Lyonnais est pour autant bien réelle : situations d'isolement social et géographique, personnes restant éloignées de l'emploi et cumulant les difficultés, etc.



Développer des actions « hors les murs » au plus près des habitants

Afin de travailler au plus proche des familles et de prévenir au mieux leur isolement, il s'agira de renforcer les actions hors les murs et l'itinérance de nos services, pour développer les liens avec les habitants et notre présence sur chacune des 10 communes de notre territoire. Cette itinérance sera couplée avec l'aide à la mobilité des publics.

Actions en cours ou pistes d'action :

Développer l'itinérance des actions et des publics : actions itinérantes (centres de loisirs et accueils jeunes dans les villages, LAEP), délocalisées (conférences, p'tit déj de l'actu...) et mobilité des publics (covoiturage solidaire, ramassage minibus...).



Prévenir et lutter contre la précarité et l'isolement

L'objectif sera de renforcer le repérage des situations de précarité, sociale et émotionnelle, d'isolement, afin d'identifier les actions à mettre en place en amont. Le renforcement de nos partenariats avec les différents acteurs sociaux du territoire est essentiel dans cet objectif.

Actions en cours ou pistes d'action :

*Repérer les publics isolés (partenariats) et mettre en place des actions pour renforcer leurs liens sociaux
Maintenir et renforcer l'action sociale du multiaccueil : expérimenter le projet de crèche VIP (vocation d'insertion professionnelle), adaptation aux nombreux plannings atypiques.
Accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA pour lutter contre les situations d'isolement et d'exclusion sociale dans un objectif de socialisation.*

Organiser des actions de prévention autour des conduites à risques et autour des risques numériques (promeneurs du net).

Favoriser le lien social des familles à travers bulle de café et jeu marquette, sorties VFS...

Identifier et mettre en place des actions qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus en difficulté (gestion de budget pour les foyers à bas revenus, prévention des risques d'endettement, modération de la surconsommation dans les familles...).



Etre en veille sur l'innovation sociale et expérimenter

En tant qu'acteur de proximité en lien avec les habitants et grâce à la souplesse permise par notre statut associatif, nous sommes à même d'identifier et d'expérimenter des actions permettant de répondre aux besoins du territoire et des habitants. A cet effet, nous souhaitons renforcer notre rôle de veille, en restant ouvert sur l'extérieur et sur les innovations expérimentées sur d'autres territoires.

Actions en cours ou pistes d'action :

Organiser une visite annuelle de centre social, en équipe et avec des membres du CA.

Réaliser une évaluation croisée en partenariat avec un autre centre social.

Identifier les bonnes pratiques et expérimentations mises en place sur d'autres territoires et tester.

1.2 Favoriser l'inclusion sociale pour que chacun puisse trouver sa place au sein du centre et du territoire.

Constats : Des personnes isolées et en marge, mais un territoire solidaire, sur lequel de nombreuses initiatives existent. Des actions du centre qui œuvrent en faveur de l'inclusion, mais dont certaines ne sont pas toujours accessibles à tous.



Soutenir les actions de solidarité et d'entraide entre les habitants.

Le centre social est à même de soutenir les initiatives solidaires portées par les habitants visant à l'inclusion des plus fragiles. Il constitue un support à l'engagement citoyen. Le centre socioculturel est en veille pour accompagner l'émergence d'initiatives nouvelles, comme il l'a été sur différents projets (émergence de l'association d'aide aux migrants ou remise à niveau adultes par exemple).

Actions en cours ou pistes d'action :

Rester en veille et accompagner les initiatives des habitants.

Maintenir l'implication des habitants dans l'animation des ateliers sociolinguistiques et l'entraide entre les participants.

Soutien des initiatives d'entraide (solidair'aidants, alimentation solidaire, etc.).

Structurer et conforter l'action de remise à niveau adulte (bénévoles accompagnant des adultes dans leur remise à niveau scolaire).



Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale

Tandis que l'objectif opérationnel 1 développé plus haut a permis de travailler sur la prévention des situations de précarité, nous souhaitons à travers cette orientation agir pour l'inclusion des personnes fragiles, pour que chacun puisse trouver sa place au sein du territoire, quelque soit son âge ou son statut social.

Actions en cours ou pistes d'action :

Renforcer l'inclusion des familles fragiles, à travers le dispositif VFS.

Faciliter l'e-inclusion des seniors à travers l'animation d'ateliers numériques.

Poursuivre l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires du RSA et développer des passerelles avec les autres actions du centre.

Repenser l'accueil des stagiaires pour les soutenir dans leur projet de formation.

Renforcer le partenariat avec ALARM pour améliorer l'accueil des familles de migrants à la crèche.

Consolider les Ateliers Sociolinguistiques et de Français Langue Etrangère et renforcer les dynamiques collectives autour de ces ateliers : sorties, informations collectives, liens avec alimentation solidaire, etc.



Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap

Certaines actions du centre accueillent des personnes en situation de handicap (multiaccueil, ALSH, projets seniors...). Toutefois, il n'a jamais été mené de réflexion spécifique autour de cet accueil et de l'accessibilité de nos actions.

Actions en cours ou pistes d'action :

Mener une réflexion autour de l'accueil d'adultes et d'enfants en situation de handicap (au multiaccueil, dans les centres de loisirs, dans les activités, etc.) et leur inclusion et mettre en place les solutions identifiées (formations, équipements, accessibilité des locaux...).

1.3 Renforcer l'ouverture des habitants, dès leur plus jeune âge

Constats : Les Monts du Lyonnais sont un territoire sur lequel il fait « bon vivre », à taille humaine, où l'on peut naître, faire ses études, travailler, consommer... Revers de la médaille, il peut être difficile d'oser et d'aller étudier, travailler ou vivre ailleurs. En parallèle, la population augmente et l'intégration des nouveaux habitants est parfois difficile (manque d'accueil ou difficultés d'intégration). L'ouverture à l'autre, à la différence et à la culture apparaît ainsi comme un objectif à poursuivre.



Eveiller les enfants dès le plus jeune âge.

A travers nos actions petite enfance, enfance et jeunesse, nous avons la possibilité d'accompagner les enfants dès le plus jeune âge à s'éveiller et s'ouvrir. Nous privilégierons ainsi les actions d'éveil, aux actions de consommation.

Actions en cours ou pistes d'action :

Intégrer les notions d'ouverture culturelle dans les projets pédagogiques.

Renforcer les ateliers d'éveil au multiaccueil (intervenante musique, psychomotricité...).

Aménager un espace de jeux (intérieur/extérieur) pour favoriser l'éveil du jeune enfant à la crèche.

Initier des groupes philo, groupes actu... pour les enfants.

Proposer des ateliers et découvertes parents/enfants.



Favoriser l'accès à la culture pour tous

La culture est un puissant vecteur d'émancipation, d'éducation, d'épanouissement et de lien social. Aussi, le centre doit-il favoriser son accessibilité au plus grand nombre et notamment aux enfants et aux personnes qui en sont le plus éloignées (familles fragiles, personnes en insertion,...).

Actions en cours ou pistes d'action :

Inscrire cet objectif dans les différents projets pédagogiques (multiaccueil, ALSH, jeunes...).

Initier les enfants à la découverte des livres, des cultures... au sein du multiaccueil, des familles, des jeunes... (exemples : histoire pour les p'tites z'oreilles, intervenants, action jeunes kamishibai...).

Renforcer nos actions culturelles accessibles à tous (semaine de la tolérance, projet « Culture pour tous » en partenariat avec La Fabrik, projet « dis-moi 10 mots »...).

Dynamisation de la commission culture : « fenêtres ouvertes », p'tits déj de l'actu.

Proposer des expositions d'artistes professionnels ou amateurs au CSC.

Instaurer des sorties culturelles régulières ou faire venir la culture (musée bus...).



Renforcer l'ouverture des enfants sur le monde et leur socialisation et lutter contre le risque de repli sur soi

Le centre socioculturel favorisera les actions qui permettent une ouverture sur le monde et sur la différence : élargir les centres d'intérêts des enfants et des jeunes, susciter la curiosité, s'ouvrir sur les ressources culturelles et sociales du territoire (lien avec les associations locales) et extérieures au territoire.

Actions en cours ou pistes d'action :

Permettre aux enfants de se développer dans un autre cadre que la famille (jeu marquette, ALSH, etc.).

Favoriser les liens avec d'autres pays (Erasmus+...).

Ouvrir sur d'autres cultures (Anglais enfants, danse africaine parents enfants...).

1.4 Favoriser le bien-être et l'épanouissement des habitants du territoire

Constats : Des activités de bien-être psychique et physique proposées au centre, qui contribuent à la vie du centre et permettent de toucher un public varié.



Proposer des activités d'épanouissement et de bien être régulières et ponctuelles, en favorisant leur accessibilité géographique et financière

A travers ce projet social, nous souhaitons poursuivre la mise en place d'actions visant au bien-être des habitants dans l'ensemble de nos secteurs (activités de bien-être, épanouissement scolaire, bien-

être des enfants dans le cadre de la collectivité, etc.). Nous souhaitons également renforcer l'accessibilité financière de ces actions. Concernant les activités hebdomadaires, une entente a été trouvée avec les autres associations du territoire : ainsi, nos activités au centre se concentrent sur des activités bien-être (yoga, gym douce, Qi-Gong, etc.), culturelles (récit de vie, anglais...), parents enfants (danse africaine, yoga...), seniors (activité physique adaptée, numérique...), tandis que la MJC de St Symphorien-sur-Coise propose des activités enfants et adultes, centrées sur le sport, l'art et la danse. Dans les villages, nous pouvons mettre en place des activités, à la demande des habitants et dans la mesure où les associations de la commune ne souhaitent pas porter cette activité (théâtre enfants à La Chapelle, cycle sport santé à Aveize en partenariat avec la communauté de communes...).

Actions en cours ou pistes d'action :

Poursuivre et développer les ateliers et activités proposés au centre ou dans les villages (yoga, récit de vie, anglais, gym douce, etc.).

Réserver une ou deux places par activité régulière du centre pour des personnes en grande précarité afin de leur proposer un tarif réduit adapté à leurs ressources en partenariat avec des prescripteurs ou avec les intervenants.

Favoriser le bien-être des enfants à la crèche, en s'adaptant à leurs besoins individuels au sein de la collectivité.

Favoriser l'épanouissement scolaire des enfants à travers le dispositif CLAS.

Axe 2 : Favoriser l'implication des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur vie sociale

« Le centre socioculturel, initiateur d'engagement citoyen et foyer d'initiatives... »



Ce second axe vise à renforcer l'implication et le pouvoir d'agir des habitants, à travers trois objectifs progressifs, allant de la participation à l'engagement jusqu'à la citoyenneté, à travers un parcours d'engagement citoyen.

Constats :

Le territoire bénéficie d'une vie associative particulièrement dynamique, vectrice de liens sociaux et d'intégration des habitants. Ce secteur associatif est par ailleurs porteur de nombreux services (centres de loisirs, école de musique, action culturelle, multiaccueils, etc.).

Toutefois, comme partout, on constate un essoufflement du bénévolat et certaines associations rencontrent des difficultés pour le renouvellement de leurs administrateurs.

La préservation du dynamisme associatif est par conséquent un enjeu majeur sur notre territoire pour le maintien de son dynamisme, de ses services, du lien social et de l'intégration des nouveaux habitants. Cet engagement et l'esprit citoyen se construisent dès le plus jeune âge.

2.1 Permettre aux habitants de participer à l'organisation de leurs loisirs, activités et temps libres (=participation)

A travers cet objectif, nous souhaitons renforcer la participation des habitants dans la mise en place de nos actions. Il s'agit là du premier niveau d'implication.



Impliquer les habitants sur leur territoire en valorisant leurs compétences.

Il s'agira de s'appuyer sur les compétences des habitants pour construire, compléter ou améliorer nos actions, faire appel à leurs ressources et valoriser leurs savoir-faire.

Actions en cours ou pistes d'action :

Maintenir la participation des parents à l'organisation des ALSH.

Développer la participation des parents dans la mise en place des accueils jeunes/mini MJ dans les villages (rôle de relais).

Poursuivre les actions de construction de projets communs : Bulle de café parents, Bulle de café seniors, accompagnement de l'implication des seniors dans la gouvernance du centre et dans les actions du centre.

Soutenir l'organisation d'activités ponctuelles ou durables par des habitants.

Proposer l'intégration d'élèves des cours d'anglais pour co-animer les stages anglais enfants.

Dynamiser le conseil des parents de la crèche.

Solliciter la compétence des parents pour des activités à la crèche.

Renforcer les temps d'implication autour des sorties et week-end (goûter photo, temps de préparation...).



Favoriser la co-construction d'événements avec les habitants et le partenariat avec d'autres associations

A travers cet objectif, nous nous situons davantage en tant que chef d'orchestre ou pilote d'une dynamique collective, à laquelle les habitants et autres associations sont partenaires.

Actions en cours ou pistes d'action :

Evènements co-construits, ou coordonnés par le centre : Carnaval intercommunal, conférences du collectif REAPP, semaine de la tolérance, histoire pour les P'tites Zoreilles, etc.

2.2 Encourager l'implication et la participation des habitants, la citoyenneté active (= engagement)

Cet objectif vise à développer l'esprit citoyen et renforcer l'implication active des habitants sur le territoire.



Eveiller les enfants et les jeunes à l'engagement citoyen

L'engagement citoyen se construit dès le plus jeune âge. Nous souhaitons ainsi favoriser l'appréhension de la notion de citoyenneté, afin de contribuer à former les responsables associatifs de demain et à faciliter l'implication des jeunes dans les associations du territoire. A cet effet, nous renforcerons le lien entre nos actions et les ressources associatives locales et accompagnerons les dynamiques de projets de jeunes.

Actions en cours ou pistes d'action :

Favoriser l'implication des jeunes dans les projets, les sensibiliser à la vie du territoire et à l'engagement bénévole (junior association, accompagnement de projets, mini MJ, conseil citoyen jeunes...).



Confirmer le rôle de soutien et de ressource à la vie associative locale et aux initiatives citoyennes

Association majeure du territoire intervenant auprès des différents âges de la vie, le centre socioculturel est repéré en tant que ressource par certaines associations locales et fait même parfois office de « pépinière » d'associations : siège social de différentes associations locales, prêt de salles ou de matériel, accueil de salariés ou de bénévoles d'associations du territoire, etc. Le rôle d'appui administratif et de conseil pourrait toutefois être renforcé et ce partenariat valorisé.

Actions en cours ou pistes d'action :

Lieu ressource pour les associations : Prêt de salles, prêt de matériel, soutien à la structuration, siège social, soutien aux MJ, etc.

Lieu ressource pour les habitants sur les possibilités du territoire en terme d'activités et de bénévolat en fonction de leur envies et leur besoin (accueil au centre, plaquette, bulle de café...).

Formation d'une personne de l'équipe ou du CA à l'accompagnement de la vie associative.



Améliorer la gouvernance partagée du centre socioculturel et l'implication des adhérents

Le centre socioculturel expérimente depuis 2018 la présidence collégiale, avec 3 coprésidentes qui se partagent les fonctions de présidente, secrétaire et trésorière. Le centre bénéficie d'un noyau de bénévoles très impliqués, mais nous rencontrons des difficultés pour recruter de nouveaux bénévoles de la gouvernance. Aussi, nous souhaitons mener une réflexion approfondie et identifier un mode de gouvernance adapté à nos réalités, facilitant l'implication des habitants dans la gouvernance du centre.

Actions en cours ou pistes d'action :

Faciliter l'implication de bénévoles dans la vie du centre (CLAS, Alpha, informatique...).

Etudier et expérimenter d'autres systèmes de gouvernance (association de collégialité, sociocratie, holocratie ...).

2.3 Susciter la réflexion citoyenne et la prise de recul et faciliter l'expression de tous



Ouvrir les champs de réflexion des habitants, quel que soit leur âge

A travers cet objectif, nous souhaitons créer des espaces de dialogue et d'échange, qui permettent l'expression de tous pour faire émerger une conscience citoyenne et faciliter la prise de parole de chacun dans notre société. Notre ambition sera également d'aller à la rencontre des publics dits "éloignés" qui ne prennent pas part ou ne sont pas entendus dans les débats publics, en raison de leur âge (enfants notamment) ou de leur milieu social.

Actions en cours ou pistes d'action :

Poursuivre les actions d'ouverture du groupe « Fenêtre ouverte sur ».

Poursuivre, structurer et dynamiser la semaine de la tolérance et les p'tit déj de l'actu.

Proposer des espaces de réflexion aux enfants et aux jeunes, à travers les ALSH, les actions jeunes, les CLAS.

Intégrer cet objectif dans les projets pédagogiques.

Proposer une découverte de la philosophie, de l'économie,... pour les enfants et les jeunes.

Initier un P'tit déj de l'actu des enfants.

Faire prendre de la hauteur, du recul face aux événements et à l'actualité qui bouleversent notre société (débats, ciné-débat, théâtre d'expression sur des sujets de société...).

Axe 3 : Renforcer les liens intergénérationnels et la mixité sociale

« Le centre socioculturel, carrefour des générations et catalyseur de mixité »



Ce troisième axe a pour ambition de développer les liens entre les habitants, de favoriser les rencontres et le partage. L'objectif est ainsi de créer des espaces de rencontre et d'échanges, permettant de lutter contre l'enfermement et le repli sur soi et consolider les liens sociaux.

3.1 Favoriser la mixité sociale pour un meilleur vivre ensemble et créer du lien social entre les habitants

Constats : Des publics variés se croisent au centre socioculturel, mais ne se « rencontrent » pas réellement. Un centre socioculturel qui sait créer des liens et des relations de confiance.



Favoriser la mixité sociale en permettant aux publics des différentes activités de se croiser et se rencontrer

Au fil des années, une relation de confiance se tisse entre les adhérents et le centre. Il n'est pas rare que les familles suivent un parcours au sein du centre, de jeu marquette au multiaccueil, des centres de loisirs aux actions jeunes, des activités aux actions seniors, de consommateurs à bénévoles... Forts de ce lien, nous souhaitons à présent renforcer la mixité au sein des différentes activités et entre les différents publics fréquentant le centre.

Actions en cours ou pistes d'action :

Proposer des actions favorisant la rencontre et les liens de populations de différentes origines (sociales, culturelles, territoire, âge, ...) : jardins, carnaval, tarifs selon QF...

Réserver des places pour les bas QF (partenariat avec le conseil départemental pour les bénéficiaires du RSA, réservation de places en surplus,...).

Pérenniser le soutien financier pour les actions sport santé, permettant de réduire le coût de la séance
Retravailler nos QF pour plus de mixité.



Créer de nouveaux liens intergénérationnels

Avec l'allongement de la durée de la vie et le vieillissement global de la population de notre territoire, de nouveaux enjeux émergent en termes de services et de maintien du lien social. Le centre socioculturel est bien identifié des seniors depuis quelques années. Nous souhaitons ainsi profiter de ce lien pour développer des actions permettant de mêler les générations, de favoriser l'entente, la transmission de savoirs et la connaissance entre des personnes d'âges différents. Il s'agira également d'agir en amont de l'isolement, favorisant l'implication des seniors dans les activités bénévoles et de lien social.

Actions en cours ou pistes d'action :

Renforcer les solidarités intergénérationnelles (encourager la solidarité des jeunes en direction des anciens et des anciens en direction des jeunes).

Proposer des ateliers intergénérationnels à la crèche (rythmique corporelle, poterie...).

Développer des temps intergénérationnels à travers des sorties.

Proposer des temps de lecture à la crèche par des seniors (projet lire et faire lire).

Mettre en place des actions autour de la grand-parentalité.



Renforcer le « lieu de vie » centre socioculturel

Historiquement, les centres sociaux ont été créés en tant que lieux de vie où chacun peut accéder à la culture et à l'éducation, se rencontrer, échanger et s'organiser pour prendre sa vie en main. Le centre socioculturel bénéficie de locaux fonctionnels, mais sur lesquels ces lieux de vie n'ont pas été assez valorisés : espaces d'accueils peu conviviaux (au centre et à la crèche), absence de cuisine... Aussi, il s'agira de renforcer les aménagements et actions permettant aux habitants de se sentir bien et accueillis dans nos locaux.

Actions en cours ou pistes d'action :

Poursuivre la réflexion sur le bien-être et la convivialité dans les locaux (crèche, centre et salles accueillant des activités du centre) : aménagements des espaces, projet de cuisine, accueil, etc.

Mise en place d'activités « coup de main » ou œuvres collectives à l'accueil du centre pour occuper les temps d'attente.

3.2 Favoriser le lien entre les habitants des différentes communes

Constats : *Le centre socioculturel a une vocation intercommunale, sur 10 communes du territoire. Il constitue ainsi un échelon de proximité à l'échelle du territoire élargi de la communauté de communes des Monts du Lyonnais et participe ainsi de la construction de la cohésion intercommunale du territoire.*



Favoriser les rencontres et actions intercommunales

Cet objectif opérationnel vise à développer les actions permettant les rencontres et échanges entre les habitants des différentes communes, avec l'organisation ou la participation à des manifestations et actions qui rassemblent et qui permettent aux habitants de prendre plaisir à s'impliquer et à se rencontrer.

Actions en cours ou pistes d'action :

Animation ou participation à des événements impliquant des habitants de l'ensemble du territoire (co-organisation du Carnaval interassociatif et intercommunal, participation au festival Mont'en scène...).

Animation de projets inter MJ et inter ALSH.

Favoriser l'itinérance des publics (minibus).

Proposer des temps d'accueil pour les jeunes tournant dans les différents villages.

Renforcer les partenariats avec les autres associations de jeunes animées par des professionnels (MJC, MRJC) pour que les jeunes se rencontrent et construisent ensemble des projets (diabol'or avec les jeunes des petits villages pomeys, la chapelle....).

3.3 Favoriser le vivre ensemble à travers la compréhension et la tolérance

Constats : Notre territoire est en mouvement, avec l'arrivée de nouvelles populations, les évolutions des catégories socioprofessionnelles, les mutations de l'économie locale...



Accueillir les diversités familiales, s'adapter aux spécificités de chacun et les valoriser

Le centre socioculturel a à cœur d'accueillir les familles dans leur diversité. Ainsi, les préoccupations des familles sont écoutées et accueillies dans la mesure du possible, afin de reconnaître chacun dans sa différence, qu'elle soit religieuse ou culturelle.

Nous souhaitons poursuivre ce principe et valoriser cet engagement.

Actions en cours ou pistes d'action :

Poursuivre l'accueil des diversités familiales au multiaccueil : diversités alimentaires...

Renforcer l'accueil des personnes en situation de handicap.

Accompagner les parents dans leurs questionnements autour des différents principes éducatifs (exemple, thème des limites/parentalité positive...).



Faire réagir pour lutter contre les préjugés

Afin de favoriser la mixité et le vivre ensemble, nous souhaitons poursuivre et renforcer nos actions permettant la compréhension et la tolérance, afin que chacun puisse vivre librement son individualité. L'objectif sera ainsi de développer l'interconnaissance entre personnes de différentes cultures et/ou origines pour lutter contre les préjugés et la stigmatisation ou les stéréotypes et permettre l'expression de tous.

Actions en cours ou pistes d'action :

Poursuite et renforcement des actions culturelles : Semaine de la tolérance, fenêtre ouverte, conférences REAPP, p'tit déj de l'actu...



Renforcer la solidarité et la coopération entre les habitants

Enfin notre objectif sera d'encourager la solidarité locale. Les actions et modes d'intervention soutenus reposeront ainsi sur la coopération entre habitants.

Actions en cours ou pistes d'action :

Poursuivre le soutien à l'émergence de projets solidaires (Alimentation solidaire, ALARM, etc.).

Mettre en place des zones de gratuité, des bourses de matériel en commun à usage des familles...

Organiser une bourse aux jouets, des brocantes ou trocs avec les parents de la crèche...

Renforcer le lien de coopération familles/écoles/éducation informelle (CLAS).



VI. Mise en œuvre du projet

1. Echancier et focus annuels

Une planification des objectifs opérationnels a été réalisée en équipe. Les objectifs opérationnels concernent l'ensemble de la durée du projet social. Toutefois, un focus sera réalisé chaque année sur quelques objectifs opérationnels, qui guideront les priorités annuelles.

Axes	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	2019	2020	2021	2022
I- Axe 1 : ACCOMPAGNEMENT et OUVERTURE : Accompagner l'ouverture à l'autre et l'épanouissement de chacun au sein de la société	1.1 Prévenir l'isolement des personnes et les comportements ou situations à risques	Développer des actions « hors les murs » au plus près des habitants				
		Prévenir la précarité et l'isolement				
		Proposer des actions permettant de maintenir le lien social pour prévenir et lutter contre l'isolement				
		Etre en veille sur l'innovation sociale et expérimenter				
	1.2 Favoriser l'inclusion sociale pour que chacun puisse trouver sa place au sein du centre et du territoire	Soutenir les actions de solidarité et d'entraide entre les habitants.				
		Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale				
		Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap.				
	1.3 Favoriser l'ouverture des habitants, dès leur plus jeune âge	Eveiller les enfants dès le plus jeune âge.				
		Favoriser l'accès à la culture pour tous				
		Renforcer l'ouverture sur le monde des enfants et leur socialisation, lutter contre le risque de repli sur soi				
	1.4 Favoriser le bien-être et l'épanouissement des habitants du territoire	Proposer des activités d'épanouissement et de bien être régulières et ponctuelles, en favorisant leur accessibilité géographique et financière				
II- Axe 2 : CITOYENNETE et PARTICIPATION : Favoriser l'implication des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur vie sociale	2.1 Permettre aux habitants de participer à l'organisation de leurs loisirs, activités et temps	Impliquer les habitants sur leur territoire en valorisant leurs compétences.				
		Favoriser la co-construction d'événements avec les habitants et le partenariat avec d'autres associations				
	2.3 Encourager l'implication et la participation des habitants, la citoyenneté active (= engagement)	Eveiller les enfants et les jeunes à l'engagement citoyen				
		Confirmer le rôle de soutien et de ressource à la vie associative locale et aux initiatives citoyennes				
		Améliorer la gouvernance partagée du centre socioculturel et l'implication des adhérents				
	2.2 Susciter la réflexion citoyenne et la prise de recul	Ouvrir les champs de réflexion des habitants, quel que soit leur âge				
III- Axe 3 : VIVRE ENSEMBLE et LIEN SOCIAL : Renforcer les liens intergénérationnels et la mixité sociale	3.1 Favoriser la mixité sociale pour un meilleur vivre ensemble et créer du lien social entre les habitants	Favoriser la mixité sociale en permettant aux publics des différentes activités de se croiser et se rencontrer				
		Créer de nouveaux liens intergénérationnels				
		Renforcer le « lieu de vie » centre socioculturel				
	3.2 Favoriser le lien entre les habitants des différentes communes	Favoriser les rencontres et actions intercommunales				
	3.3 Favoriser le vivre ensemble à travers la compréhension et la tolérance	Accueillir les diversités familiales, s'adapter aux spécificités de chacun et les valoriser				
		Faire réagir pour lutter contre les préjugés				
		Renforcer la solidarité et la coopération entre les habitants				

Cette classification des objectifs opérationnels permet de dégager les grandes lignes des priorités de chaque année :

- ⇒ **2019** : ouverture du centre sur son territoire, renforcement de l'itinérance, des partenariats, rencontres et ouverture.
- ⇒ **2020** : Solidarités, inclusion et coopération.
- ⇒ **2021** : Lutte contre la précarité et l'isolement, implication et valorisation des compétences des habitants.
- ⇒ **2022** : L'habitant au cœur du projet du centre : accueil, gouvernance, engagement et innovation.

Chaque année, ces priorités seront déclinées à travers différentes entrées : choix de formations, orientation des projets pédagogiques, actions prioritaires, choix des intervenants, etc.

Ce sont également ces objectifs opérationnels qui feront l'objet d'une évaluation annuelle plus spécifique.

2. Le budget prévisionnel du projet social

Le budget prévisionnel prend en compte plusieurs montées en charge :

- Augmentation annuelle de la valeur du point, générant une hausse des salaires.
- Attribution annuelle d'une RIS (rémunération individuelle supplémentaire) : une RIS maximale a été calculée pour chaque année (+1,5%) afin de prévoir au plus large, sachant que la RIS doit être comprise entre 0,5% et 1,5%.
- Départs en retraite et remplacements par des salariés sur un même nombre d'heures mais avec une pesée inférieure.
- Revalorisation dans une fourchette très faible des salaires concernés par la révision quinquennale des pesées.
- Augmentation du nombre d'heures dédiées au secteur senior, en lien avec l'obtention d'un conventionnement quinquennal avec la CARSAT.
- Hausse des amortissements (amortissement du minibus, de la machine à laver, d'un PC...).

Concernant les produits, certaines nouvelles ressources ont été intégrées (conventionnement pluriannuel avec la CARSAT), tandis que certains produits ne seront plus affectés (fin des contrats aidés, fin des contrats de génération...).

Le budget prévisionnel n'intègre pas l'ensemble des appels à projet qui ne sont pas acquis (ARS, Jeunesse et Sport, DILCRAH...), à l'exception d'un montant prévisionnel noté pour les seniors, des fonds publics et territoire de la CAF, de la subvention du conseil départemental pour l'accueil de familles fragiles.

Prenant en compte ces évolutions, le budget n'est pas équilibré, aucune subvention ne suivant l'augmentation des salaires prévue par la convention. Malgré la reconstitution des réserves de trésorerie, le budget du centre socioculturel sur les 4 prochaines années reste fragile.

Cf. Erreur ! Source du renvoi introuvable. p. Erreur ! Signet non défini.

3. Un suivi et une évaluation « au fil de l'eau »

Annexe 11 : Outil de suivi et d'évaluation du projet social p.112

Afin de renforcer la transversalité de l'action du centre socioculturel, le projet social a été construit selon un plan multithématique et transversal, ce qui présente l'avantage de décloisonner les approches, mais peut en revanche s'avérer plus complexe dans le suivi. Aussi, afin de suivre au plus près les avancées et de donner une visibilité d'ensemble aux dynamiques créées, nous souhaitons assurer un suivi en continu du projet, ainsi qu'une évaluation participative.

Un suivi en continu

Un outil de suivi a été construit (cf. *Annexe 11 : Outil de suivi et d'évaluation du projet social p.112*). Chaque année, un focus spécifique sera réalisé sur les objectifs opérationnels annuels.

L'équipe produira une note annuelle, complétant le rapport d'activité, qui permettra de suivre l'avancée de ces objectifs chaque année. Cette analyse sera présentée au conseil d'administration, afin de mesurer annuellement les avancées du projet et les orientations à privilégier sur les années suivantes.

Une évaluation participative

Le Centre socioculturel a choisi de faire de l'évaluation un outil de gestion et de dynamisation au quotidien, à travers une évaluation en continu et deux temps forts, évaluation intermédiaire et évaluation finale.

- en continu :

Un groupe « évaluation-communication » issu du Conseil d'administration, des bénévoles et des salariés, sera constitué.

Il sera réuni une fois par an, afin de suivre l'avancée de projet social et de formuler des propositions d'amélioration au conseil d'administration.

Il sera chargé d'analyser l'outil de suivi mis en place, complété par l'équipe.

Sous forme de tableau d'évaluation, cet outil comporte des critères d'évaluation, qui permettent d'évaluer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels. Des critères ont été définis afin de répondre à ces questions évaluatives (critères objectivement vérifiables).

- l'évaluation intermédiaire :

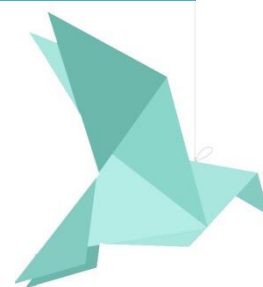
L'évaluation intermédiaire constitue un outil indispensable pour mesurer les avancées du projet social et les réorientations à envisager, tant sur le plan opérationnel, que sur des questions d'organisation et de gouvernance. Cette évaluation devra mobiliser l'ensemble du conseil d'administration et des salariés, à travers une méthode participative.

Afin de renforcer l'innovation sociale et les liens avec d'autres centres sociaux, cette évaluation pourra être conduite en collaboration avec un autre centre social, permettant d'apporter un « regard croisé » et un échange de bonnes pratiques.

- l'évaluation finale :

L'évaluation finale permettra de tirer les enseignements de la mise en œuvre du projet social, d'envisager collectivement les évolutions à prévoir, tant en termes de mise en œuvre que de contenu. Celle-ci sera le préalable à la construction du prochain projet social 2023-2026.

ANNEXES



Annexe 1 : Questions évaluatives

Afin d'évaluer l'atteinte des objectifs du précédent projet social, 4 questions évaluatives ont été précisées. Elles ont permis de guider les questionnements tout au long de la démarche d'évaluation et de définir les outils d'évaluation.

① En quoi la démarche de projet social permet-elle de guider l'action du centre ?

Outil : questionnaire salariés et CA.

② En quoi les actions du centre ont-elles eu une utilité sociale pour les habitants et une plus-value ?

Outils :

- enquête auprès des habitants et usagers
- entretiens partenaires
- évaluation collective des actions du centre

③ Quel degré de mobilisation et de participation le centre social suscite-t-il ? Quels ont été les effets de la mobilisation des habitants ?

Outils :

- analyse statistique du bénévolat
- évaluation collective des actions du centre

④ Les objectifs poursuivis par le centre ont-ils été atteints ?

- En quoi le centre a-t-il accueilli les habitants dans leur ensemble, en favorisant la mixité des publics ?
- En quoi le centre a-t-il favorisé la prise en compte du développement durable sur le territoire ?
- En quoi le centre a-t-il favorisé le vivre-ensemble et le lien social sur le territoire ?

Outils : synthèse des éléments précédents, cartographie

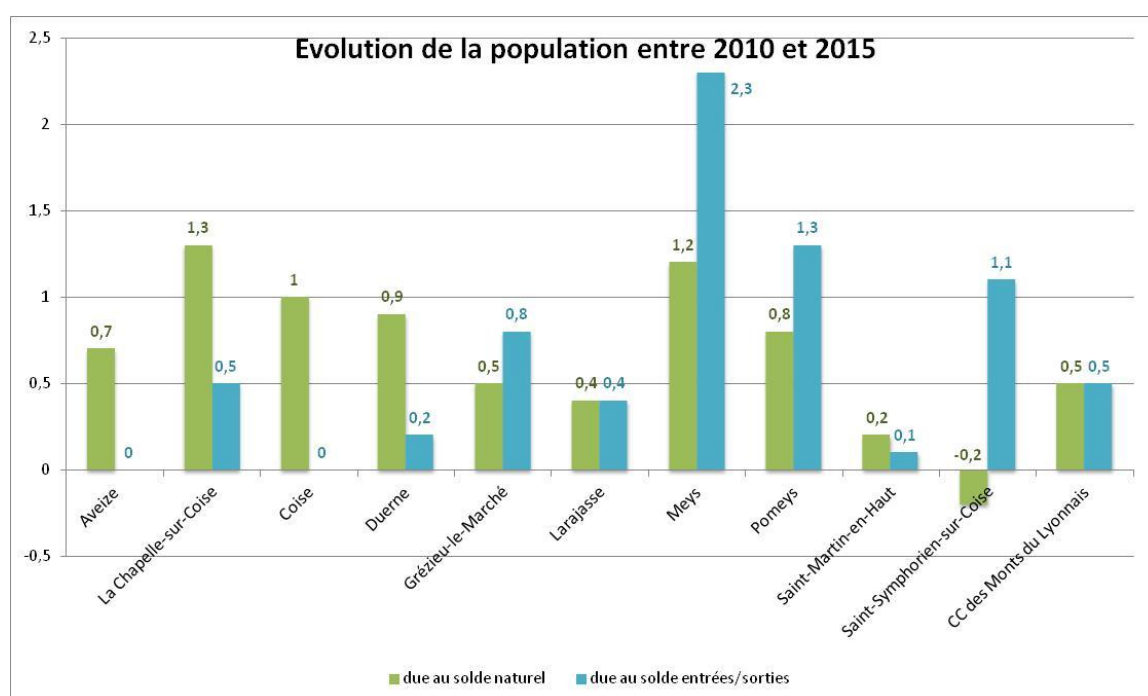
Annexe 2 : Liste des entretiens réalisés

- ADMR des Monts du Lyonnais (Laurie Delouve, coordinatrice)
- MJC de St Symphorien-sur-Coise et service jeunesse de la communauté de communes (Muriel Martin, directrice de la MJC, Laure Dalmais, responsable du service jeunesse CDC)
- MJC de St Martin en Haut et service jeunesse de la communauté de communes (Ruth Jebali, directrice de la MJC, et Laure Dalmais, responsable du service jeunesse CDC)
- Secours catholique (Marie Bourrin, présidente antenne Monts du Lyonnais)
- Mission Locale (Ouided Zidane, conseillère)
- Centre socioculturel de Tassin (Hélène Chataing, référente RSA et référente familles et Thierry Laquittant, directeur)
- MSA (Nicole Thivard, assistante sociale)
- ETAIS (Bernard Bros, président)
- La Fabrik (Florian Guyot, président)
- Relais assistante maternelle Sud (Brigitte Reymondon, animatrice responsable)
- Pour une alimentation solidaire (Caroline Tekieli, animatrice et Jean-Louis Gautier, coprésident)
- Centre socioculturel L'Equipage (Pauline Braga Lanseur, directrice)
- Conseil départemental (Vanessa Danglehant responsable territoriale et Alexandra Viricel, responsable du service autonomie)

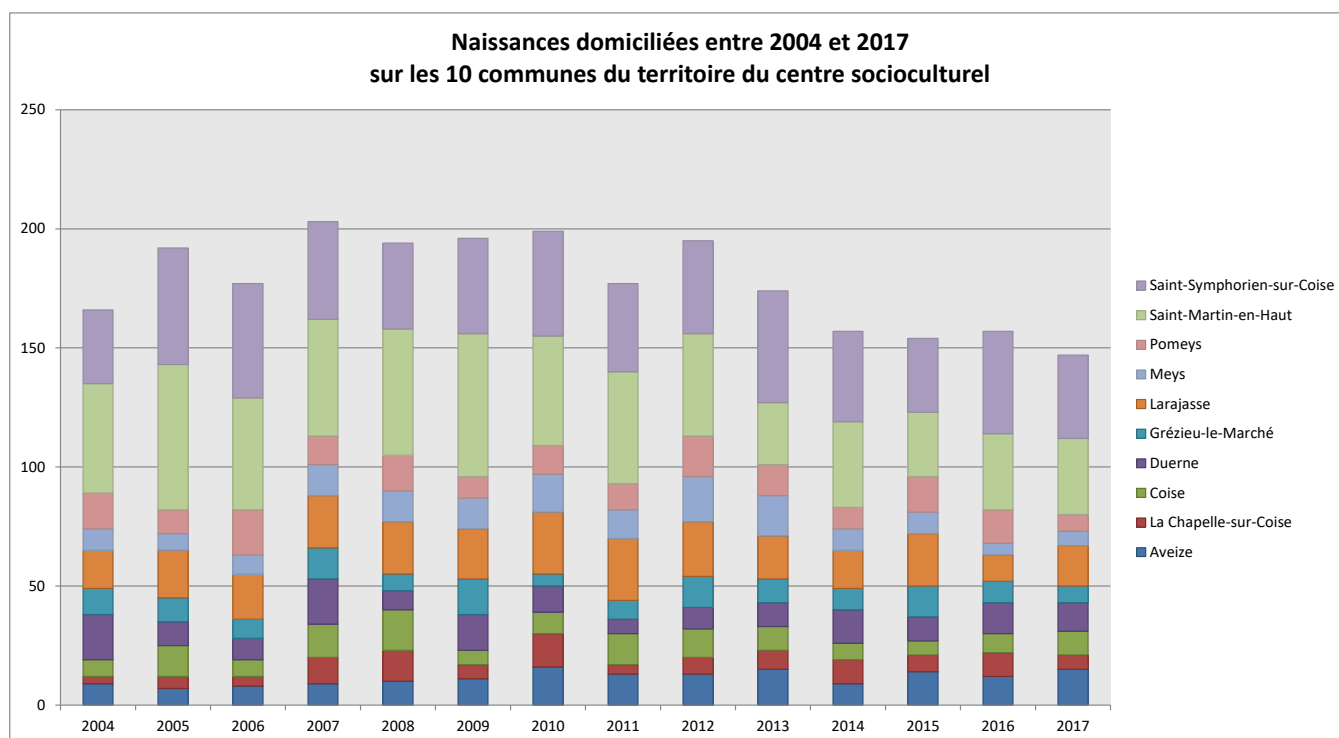
Annexe 3 : Population par communes et évolutions

Source : INSEE	1999	2008	2015	évolution 2008-2015	évolution 2008-2015
AVEIZE	940	1 088	1 129	4%	41
LA CHAPELLE SUR COISE	382	513	583	14%	70
COISE	616	714	763	7%	49
DUERNE	660	762	811	6%	49
GREZIEU LE MARCHE	742	749	803	7%	54
LARAJASSE	1 477	1 698	1 856	9%	158
MEYS	637	679	853	26%	174
POMEYS	824	971	1 136	17%	165
SAINT MARTIN EN HAUT	3 429	3 880	3 907	1%	27
SAINT SYMPHORIEN SUR COISE	3 069	3 448	3 627	5%	179
Total	12 776	14 502	15 468	7%	966

Annexe 4 : évolution solde migratoire et solde naturel par commune

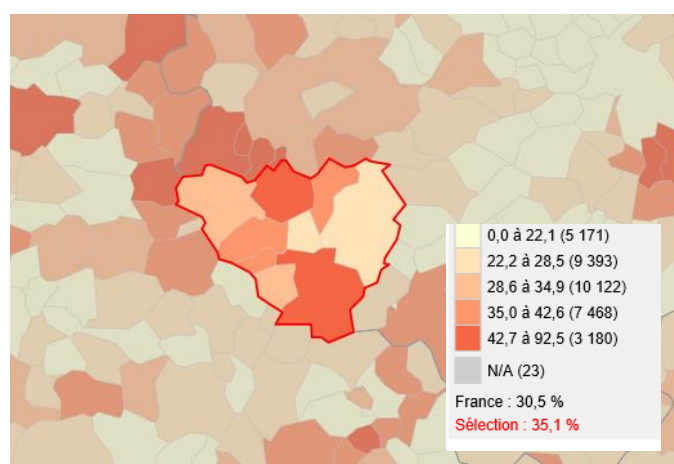


Annexe 5 : Evolution du nombre de naissances par commune



Annexe 6 : Carte de la part des non diplômés dans la population communale

Part des non ou peu diplômés dans la population non scolarisée de 15 ans ou plus (%)¹⁹



¹⁹ Rapport entre le nombre de personnes non scolarisées de 15 ans ou plus titulaires d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB et le nombre total de personnes non scolarisées de 15 ans ou plus.

Annexe 7 : Répartition des établissements scolaires

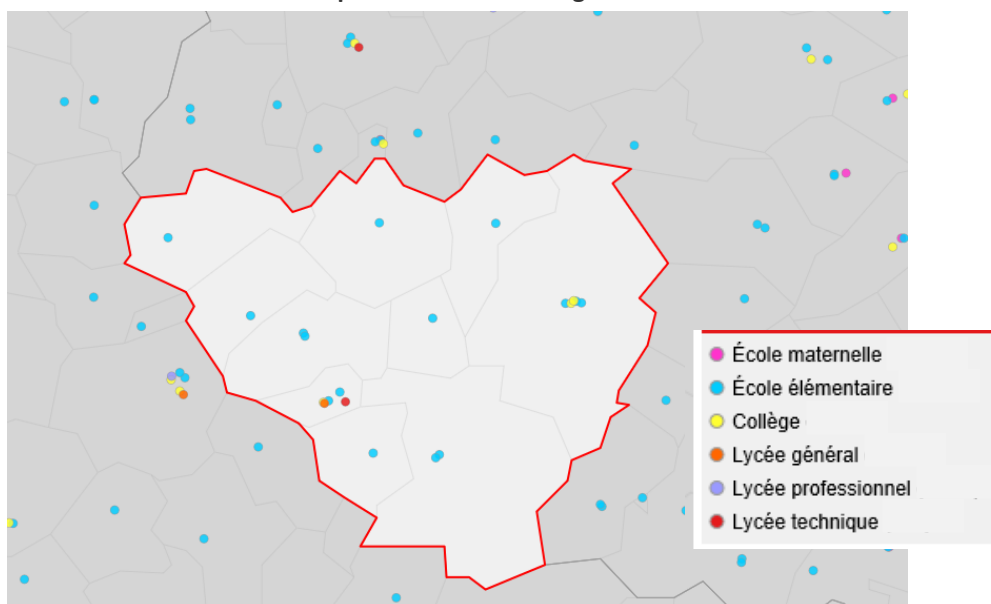
Diagnostic CTG des Monts du Lyonnais :

Scolarisation et accueil périscolaire :

- Au moins une école maternelle et primaire, publiques ou privées, dans chaque commune (sauf Chatelus). Fort taux de scolarisation (80% pour les maternelles, 100% pour 6-10 ans)
- Accueils de loisirs périscolaires ou garderies dans 31 communes (en gestion communale ou associative) qui accueillent les enfants scolarisés dès 2,5 ans
- Capacité d'accueil des AsMat fortement mobilisée par les 2.5-6 ans (malgré la présence des garderies périscolaires)

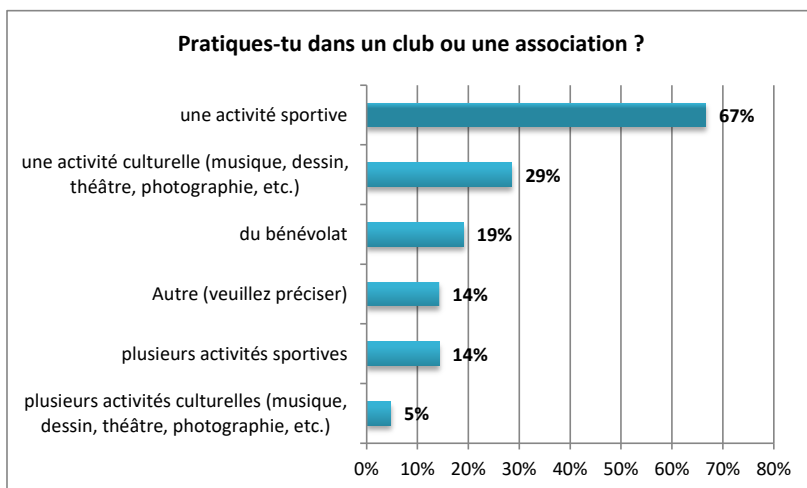
Une offre de formation riche en local (Monts du Lyonnais) : 5 collèges / 1 lycée / 1 lycée pro / 1 centre d'apprentissage / 3 MFR / formation aides soignants

Établissements scolaires du premier et second degré en 2017



Annexe 8 : enquête auprès des habitants : les jeunes de moins de 20 ans

Le nombre de répondants étant relativement faible sur cette tranche d'âge, il convient de prendre ces réponses avec précaution.



81% des jeunes ayant répondu pratiquent au moins une activité sportive, (67% une et 14% plusieurs) et 29% une activité culturelle.

64% des filles et 71% des garçons pratiquent une activité sportive.

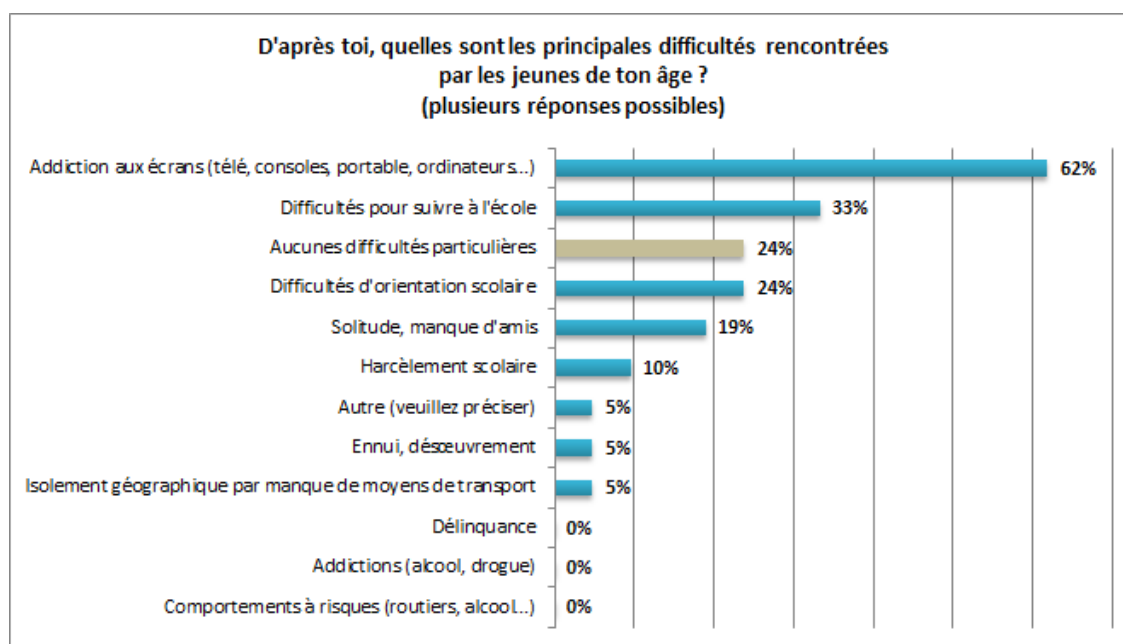
43% des filles pratiquent une activité culturelle, tandis qu'aucun garçon répondant n'en

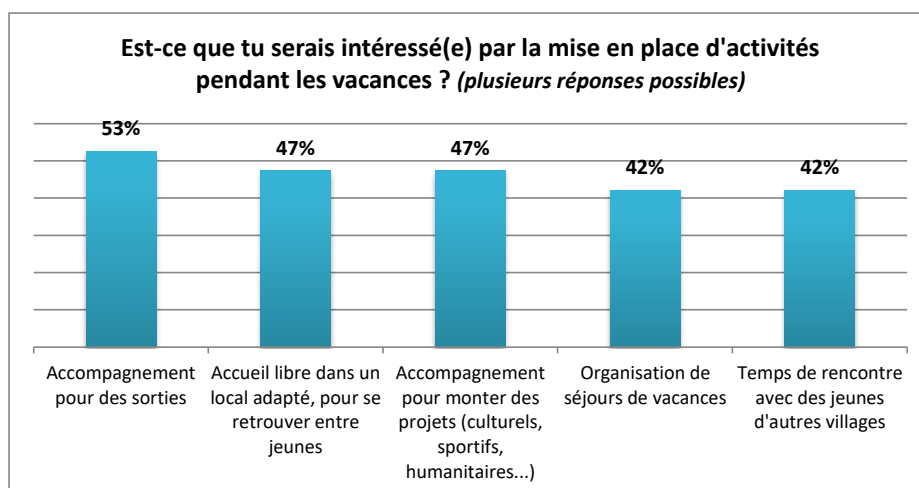
pratique une.

Autre : activité jeunesse et scoutisme.

Aucun jeune n'a déclaré ne pratiquer aucune activité. A noter, un nombre important de jeunes pratique du bénévolat.

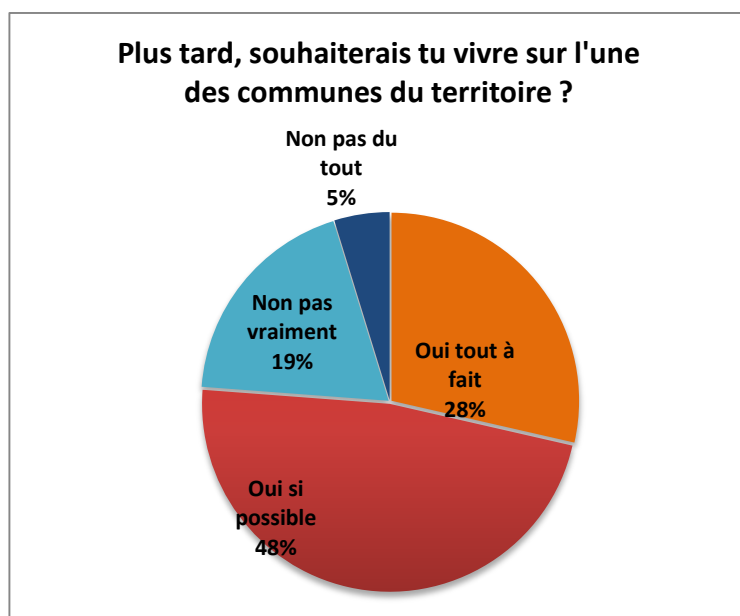
L'addiction aux écrans représente le risque principal identifié par les jeunes (62%). Les difficultés pour suivre à l'école représentent 33% des réponses.





La moitié des jeunes globalement est intéressée par un accompagnement pour son temps libre : 53% pour des sorties, 47% pour un accueil libre, 47% pour monter des projets, 42% pour des séjours et 42% pour des temps de rencontre

avec des jeunes d'autres villages.

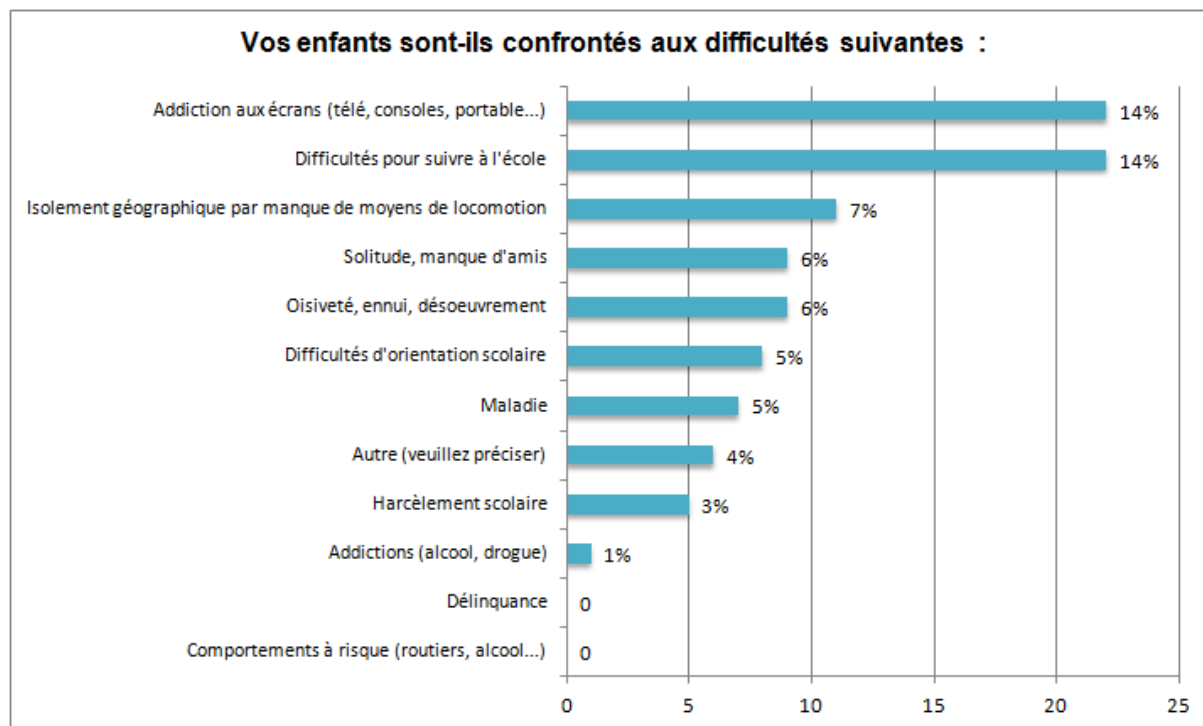


Les jeunes sont attachés à leur territoire : ils sont 76% à vouloir rester vivre sur l'une des communes du territoire plus tard (48% si possible et 28% tout à fait).

Sur une question ouverte concernant les manques du territoire, les jeunes ont globalement eu peu de propositions : commerces (magasins, boulangeries), des activités de loisirs (écrans, piscine publique, des animations), des espaces verts (« *endroit vert* », « *un grand jardin* »), « *des espaces adaptés aux différents âges des habitants* », « *de l'initiative* ».

Annexe 9 : Les difficultés rencontrées par les enfants et les jeunes, d'après l'enquête auprès des habitants

62% des familles déclarent que leur enfant ne rencontre aucune difficulté particulière.



14% des familles constatent des problèmes d'addiction aux écrans et des difficultés à suivre à l'école pour leur enfant (38% des familles déclarant une difficulté).

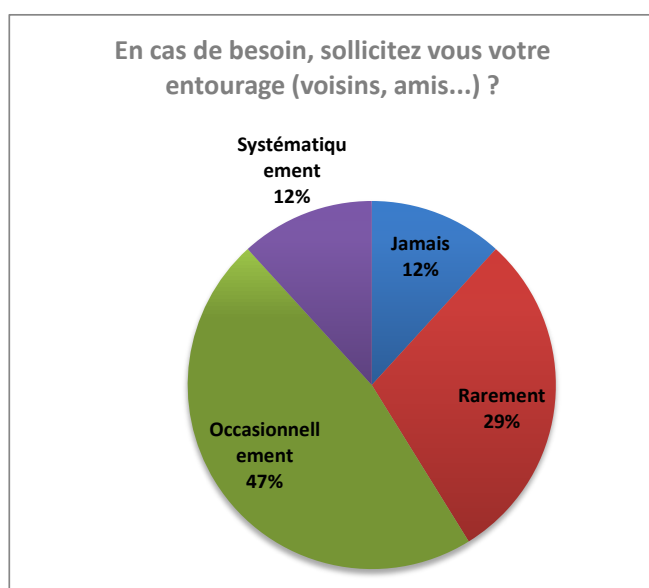
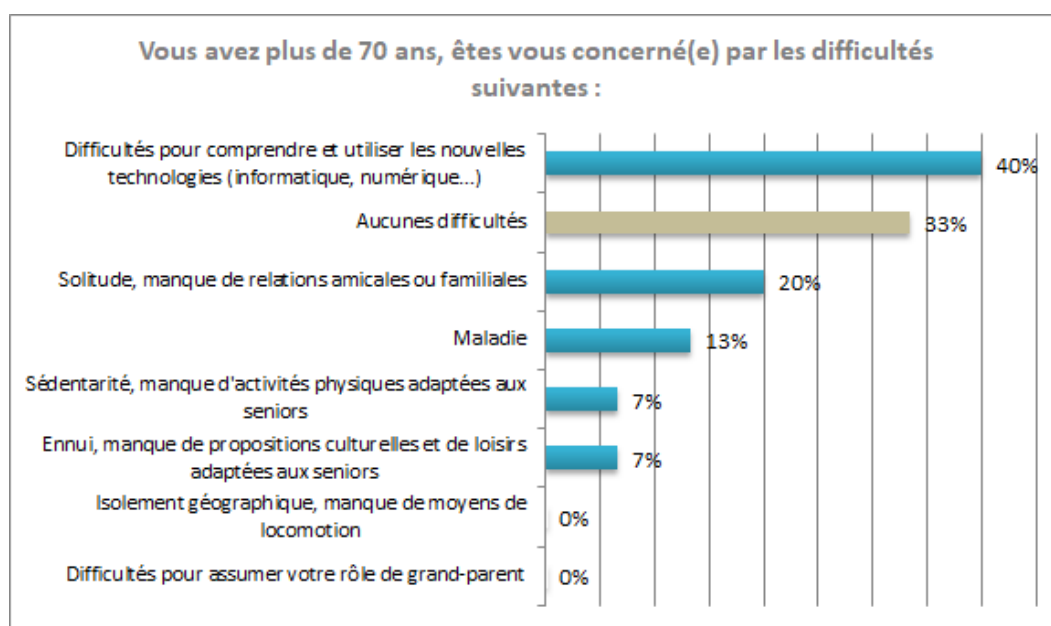
L'isolement géographique représente une difficulté pour 7% des familles. A noter, aucune famille ne cite la délinquance ou les comportements à risque en tant que difficulté.

Annexe 10 : Enquête auprès des habitants : les seniors

Le nombre de répondants étant relativement faible sur cette tranche d'âge, il convient de prendre ces réponses avec précaution.

33% des seniors ayant répondu à l'enquête ne sont concernés par aucune difficulté particulière.

Pour 40% d'entre eux, les nouvelles technologies représentent une difficulté (informatique, numérique). La solitude, le manque de relations amicales ou familiales arrive en seconde position des difficultés citées. A noter, l'isolement géographique n'a été mentionné par aucune personne. Cet élément est toutefois à considérer avec précaution, les personnes âgées isolées n'ayant très probablement pas eu accès à l'enquête.



En cas de nécessité, près de la moitié des seniors (41%) ne sollicite jamais ou rarement leur entourage. Parmi eux, 12% ne le sollicite jamais.

⇒ Ce constat est d'autant plus fort qu'aucune des personnes interrogées ne se considère comme isolée géographiquement.

« J'ai la chance d'être En assez bonne santé et de faire partie de plusieurs associations ce qui évite l'isolement. »

« Un peu le manque de relations; la plupart des

voisins sont encore en activité et l'on se croise parfois, sans plus. »

Annexe 11 : Outil de suivi et d'évaluation du projet social

Axe 1 : ACCOMPAGNEMENT et OUVERTURE : Accompagner l'ouverture à l'autre et l'épanouissement de chacun au sein de la société

« Le centre socioculturel, terreau de l'épanouissement et du bien-être des habitants... »

Constats	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Critères d'évaluation	Indicateurs objectivement vérifiables
Des situations d'isolement social et géographique. Des personnes qui restent éloignées de l'emploi et qui cumulent les difficultés.	1.1 Prévenir l'isolement des personnes et les comportements ou situations à risques	Développer des actions « hors les murs » au plus près des habitants	Un renforcement de la présence du centre sur l'ensemble des communes	Des actions enfance/jeunesse délocalisées sur les 8 communes (ALSH, accueils jeunes...) La reconnaissance de cette spécificité les moyens mis en œuvre (rapport moyen/impact) Intérêt des actions pour rompre avec l'isolement	Nombre d'actions délocalisées sur les communes Obtention d'enveloppes financières dédiées à l'itinérance (Fonds public territoire itinérance LAEP, EVS...) Nombre de participants et avis des participants (questionnaire de satisfaction)

		Prévenir et lutter contre la précarité et l'isolement	Une consolidation des partenariats avec les acteurs du territoire pour mieux orienter et accompagner le public fragile Les personnes fragiles trouvent une réponse adaptée à leurs difficultés, au centre ou chez les partenaires. Le centre outillé pour mener des actions de prévention Des actions qui facilitent la rencontre et l'échange, des relations créées entre les publics.	Renforcement du partenariat avec les autres professionnels Mise en place d'actions de prévention Le choix des activités et actions proposées (échanges et liens plutôt que consommation) Montée en compétence et expertise pour prévenir les situations à risque	Nombre de familles pour lesquelles un partenariat avec des professionnels de l'accompagnement social sont mises en place (PMI, SESSAD, structures d'insertion...) Nombre et nature des problématiques entraînant une orientation vers un partenaire. Nombre de partenaires et émergence de nouveaux partenariats Mesure de l'évolution des liens opérationnels avec nos partenaires (démarches plus rapide, plus efficace, plus nombreuses ?) Nombre d'actions de prévention mises en place et portée de ces actions Liens créés entre participants (échanges, liens créés) : observation des dynamiques des groupes, retour des participants Création d'outils, formation du personnel
		Etre en veille sur l'innovation sociale et expérimenter	Un centre social qui expérimente, teste, innove.	Renforcement des liens de l'ensemble de l'équipe avec les autres centres sociaux Identification des bonnes pratiques des autres structures. Expérimentations d'actions innovantes (avec droit à l'erreur).	Nombre de participations à des actions (réunions, formations, rencontres fédérales...) avec d'autres centres sociaux (ensemble de l'équipe) Benchmarking des actions d'autres structures en France et à l'étranger. Nombre d'actions testées, expérimentées, pérennisées ou abandonnées.

<i>Des personnes isolées et en marge, mais un territoire solidaire, sur lequel de nombreuses initiatives existent. Des actions du centre qui ne sont pas toujours accessibles à tous.</i>	1.2 Favoriser l'inclusion sociale pour que chacun puisse trouver sa place au sein du centre et du territoire.	Soutenir les actions de solidarité et d'entraide entre les habitants.	Le centre facilite l'entraide et la solidarité entre habitants. Des actions de solidarité sont initiées par les habitants.	Implication citoyenne des habitants renforcé et facilité par l'appui du centre	Nombre de bénévoles impliqués dans des actions et progression de leur nombre. Actions du centre ayant permis de faciliter ces actions. Visibilité du centre dans cette action (communication, logo...) Enquête auprès des habitants sur leur sentiment d'un CSC et territoire inclusif
		Agir pour l'inclusion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité économique et sociale	Une attention particulière portée au public fragile Des actions facilitant l'inclusion	Un public mis en confiance qui fréquente le centre Des actions spécifiquement mises en place pour ce public	Un public fragile qui développe progressivement ses liens avec le centre Nombre d'actions mises en place et portées de ces actions
		Favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap.	Les activités sont accessibles à tous.	Une réflexion spécifique est menée et des actions mises en place Le public en situation de handicap peut être accueilli	Nombre de freins levés (locaux, formations, encadrement, matériel...) Nombre d'activités Permettant l'accueil de personnes en situation de handicap
<i>Un territoire sur lequel il fait « bon vivre », à taille humaine, où l'on peut</i>	1.3 Favoriser l'ouverture des habitants, dès leur plus jeune âge	Eveiller les enfants dès le plus jeune âge.	Le renforcement de l'ouverture des habitants, dès la petite enfance	Des actions d'ouverture à la différence mises en place auprès des enfants et des jeunes (géographique, culturelle, religieuse...).	Nombre d'actions mises en place et portée de ces actions. Inscription dans les projets éducatifs.

<i>naitre, faire ses études, travailler... : des difficultés à aller et oser voir ailleurs.</i> <i>Un territoire qui voit sa population augmenter, sur lequel l'intégration des nouveaux habitants peut être difficile.</i>		Favoriser l'accès à la culture pour tous	Des possibilités d'accès à la culture facilitées par le centre socioculturel (accessibilité géographique et financière)	Accessibilité géographique Accessibilité financière	Actions in situ au plus près des publics (au mutliaccueil, ALSH, 10 mois 10 mots...) Actions délocalisées dans les villages Mise en place de tarifs spécifiques ou de partenariats permettant l'accessibilité financière
		Renforcer l'ouverture des enfants sur le monde et leur socialisation, lutter contre le risque de repli sur soi	L'ouverture des enfants et des jeunes sur d'autres univers, d'autres cultures est facilitée. La curiosité et l'ouverture sont stimulées.	Des actions d'ouverture sont proposées : sur d'autres territoires et en lien avec eux, notamment urbains, aux cultures étrangères	Nombre d'actions, nombre de personnes ayant participé, bilan qualitatif de ces actions Nombre et type de nouvelles activités/thématiques/cultures/disciplines ...découvertes. Effets sur les jeunes ? Evolution des points de vue. Les jeunes vont-ils plus spontanément vers... ?
<i>Des activités de bien-être psychique et physique proposées au centre, qui contribuent à la vie du centre et permettent de toucher un public varié.</i>	1.4 Favoriser le bien-être et l'épanouissement des habitants du territoire	Proposer des activités d'épanouissement et de bien être régulières et ponctuelles, en favorisant leur accessibilité géographique et financière	Une proposition d'offres et de services en faveur du bien-être et de l'épanouissement	Des actions de bien-être qui se maintiennent et se développent	Nombre d'ateliers/de conférences Nombre de participants Satisfaction des participants

Axe 2 : CITOYENNETE et PARTICIPATION : Favoriser l'implication des habitants pour qu'ils soient acteurs de leur vie sociale

« Le centre socioculturel, initiateur d'engagement citoyen et foyer d'initiatives... »

Constats	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Critères d'évaluation	Indicateurs objectivement vérifiables
<i>Une vie associative particulièrement dynamique et un secteur associatif porteur de nombreux services.</i> <i>Des associations qui contribuent à l'intégration des habitants et au lien social.</i>	2.1 Permettre aux habitants de participer à l'organisation de leurs loisirs, activités et temps libres (=participation)	Impliquer les habitants sur leur territoire en valorisant leurs compétences.	De plus en plus d'actions construites avec la participation et l'implication des habitants : le plus possible, impliquer des habitants dans chacune des actions	Implication des habitants Renouvellement des bénévoles	Nombre de bénévoles et évolution dans le temps Nombre de nouveaux bénévoles par an Degré d'implication (ponctuel à régulier)
		Favoriser la co-construction d'événements avec les habitants et le partenariat avec d'autres associations	Renforcement des partenariats opérationnels avec d'autres associations et habitants	Dynamisme du partenariat	Nombre d'actions menées en partenariat et part de ces actions sur le nombre total d'actions Nombre de partenaires impliqués Vie de ce partenariat (partenariats abandonnés, reconduits, nouveaux)
<i>Un engagement et un esprit citoyen qui se construisent dès le plus jeune âge.</i> <i>Mais un essoufflement du bénévolat, comme partout en France, qui</i>	2.2 Encourager l'implication et la participation des habitants, la citoyenneté active (= engagement)	Eveiller les enfants et les jeunes à l'engagement citoyen	Des jeunes impliqués sur leur territoire : actions menées, compréhension de la vie associative, connaissance des associations du territoire, projets mis en place...	Des projets de jeunes sont accompagnés toute l'année Le centre est reconnu pour accompagner la structuration des associations de jeunes (junior associations, MJ...)	Nombre et type de projets de jeunes accompagnés Nombre de structurations associatives (junior association, MJ...) Outils mis en place pour faciliter cet accompagnement Effets observés sur les enfants et les jeunes.
		Confirmer le rôle de	Le centre socioculturel	La reconnaissance du soutien	Nombre d'associations accompagnées

<i>se constate également au sein du centre socioculturel, dont le CA a dû mal à se renouveler.</i>		soutien et de ressource à la vie associative locale et aux initiatives citoyennes	reconnu en tant que pôle ressource de la vie associative	apporté aux associations du territoire	matériellement (siège social, locaux, matériel...) Nombre d'associations accompagnées Reconnaissance de cet appui par les associations locales (invitations aux AG, logos...)
		Améliorer la gouvernance partagée du centre socioculturel et l'implication des adhérents	Un système de gouvernance adapté aux réalités du centre socioculturel et correspondant aux envies des adhérents est mis en place	Mise en place d'une organisation renouvelée Renouvellement des administrateurs	Nombre de réunions de travail autour de la gouvernance et implication (salariés/administrateurs) Nombre de nouveaux administrateurs, évolution de leur nombre, taux de participation...
	2.3 Susciter la réflexion citoyenne et la prise de recul	Ouvrir les champs de réflexion des habitants, quel que soit leur âge	Des thématiques et sujets portés à la réflexion et sur lesquels des débats sont initiés	Des habitants qui se posent des questions et débattent Evolution des mentalités. Compréhension des effets et de l'impact des discriminations sur les individus.	Nombre et "qualité" des événements et actions mises en place, des sujets abordés. Nombre et typologie des participants. Retour des habitants (niveau de satisfaction, valorisation...).

Axe 3 : VIVRE ENSEMBLE et LIEN SOCIAL : Renforcer les liens intergénérationnels et la mixité sociale

« Le centre socioculturel, carrefour des générations et catalyseur de mixité »

Constats	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Critères d'évaluation	Indicateurs objectivement vérifiables
Des publics variés se croisent au centre socioculturel, mais ne se « rencontrent » pas réellement. Un centre socioculturel qui sait créer des liens et des relations de confiance.	3.1 Favoriser la mixité sociale pour un meilleur vivre ensemble et créer du lien social entre les habitants	Favoriser la mixité sociale en permettant aux publics des différentes activités de se croiser et se rencontrer	Des publics mixtes se fréquentent. Des ateliers et activités davantage décloisonnés : renforcement des liens entre les publics de différents ateliers, des projets menés en commun. Un renforcement de l'implication des participants des ateliers et de la crèche aux événements du Centre. Tendre si possible à une attitude moins "consommatrice" de certains adhérents dans certains ateliers.	Répartition des participants en termes de "niveau de vie" et d'origine géographique. Mixité hommes-femmes, âges. Nombre et types de projets réalisés en commun (repas de fin d'année, etc.) Implication des participants aux ateliers aux autres actions/projets/événements de l'association	Répartition des participants selon les communes Répartition des QF Répartition selon les âges Répartition selon les sexes Actions mises en place pour favoriser la mixité Nombre, fréquence, atelier "d'origine" Représentations lors de l'AG des différentes activités et ateliers Repérer les activités qui facilitent la mixité sociale (nombre et type d'activités)
		Créer de nouveaux liens intergénérationnels	Des rencontres entre différentes générations, des échanges et un apport mutuel.	Actions intergénérationnelles mises en place	Répartition du public suivant l'âge Qualité des échanges Bénéfices mutuels
		Renforcer le « lieu de	Des habitants qui	Des espaces aménagés pour	Nombre d'espaces réaménagés ou

		vie » centre socioculturel	prennent plaisir à être présents dans les différents espaces d'accueil (multiaccueil, centre et espaces itinérants)	permettre l'accueil du public Un public qui s'est approprié les lieux	repensés (cuisine, accueil...) Outils mis en place pour l'accueil Allongement des temps de présence
<i>Avec l'évolution du périmètre institutionnel, le centre socioculturel constitue un espace intermédiaire de proximité, permettant de faciliter le lien entre élus et citoyens.</i>	3.2 Favoriser le lien entre les habitants des différentes communes	Favoriser les rencontres et actions intercommunales	Des espaces de rencontre et de lien entre les habitants des différentes communes	Des événements et actions qui mêlent les publics	Nombre d'événements intercommunaux Répartition des participants par communes
<i>Un territoire en mouvement, avec l'arrivée de nouvelles populations</i>	3.3 Favoriser le vivre ensemble à travers la compréhension et la tolérance	Accueillir les diversités familiales, s'adapter aux spécificités de chacun et les valoriser	Les habitants se sentent accueillis et valorisés dans leurs diversités.	Diversités familiales prises en compte dans nos actions (alimentation, religions...).	Diminution du nombre de freins et nombre d'adaptations proposées Repérage des leviers
		Faire réagir pour lutter contre les préjugés	Des sujets de réflexion et d'ouverture sont proposés à la réflexion. Les préjugés sont écartés.	Thématiques abordées	Nombre de participants Nature des débats Evolutions observées
		Renforcer la solidarité et la coopération entre les habitants	Les projets solidaires se renforcent. Les habitants proposent de l'entraide.	Nouvelles actions de solidarité ayant émergé Implication des habitants dans les actions de solidarité	Nombre et nature des actions Publics ciblés Nombre de participants

